



Royaume des Pays-Bas



RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME JEUNES LEADERS ET SANTÉ DE LA REPRODUCTION DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES (JL/SRAJ)



Par l'équipe d'évaluation (Sidiki KONE & Consultants associés)

Version finale (2 Décembre 2021)

RESUME EXECUTIF	1
RESUME DU PROGRAMME	8
I. INTRODUCTION	9
II. ACTEURS, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ÉVALUATION	11
III. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	12
3.1. Les principales phases de l'étude	12
3.2. Les Caractéristiques de l'échantillon analysé	14
3.3. Limites et difficultés rencontrées	18
IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE DE LA ToC	20
4.1. Pertinence de la ToC	27
4.2. Efficacité de la ToC	28
V. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE DE L'APPROCHE BASEE SUR L'EPC	44
VI. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE	56
6.1. Analyse du dispositif institutionnel et de la coordination du Programme	56
6.2. Analyse de la gestion des ressources	61
6.3. Analyse du système d'information et de suivi	62
VII. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET DE L'EFFICACITE DU CHOIX DES PARTENAIRES D'IMPLEMENTATION ET DES METHODES DE COLLABORATION AVEC LES GROUPES CIBLES DANS LA REALISATION DES OBJECTIFS	63
VIII. CONCLUSIONS	65
IX. RECOMMANDATIONS	68
9.1. Recommandations générales	68
9.2. Recommandations spécifiques	69
Annexe 1 : Termes de Référence	73
Annexe 2 : Description sommaire du Programme JL-SRAJ à évaluer	84
Annexe 3 : Questionnaire individuel aux acteurs de CAEB, Cordaid et ONG chargés de la mise en œuvre du Programme	89
Annexe 4 : Questionnaire individuel adressé aux partenaires du Programme	96
Annexe 5 : Guide pour les focus groupes avec les jeunes sur l'évaluation du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ) dans les sites sélectionnés de mise en œuvre	102
Annexe 6 : Termes de références des réunions avec les acteurs clés (CAEB, Cordaid et ONG chargés de la mise en œuvre du Programme) sur l'évaluation du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ) dans les sites sélectionnés de mise en œuvre	104

Annexe 7 : Informations sur les focus groupes 107
Annexe 8 : Liste des personnes interrogées110

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Sigles	Dénomination
ADC	Agent de Développement Communautaire
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
AMPPF	Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille
ASACO	Association de Santé Communautaire
ASDAP	Association pour le Soutien au Développement des Activités de Population
BKN	Banque Kolosi Nietaa
CAEB	Conseils et Appui pour l'Éducation à la Base
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention pour l'Élimination des Discriminations Envers les Femmes
CMA	Coordination des mouvements de l'Azawad
CNJ	Conseil National de la Jeunesse
CORDAID	Catholic Organization for Relief and Development AID
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSREF	Centre de Santé de Référence
CT	Collectivité Territoriale
CVC	Compétences de vie courante
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DNJ	Direction Nationale de la Jeunesse
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRJS	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports

DNS	Direction Nationale de la Santé
DRS	Direction Régionale de la Santé
DSSR	Droits Santé Sexuelle et Reproductif
DTC	Directeur Technique du Centre
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
EPC	Epargner pour le Changement
HCLS	Haut Conseil de Lutte contre le Sida
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
IEC	Information Education Communication
IMF	Institution de Microfinance
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
IST	Infection sexuellement transmissible
JL/SRAJ	Jeunes Leaders et Santé Reproductive des Jeunes et Adolescents
MGF	Mutilation Génitale Féminine
MINUSMA	Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MSI	Marie Stopes International
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAG	Plan d'Action du Gouvernement
PF	Planification Familiale

PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PNG-Mali	Politique Nationale du Genre du Mali
PNLE	Programme National de Lutte contre la pratique de l'Excision
PRODESS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PTF	Partenaire Technique et Financier
SR	Santé de la Reproduction
SSR	Santé Sexuelle de la Reproduction
TDR	Termes De Référence
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
ToC	« Theory of Change » ou en français, Théorie du Changement
UNC	Unité Nationale de Coordination
UNFPA	Organisation des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre

RESUME EXECUTIF

La mission d'évaluation vise à apprécier et analyser la mise en œuvre de la phase pilote du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ), dénommé « JIGIYA », mis en œuvre par l'alliance CAEB- CORDAID et financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas.

L'étude a été réalisée selon les objectifs suivants : (i) Evaluer la pertinence et l'efficacité de la ToC et de l'approche basée sur Epargner pour le Changement (EPC) ainsi que le niveau d'atteinte des résultats du programme JL/SRAJ durant sa phase pilote ; (ii) Evaluer la pertinence et l'efficacité du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des Partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du programme durant la phase pilote de JL/SRAJ.

De manière plus spécifique, les résultats suivants étaient attendus de la mission :

1. La pertinence et l'efficacité de la ToC de JL-SRAJ sont évaluées ;
2. L'approche d'intervention basée sur l'EPC est analysée ;
3. Le niveau d'atteinte des résultats du programme JL/SRAJ durant sa phase pilote est apprécié ;
4. Les forces et limites des ToC et de la démarche EPC sont identifiées ;
5. Des mesures d'amélioration sont proposées ;
6. La pertinence et l'efficacité du dispositif opérationnel de mise en œuvre sont appréciées ;
7. Le choix des Partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du programme durant la phase pilote de JL/SRAJ sont analysés ;
8. Des mesures d'amélioration en termes de collaboration entre acteurs sont proposées ;
9. Des recommandations et suggestions sont formulées pour aider la décision de l'Ambassade concernant la suite à donner à la phase pilote de JL-SRAJ.

La méthodologie de la présente évaluation, qui concerne les zones de mise en œuvre du Programme dans les régions de Ségou et Mopti, s'inscrit dans une démarche participative et inclusive en étroite collaboration avec les commanditaires de l'étude. Les données qualitatives et quantitatives sont obtenues auprès de 54 groupes SR/EPC, comprenant 950 membres (jeunes et adolescents) de 10 à 24 ans, dont 678 filles ; ainsi que 109 acteurs et partenaires du Programme qui ont répondu aux questionnaires.

Les données ont été collectées à travers les questionnaires et des interviews individuels auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme, les échanges avec les groupes SR/EPC du Programme dans les régions de Ségou et de Mopti, les réunions avec les acteurs clefs en charge de la mise en œuvre du Programme à différents niveaux. Celles-ci indiquent que le Programme, durant les deux ans de sa mise en œuvre, a permis d'obtenir les résultats suivants :

- **Au titre de la Théorie de Changement (ToC) et de l'approche basée sur l'EPC :**

Le Projet JL-SRAJ est avant tout un programme de promotion de l'accès des adolescents et des jeunes aux services de santé sexuelle et de la reproduction qui s'appuie sur l'approche EPC au sein des groupes de SR constitués dans les zones d'intervention ciblées comme un moyen de mobilisation, de

sensibilisation, de maintien aussi longtemps que possible et de développement des capacités de leadership participatif au processus de développement local.

L'évaluation a permis, conformément à ses termes de référence, d'analyser la théorie de changement (ToC) fondée sur les groupes SR/EPC dans les zones d'intervention, à travers la revue documentaire, les entretiens individuels avec les responsables en charge de la mise en œuvre du projet au niveau national et dans les sites de réalisation du projet, les interviews avec les PMO et les points focaux des organisations partenaires (Départements ministériels, structures déconcentrées des ministères dans les régions et dans les cercles, les DTC des CSCOM, les Médecins Chefs des CSREF), les représentants des légitimités traditionnelles (Chefs de villages, leaders religieux) et les bénéficiaires dans les régions de Ségou et de Mopti. Aussi, plusieurs réunions techniques ont été organisées en groupes avec les principaux acteurs en charge de la mise en œuvre du projet à Bamako et dans les régions.

De ces travaux, il ressort les conclusions ci-dessous.

- **Au titre de l'analyse de la Théorie de Changement (ToC) et de l'approche basée sur l'EPC**

- **État de réalisation des outputs du projet**

Le Programme a prévu, lors de sa phase pilote, de toucher, dans les zones du d'intervention, **226 150** jeunes par des informations correctes pour des choix éclairés en matière de SR/PF. L'équipe d'évaluation a constaté, selon les données obtenues auprès des responsables du Programme, que cette prévision a été largement dépassée. En 18 mois de mise en œuvre opérationnelle, le projet a touché au total **394 776** jeunes et adolescents qui ont été touchés par des activités d'informations complètes sur la SR/PF, soit un taux de réalisation se situant aux alentours de **175%** par rapport aux prévisions initiales. Ce qui est une excellente performance.

Aussi, selon les témoignages des agents de santé sur le terrain et des documents reçus auprès des acteurs clés, il y a eu une plus grande fréquentation des centres de santé suite à l'orientation des ADC et des jeunes membres des groupes SR/EPC. A titre d'exemple, selon le SIS du CSREF de Ségou, **28 592 jeunes (filles et garçons) de 15 à 24 ans** utilisent les services cliniques et à base communautaire de la SR/PF. Selon le médecin-Chef du CSREF de Ségou, le Programme JL-SRAJ a beaucoup contribué à ce résultat de par ses actions. L'accès des jeunes et adolescents (filles et garçons) aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins ont été améliorés.

- **Principaux résultats d'activités et ou de processus**

Les jeunes (filles et garçons), rencontrés dans le cadre de cette évaluation, assurent avoir été formés pour être de véritables acteurs de changement social en faveur de la SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF) dans la communauté.

Des activités de formation ont aussi été réalisées en leadership, en entrepreneuriat, sur les questions liées à la SR/PF, auprès des jeunes, en vue de contribuer à l'émergence de jeunes leaders en SR/PF au niveau local. Ceux-ci pourront ainsi mieux faire entendre la voix des jeunes et défendre leurs droits en matière de SR.

Selon les informations recueillies lors de cette évaluation, les jeunes (filles et garçons) leaders formés ont amélioré leur participation au débat public, aux prises de décisions concernant leurs droits sexuels et reproductifs aux niveaux village, communes, cercles, régions et national.

Le Programme a contribué pour que les obstacles sociaux, culturels et de genre, liés à la SR/PF des jeunes, diminuent. Des actions, telles que le dialogue intergénérationnel entre les jeunes leaders, les leaders religieux et locaux /coutumiers, ont été réalisées. Les leaders religieux ont été formés sur la SR ; ils contribuent à décourager ouvertement les mariages d'enfants, l'excision et les violences basées sur le genre.

- **Au titre de l'analyse de l'approche basée sur l'EPC « approche innovante de mobilisation communautaire du projet auprès des jeunes et des autres acteurs parties prenantes »**

➤ **État de réalisation des outputs du projet**

L'équipe d'évaluation a constaté une bonne cohésion entre les membres des différents groupes SR/EPC bénéficiaires mis en place dans les zones d'intervention. Ceux-ci reçoivent régulièrement des informations sur les thématiques du programme (SR, droit sexuel, produits contraceptifs) pour qu'ils disposent d'un accès amélioré à des informations sur la SR/PF de qualité, au niveau communautaire ;

L'équipe d'évaluation a également constaté que le Programme est bien connu dans les zones d'intervention aussi bien par les groupes SR/EPC bénéficiaires que les jeunes non bénéficiaires du Programme.

Au total 652 groupes SR/EPC (sur 770 prévus lors de la phase pilote, soit un taux de près de 85%) ont été mis en place (393 dans la région de Mopti sur 491 prévus, soit 80% ; 259 à Ségou sur 278 à Ségou, soit 93%). Parmi ceux-ci 80 (63 ; 17) sont des groupes de garçons, 157 (105 ; 52) des groupes des filles et 415 (225 ; 190) mixtes (filles et garçons). Les groupes répliqués par des jeunes leaders sont au nombre de 90 (62 ; 28).

Au total 14 620 membres (jeunes et adolescents), dont 8 901 filles (61%), ont adhéré aux 652 groupes SR/EPC, sur 9 046 prévus pour la phase pilote, soit un taux de réalisation de près de 162%. On en déduit une moyenne de 22 membres par groupe. Ce nombre est adéquat avec le nombre maximal (25 personnes) recommandé pour les groupes EPC. La mission estime que c'est une excellente performance.

Les jeunes leaders formés sont au nombre de 1 569 (11% de l'effectif total des membres), dont 693 filles (soit 8% de l'effectif des filles membres et 44% des jeunes leaders), sur 1 132 prévus durant la phase pilote, ce qui constitue près de 139% de taux de réalisation comparé aux prévisions initiales. Ils sont 892 dans la région de Mopti (57% de l'effectif des jeunes leaders), dont 455 filles (51%), soit un taux de réalisation de 124% ; 677 dans la région de Ségou (43% de l'effectif des jeunes leaders), dont 238 filles (35%), soit un taux de réalisation de 166%. Ce qui est une excellente performance.

➤ **Principaux résultats d'activités et ou de processus**

Les entretiens avec les groupes SR/EPC indiquent l'importance de l'EPC dans la stratégie de mobilisation des jeunes. Tous les groupes SR/EPC des jeunes (filles et garçons) interrogés, sans exception, reconnaissent que les ressources tirées des groupes deviennent des fonds pour s'occuper de leurs besoins en matière de santé et d'entreprendre des AGR leur permettant d'être autonomes. Un des points qui est fréquemment ressorti, lors des entretiens avec les jeunes (filles et garçons), est que la méthodologie offre un espace convivial et propre aux jeunes pour apprendre, grâce aux rencontres régulières, sur la SR, /PF, les MGF le mariage précoce.

Pour la mission d'évaluation, l'utilisation des groupes SR/EPC comme porte d'entrée a été une excellente initiative pour que les jeunes puissent recevoir des formations sur la SR/PF et les autres thématiques ciblées par le Programme (plaidoyer, Compétences de vie courante-CVC et Compétences complémentaires en SR PF).

Le total des fonds épargnés et prêtés dans les 2 régions s'élève respectivement à 37 054 283 et 17 668 850 FCFA. Selon les régions : A Mopti, 27 568 858 (74% des fonds épargnés) et 10 985 350 (62% des fonds prêtés) ; A Ségou, 9 485 425 (26%) et 6 683 500 (38%) ;

Avec un taux global d'abandon de 1,68% et 84% de participation aux réunions pour les groupes mixtes, qui constituent 64% des groupes créés, on voit une bonne performance des groupes SR/EPC. On observe 1,59% de taux d'abandon et près de 76% de taux de participation chez les groupes des garçons qui sont les moins nombreux (12% des groupes créés). Les groupes de filles (24% des groupes créés) ont un fort taux de participation (près de 92%) et le plus faible taux d'abandon (0,85%). Ce qui montre une bonne participation des filles au Programme. Les plus forts taux d'abandon sont dans les Cercles de Ségou et San. Les plus faibles taux de participation aux réunions sont dans les Cercles de Mopti et Bandiagara. Les abandons sont généralement dus au mariage pour les filles et l'exode pour les garçons. Mais il y a d'autres facteurs tels que les raisons scolaires (passage à un cycle supérieur) et les déplacements forcés dans les régions d'insécurité ;

- **Au titre du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs**

➤ Principaux résultats d'activités et ou de processus

La mission d'évaluation a pu constater une franche collaboration entre les partenaires de mise en œuvre du Programme, et les actions prévues pour le dispositif institutionnel et la coordination du Programmes ont été réalisées.

Le schéma mis en place pour la gestion du Programme, selon lequel, « le Ministère de la jeunesse et des sports est le ministère de tutelle du programme » paraît approprié et en phase avec les nouvelles orientations du gouvernement qui vient d'élaborer une nouvelle politique nationale de jeunesse dont la validation est déjà faite. « L'ancrage au niveau régional est assuré par le Conseil Régional dans chacune des régions d'intervention. Au niveau communautaire, celui-ci est assuré par les communes ». La mission a trouvé que ceci est pertinent, adapté, pratique et fonctionnel.

Les parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du Programme ont observé une dynamique de synergies d'actions dans le but de réussir sa mise en œuvre et de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice et à la promotion des DSSR.

Les informations collectées au cours des entretiens individuels indiquent que le staff est dynamique et a pris le leadership dans la mise en œuvre du Programme. La planification des activités a été réalisée en équipe, comprenant les responsables et associant les partenaires du Programme.

Sur le terrain, l'équipe d'évaluation a constaté que le staff du Programme a été en contact avec les bénéficiaires dans les localités de mise en œuvre du Programme, soit en présentiel, soit par téléphone.

Très souvent, dans le cadre des activités, les coordonnateurs régionaux se rendaient dans les localités d'intervention pour rencontrer les bénéficiaires, sauf en cas d'insécurité avérée.

Des rapports et autres comptes-rendus de suivi des activités ont été élaborés de façon mensuelle et trimestrielle au cours de la mise en œuvre du Programme. Mais, dans ces documents, les réalisations sur le terrain ne sont pas convenablement et suffisamment documentées. Il y a des analyses sur les forces et les faiblesses, ainsi que des recommandations. Mais peu d'informations disponibles sur l'atteinte des objectifs selon les indicateurs définis.

Les partenaires d'implémentation ont été recrutés à travers un processus, selon leur expérience en matière de SR/PF et leur connaissance du terrain. Les partenaires de mise en œuvre sont soutenus par le programme à travers les sessions de renforcement de capacité et les visites de terrain ; ce qui permet à ceux-ci ainsi qu'aux groupes cibles de bien travailler dans le sens de l'atteinte des objectifs.

Les relations de partenariats avec les services techniques, les communautés les collectivités et les structures d'offre (PSI, MSI, AMPPF) ont facilité l'implémentation et la synergie d'action du Programme JL SRAJ/JIGIYA au niveau terrain.

La mission formule les recommandations suivantes :

- **Au titre des recommandations générales :**

1. L'équipe d'évaluation recommande fortement la poursuite du financement du Programme sur une période de cinq (5) ans pour les 4 régions (2 anciennes et 2 nouvelles). Les 2 années antérieures de la phase pilote ont servi d'apprentissage afin de mieux tester les outils et la stratégie. Le fait d'étendre la durée de la phase d'extension du programme à 5 ans pour les 4 régions aura pour avantage de donner la même chance aux bénéficiaires en termes d'équilibre dans la fourniture des services et faciliter l'évaluation finale du programme. Celui-ci travaille sur la communication pour le changement de comportement qui est une œuvre de longue haleine, faut-il le rappeler. Une planification sur une période de 5 ans aidera à aligner les progrès des régions (anciennes et nouvelles). C'est la raison qui nous anime, en demandant de faire un Programme de 5 ans regroupant les 4 régions dégagant beaucoup de similarité contextuelle ;
2. En raison de l'insécurité dans certaines communes devant accueillir le Programme JL/SRAJ dans les régions pendant la phase pilote, il y a lieu de veiller à la sélection des sites de mise en œuvre dudit Programme, en prenant en compte cela, ou tout au moins, en développant des alternatives crédibles pour que le fléau ne soit pas un frein à la bonne exécution du projet au profit des jeunes. Dans un tel contexte, des alternatives devront être proposées de manière à procéder à des changements lorsque le contexte sécuritaire ne permet pas la mise en œuvre du Programme dans une localité donnée ;
3. Pendant la phase dite d'extension du Programme aux nouvelles régions que sont Kayes et Koulikoro, il devient nécessaire de veiller à accroître le nombre de communes couvertes dans les régions de Mopti et Ségou, si les moyens mis à dispositions permettent de couvrir les charges. Dans tous les cas, les leçons apprises pendant la phase pilote devraient permettre de minimiser les charges à propos ;

4. Certes, avec l'extension initialement programmée, l'on aura 2 régions qui auront totalisé 5 ans et 2 autres 3ans. Nous suggérons à l'Ambassade des Pays Bas d'accepter d'octroyer une période de 5 ans pour ce projet. Ceci permettra de juguler un possible déphasage de cadence entre les régions couvertes et aidera à ce que cela n'impacte pas sur les résultats finaux à termes. Toutefois, la théorie de changement gagnerait à être réajustée de manière que l'axe 2 soit mis en œuvre de manière coordonnée avec les autres organisations et structures partenaires. Il s'agit de garantir aux adolescents et jeunes, les services de SR/PF de qualité dans les zones d'intervention, après que le projet ait contribué à créer les besoins. Sans un partenariat dynamique et durable, cela risquerait de ne pas être réalisé alors que ceci constitue la finalité d'un tel projet. Le démarrage prochain du projet BKN2 pourra être une opportunité pour renforcer les stratégies de mise en œuvre de cet axe. Aussi, faut-il aller plus loin, en renforçant le partenariat et la collaboration avec les CSCOM et les CSREF des zones d'intervention du projet.
 5. Dans la perspective de la continuation et de l'extension du projet à de nouvelles communes et régions, il importe pour ses responsables, de bien intégrer dans ses stratégies et approches d'intervention l'existence du contexte national marqué par la pandémie du Covid 19 ainsi que de la dégradation persistante de la situation sécuritaire dans le pays. Même s'il est vrai que les responsables ont été, on peut plus imaginatifs et ingénieux pour que ceux-là n'impactent pas fondamentalement sur l'atteinte des résultats à termes, il faudrait développer des approches plus pointues pour contourner ces problèmes tout ceci devra être clairement pris en compte dans la ToC et dans le document de projet initial révisé.
- **Au titre des limites observées dans l'opérationnalisation effective de la Théorie de Changement (ToC) et de l'approche basée sur l'EPC**
6. Renforcer les résultats obtenus en matière de SR pour les bénéficiaires, en mettant un accent sur l'axe 2 de la théorie de changement, consistant à accroître l'accès des adolescents et des jeunes aux services de SR/PF dans les zones d'intervention. Le projet n'étant pas engagé dans l'offre de services de SSR/PF mais plutôt sur la création de la demande, il urge de créer les conditions pour la satisfaction des besoins dans les structures d'offres de services (CSCOM, ONG partenaires intervenant dans l'offre de services) etc. ;
 7. Prendre en compte les besoins spécifiques des adolescents et des jeunes de différentes tranches d'âge ;
 8. Renforcer les capacités des superviseurs, des conseillers et coordinateurs régionaux et des ADC de CAEB dans la collecte digitale des données, la mise à jour ainsi qu'à l'utilisation de la base des données et sur les thématiques couvertes par le Programme ;
 9. Former beaucoup plus de jeunes leaders pour leur donner les capacités de répliqueurs de groupes SR/EPC et des acteurs engagés dans le plaidoyer communautaire pour l'amélioration de l'environnement local en lien avec la SR/PF et le développement local ;
 10. Suivre l'évolution du contexte et accorder une attention particulière aux Violences Basées sur le Genre (VBG) dans les zones d'intervention compte tenu de l'insécurité grandissante.
 11. Développer des AGR pour lutter contre l'enrôlement de jeunes membres des groupes SR/EPC dans les groupes extrémistes et l'exode. Dans ce contexte, il y a lieu de mettre en relation les groupes EPC avec les structures de microfinance pour faciliter cela. L'épargne des groupes constituant la meilleure garantie pour aider les leaders de jeunes à aller plus loin dans leurs projets d'entreprises et ou d'AGR ;

12. Développer une stratégie de valorisation et consolidation des acquis des jeunes leaders atteints par la limite d'âge (ceux qui ont ou auront plus de 24 ans) ;
13. Suivre et mettre régulièrement à jour la base des données et le système de suivi évaluation ;
14. Intensifier le renforcement des capacités en plaidoyer ;
15. Maintenir les relations avec les jeunes leaders religieux ouverts au changement ;
16. Développer davantage, dans les formations, des thématiques relatives au terrorisme et la lutte contre l'extrémisme violent.

- **Au titre du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs**

17. Rendre opérationnel le système de quantification des jeunes du Programme orientés vers les centres de santé ;
18. Créer des coordinations locales au niveau des Cercles ;
19. Étoffer et définir plus clairement le rôle des membres de l'Alliance Caeb-Cordaid ;
20. Améliorer la qualité des rapports produits périodiquement par l'équipe du Projet, en apportant plus de précision dans les activités et les réalisations en lien avec les indicateurs de progrès ;

RESUME DU PROGRAMME

Titre du programme	Jeunes Leaders Santé Reproductive des Jeunes (filles et garçons) et Adolescent /es (JL/SRAJ) – Mali
Rêve	Améliorer de façon visible la santé de la reproduction des adolescent/es et des jeunes (filles et garçons) dans le but d'accélérer la capture du dividende démographique pour une plus grande réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile.
Objectif général	D'ici la fin du programme en 2024 contribuer à l'amélioration des indicateurs de santé en général et ceux de la SSRAJ en particulier par une meilleure information et une plus grande liberté de choix concernant leur santé reproductive et sexuelle.
Cibles	1 000 000 Jeunes et adolescent/es de 10-24 ans dans les zones d'intervention
Zones d'intervention	Première phase : 32 communes des régions de Mopti et Ségou Phase d'extension : 87 Communes dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti
Durée du programme	Phase pilote : Octobre 2019 à Septembre 2021 Phase d'extension : Octobre 2021 à Septembre 2024
Budget	Budget total : 5.863.618.453 F CFA Contribution Alliance CAEB – Cordaid : 25 600 000 F CFA Contribution Ambassade des Pays Bas : 5 838 017 300 F CFA.
Partenaires d'exécution	CAEB-CORDAID
Partenaire Financier	Ambassade des Pays Bas au Mali

Source : Document de Programme JL-SRAJ

I. INTRODUCTION

Le Mali, avec une superficie de 1 246 814 km², une population estimée à 20 933 072 habitants en 2020 dont 50,4% de femmes et 30,7% d'adolescents et de jeunes âgés de 10 – 24 ans¹, a connu depuis 2012, une crise multiforme (sociale, politique, sécuritaire, alimentaire, économique), sapant l'ensemble des efforts de développement entrepris depuis des décennies.

Les conséquences de cette crise sont énormes et profondes, notamment d'importantes pertes en vies humaines, de graves violations des droits humains, la dispersion des cadres qualifiés, d'énormes dégâts matériels, la destruction parfois systématique des infrastructures existantes et le saccage des chantiers en cours, le recul de l'économie entraînant l'accroissement de la pauvreté, le déficit chronique de paix et l'intensification de l'insécurité avec la prolifération des armes et un nombre impressionnant de déplacés et de réfugiés.

Les régions du nord et du centre (Taoudénit, Ménaka, Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti, Ségou, San, Douentza et Bandiagara) ont été particulièrement affectées, avec la fourniture de services sociaux de base, particulièrement la santé et l'éducation. Des parties des régions de Kayes et Koulikoro ont également été affectées par cette crise.

Dans le domaine de la santé, beaucoup d'efforts ont été consentis par le gouvernement, avec l'accompagnement des partenaires.

L'accès aux services de santé de la reproduction et les mécanismes mis en place par le Gouvernement (gratuité des consultations pré et post natales, gratuité de la césarienne, mécanisme de protection sociale et assurance – maladie) ont eu des effets notables sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Toutefois, la situation demeure préoccupante.

Au Mali il y a des lois et plans sur le droit en matière de santé et de la procréation, tel que la loi SR de 2002, mais le pays montre encore des avancées timides sur le terrain. Par exemple, actuellement, la législation malienne ne dispose pas d'une loi spécifique contre les violences basées sur le genre (viol, mutilations sexuelles féminines...). L'Etat malien s'est engagé à mettre fin aux mariages d'enfants et aux mutilations sexuelles féminines. Mais, le pays rencontre des problèmes d'application de ces engagements.

Selon une étude du FNUAP², les adolescentes et jeunes ont un accès restreint à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive. La loi relative à la santé de la reproduction ne prend pas en compte les besoins spécifiques des adolescentes. Elle ne prévoit pas non plus la gratuité des contraceptifs aux mineures.

Le Mali dispose d'une loi générale (Loi N°06/028 du 29 juin 2006) définissant les règles relatives à la prévention, la prise en charge et le contrôle du VIH / SIDA. L'article 17 de la loi indique que les personnes mineures doivent avoir le consentement écrit de leurs parents ou tuteurs pour effectuer un test de dépistage au VIH. Cette mention limite l'accès des adolescents à la connaissance de leurs statuts sérologiques.

¹ DNP-Projection de la croissance en 2020. Cité par les termes de référence de l'étude

² Leçons tirées du premier cycle de l'examen périodique universel. Santé et droits en matière de sexualité et de reproduction : des engagements à l'action. UNFPA

L'engagement au Mali pour l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes pourrait être renforcé si davantage de ressources étaient consacrées à ces thématiques et si l'Etat s'impliquait pour le vote de lois et leur application.

C'est dans ce contexte que le Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ), dénommé « JIGIYA », a été mis en œuvre par l'alliance CAEB- Cordaid et financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas.

Il s'agit avant tout, faut-il le rappeler, d'un programme de promotion de l'accès des adolescents et des jeunes aux services de santé sexuelle et de la reproduction, utilisant une approche dénommée EPC pour faciliter la mobilisation des jeunes, leur maintien durable dans le processus de création des besoins de leurs pairs en matière de SR/PF, à travers les séances de sensibilisations qu'ils organisent au sein des groupes et dans la communauté auprès de leurs pairs et portant sur différentes thématiques ciblées et en lien avec les besoins des ados et des jeunes. Sur la base de cela, les jeunes exprimant le besoin d'aller vers les structures d'offres de services sont encadrés et soutenus et, sur la base d'un partenariat avec celles-ci, les jeunes sont pris en charge selon les normes et les standards de qualité régissant l'offre des services.

Sa stratégie d'intervention est focalisée sur la création de groupes de jeunes selon l'approche « Epargner Pour le Changement » (EPC) et l'émergence de jeunes leaders pour la promotion des droits reproductifs et sexuels. Il s'agit d'organiser les jeunes afin de les informer sur la santé de la reproduction et favoriser l'émergence de jeunes leaders capables de mobiliser les jeunes autour de leur santé de la reproduction

Cette étude concerne l'évaluation de la phase pilote du Programme, exécutée dans un contexte global de crise sanitaire due à la pandémie COVID 19 (fermeture des frontières aériennes, terrestres et fluviaux ; interdiction de tout regroupement de plus de cinquante personnes ; fermeture des écoles et des lieux publics), d'insécurité croissante ; ainsi que les crises politiques (coups d'état) et sociales (manifestations, grèves).

L'évaluation de la phase pilote du Programme JL/SRAJ fait partie intégrante des clauses de la convention de financement liant l'alliance CAEB-CORDAID à l'Ambassade du Royaume des Pays –Bas à Bamako. Elle s'inscrit également dans une approche d'amélioration continue de la conception, la mise en œuvre, la gestion et le suivi dudit Programme.

L'évaluation se justifie également en tant que moyen de permettre au Programme de faire le point sur l'avancement des actions ou activités qui sont menées en vue d'en garantir le niveau de performance prévu au départ, et d'apporter les améliorations nécessaires pour une meilleure implémentation. Cet impératif est crucial au Mali où les problèmes sécuritaires s'intensifient ; l'environnement politique et social est très changeant.

Le présent rapport d'évaluation du Programme JIGIYA a été réalisée sur la période Septembre-Octobre 2021. Cette étude survient environ 24 mois après sa mise œuvre.



Groupe de discussion avec les jeunes non-membres de groupes EPC dans les zones d'intervention de Jigiya

II. ACTEURS, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Cette évaluation implique les acteurs suivants :

- Ambassade du Royaume des Pays Bas ;
- Alliance CAEB-CORDAID ;
- Principaux acteurs et partenaires du Programme JL/SRAJ ;
- Bénéficiaires du Programme JL/SRAJ ;
- Membres du personnel du Programme JL/SRAJ ;
- Participants/bénéficiaires de programmes axés sur les adolescents et les jeunes ;
- Prestataires de services et des décideurs politiques ;
- Autres acteurs œuvrant dans le secteur de l'adolescence et de la jeunesse ;
- Des personnes ressources (autres bailleurs et ONG intervenant dans le même domaine).

La mission vise à apprécier et analyser la mise en œuvre de la phase pilote du Programme à travers les objectifs suivants :

Objectif 1 : Evaluer la pertinence et l'efficacité de la ToC et de l'approche basée sur Epargne pour le Changement (EPC) ainsi que le niveau d'atteinte des résultats du programme JL/SRAJ durant sa phase pilote.

Objectif 2 : Evaluer la pertinence et l'efficacité du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des Partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du programme durant la phase pilote de JL/SRAJ.

Au terme du processus d'évaluation, les résultats suivants sont attendus :

10. La pertinence et l'efficacité de la ToC de JL-SRAJ sont évaluées ;
11. L'approche d'intervention basée sur l'EPC est analysée ;
12. Le niveau d'atteinte des résultats du programme JL/SRAJ durant sa phase pilote est apprécié ;
13. Les forces et limites des ToC et de la démarche EPC sont identifiées ;
14. Des mesures d'amélioration sont proposées ;
15. La pertinence et l'efficacité du dispositif opérationnel de mise en œuvre sont appréciées ;

16. Le choix des Partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du programme durant la phase pilote de JL/SRAJ sont analysés ;
17. Des mesures d'amélioration en termes de collaboration entre acteurs sont proposées ;
18. Des recommandations et suggestions sont formulées pour aider la décision de l'Ambassade concernant la suite à donner à la phase pilote de JL-SRAJ.

III.METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La méthodologie de l'étude s'inscrit dans une démarche participative et inclusive en étroite collaboration avec les commanditaires de l'étude.

3.1. Les principales phases de l'étude

Les travaux de la mission sont réalisés selon le schéma méthodologique suivant construit autour de quatre phases :

Première phase : Préparation de l'étude

Elle est exécutée à travers les activités suivantes :

- ❖ Prise de contact avec les responsables (Ambassade et Alliance CAEB-CORDAID) ;
- ❖ Organisation de réunions de cadrage pour avoir une compréhension commune des termes de référence et notamment de la méthodologie ;
- ❖ Peaufinage de la méthodologie ;
- ❖ Echanges sur les aspects logistiques de l'étude et de l'appui qui sera apporté par l'alliance en raison du contexte sécuritaire.

Deuxième phase : Elaboration et validation des outils de collecte des données

Il s'agit ici de :

- ❖ La collecte et l'analyse des principaux documents du Programme :
 - ✓ Document du Programme ;
 - ✓ Etude de base du Programme ;
 - ✓ Cadre de rendement du Programme ;
 - ✓ Cadre logique révisé ;
 - ✓ Décisions de création des comités de pilotage à Ségou et Mopti ;
 - ✓ Base des données du Programme ;
 - ✓ Plan de Suivi-Evaluation ;
 - ✓ Plans d'actions annuels ;
 - ✓ Rapports annuel et semestriel ;
 - ✓ Convention de financement du Programme ;
 - ✓ Cadres d'exécution des budgets alloués et dépensés ;
 - ✓ Rapports des ateliers d'évaluation et d'analyse des contraintes des jeunes (filles et garçons) des deux régions (Mopti et Ségou) couvertes par cette première phase ;
 - ✓ Termes de référence standard de recrutement des différents spécialistes travaillant actuellement sur le programme ;

- ✓ Lettre circulaire de tenue de réunion du comité de pilotage du programme à Ségou ;
 - ✓ PV de réunion du comité de pilotage de Ségou de février 2021 ;
 - ✓ Plan d'action Jigiya et sa note explicative ;
 - ✓ Liste des acteurs multisectoriels ;
 - ✓ Liste des communes couvertes par le programme.
- ❖ L'élaboration des outils de collecte :
- ✓ Un questionnaire (voir Annexe 2) destiné aux acteurs clés (CAEB, Cordaid, ONG de mises en œuvre) ;
 - ✓ Un questionnaire (voir Annexe 3) destiné aux partenaires impliqués dans la mise en œuvre ;
 - ✓ Des entretiens avec les acteurs clés (voir les TDR en Annexe 4) ;
 - ✓ L'organisation des focus groupes (SR/EPC) avec les bénéficiaires et les non bénéficiaires (voir le guide en Annexe 5).
- ❖ L'organisation d'une réunion sur les outils ;
- ❖ La validation des outils à travers des réunions avec l'Alliance CAEB-CORDAID.

Troisième phase : Analyse de la documentation supplémentaire et collecte des données

Les documents supplémentaires ont été recueillis auprès des différents acteurs, lus, traités et analysés. Cette analyse a été complétée par la collecte des informations auprès des acteurs.

Compte tenu de la situation sécuritaire, la méthodologie s'est basée sur les points suivants :

- Enquêtes en ligne ;
- La mobilisation des acteurs du Programme sur le terrain pour la constitution et l'organisation des focus groupes ;
- Interviews individuelles en présentiel ou par téléphone ;
- Entretiens avec les groupes SR/EPC en présentiel et en ligne ;
- Enquêtes réalisées dans les langues locales avec la désignation des traducteurs dans certains cas ;
- Travail en équipe ;
- Comptes rendus journaliers.

Quatrième phase : Production du rapport

La mission a procédé à l'élaboration et au dépôt d'un rapport provisoire. Ce rapport est adressé au commanditaire de l'évaluation et partagé avec les responsables du Programme, pour amendements avant sa finalisation.

Au terme de la production et partage du rapport provisoire, la mission a organisé un atelier qui regroupant les principaux acteurs et partenaires impliqués.

Sur la base des observations et réactions recueillies lors de la validation du rapport provisoire, la mission élabore un rapport final.

3.2. Les Caractéristiques de l'échantillon analysé

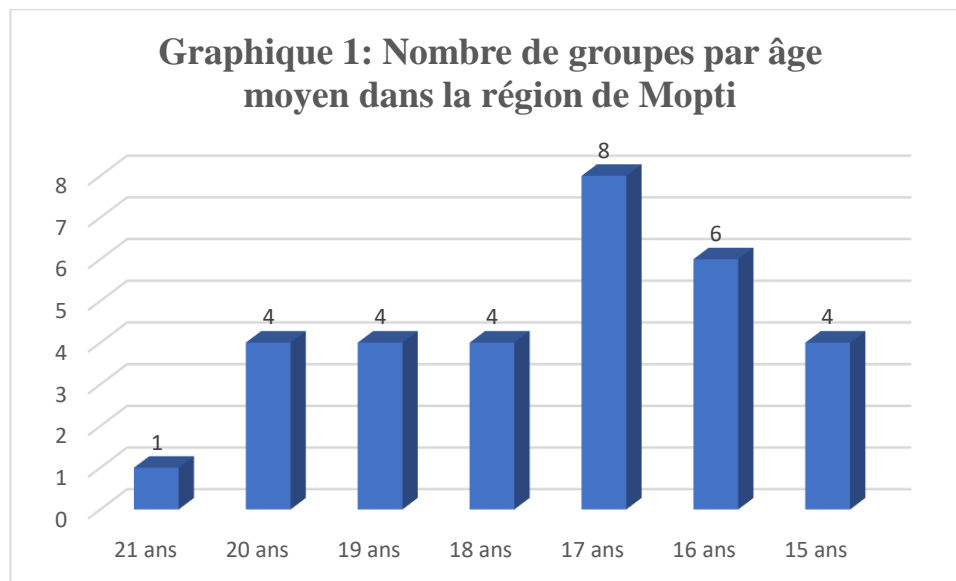
L'échantillonnage pour l'enquête a été réalisé à partir de la situation sécuritaire de la zone, des échanges avec les responsables du Programme, des informations contenues dans les différents documents du programme, et dans les rapports et comptes-rendus des activités sur le terrain.

Tableau 1 : Nombre de groupes SR/EPC ayant participé à l'enquête selon les cercles

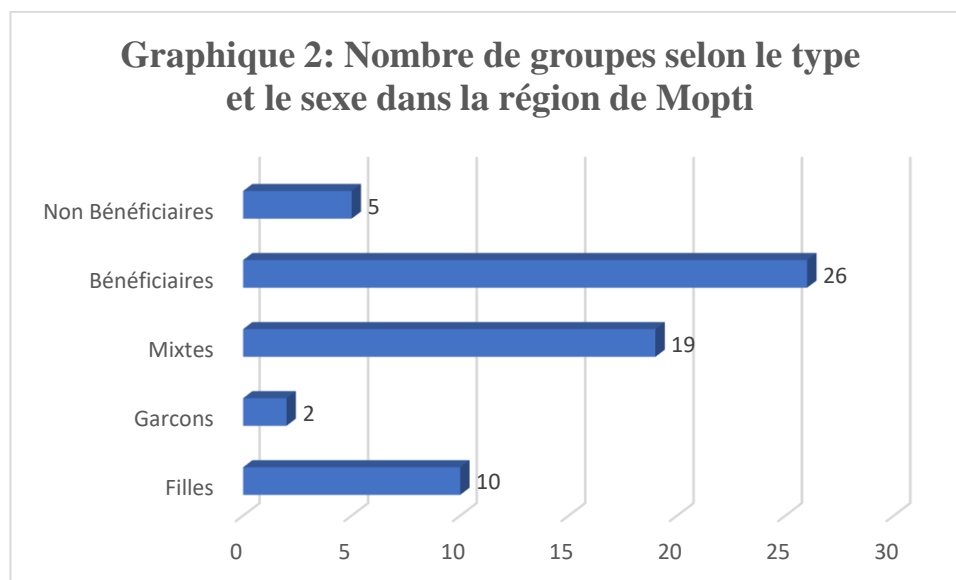
Cercles	Nombre de groupes SR/EPC	Effectif total des membres des groupes SR/EPC	Effectif des filles membres des groupes SR/EPC
Mopti	7	98	64
Bandiagara	5	54	37
Bankass	5	87	63
Koro	7	99	52
Ténenkou	7	113	74
Ségou	12	248	184
San	11	251	204
Total	54	950	678

Au total 54 groupes SR/EPC ont été sélectionnés (23 à Ségou et 31 à Mopti) pour des entretiens, soit 950 jeunes et adolescents, dont 678 filles (71 %). L'objectif poursuivi était de collecter des informations qualitatives. Cela a permis d'apprécier les changements survenus suite à la mise en œuvre des activités et de comprendre la qualité de la gestion du Programme. De plus, ces entretiens ont été un moyen d'identifier les difficultés dans la mise en œuvre du Programme et le degré d'implication et la contribution des acteurs clés ; ainsi que les leçons à tirer pour l'amélioration des interventions.

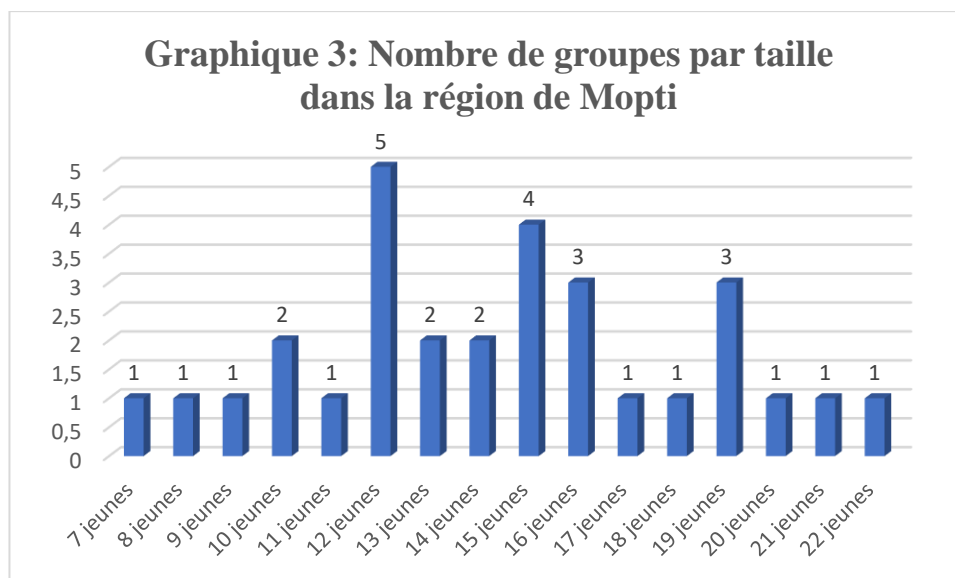
A Mopti, au total, 31 groupes ont été auditionnés, comprenant 451 membres dont 388 filles (64 %). L'âge moyen des différents groupes est d'environ 17 ans. Le nombre de groupes par âge est indiqué dans le graphique 1. Le nombre de groupes selon le type et le sexe est indiqué dans le graphique 2 ci-dessous. La taille moyenne des groupes est d'environ 15 jeunes et adolescents. La répartition du nombre de groupes par taille est dans le Graphique 3. Les détails sont en Annexe 6.



Ce sont les groupes dont l'âge moyen est de 17 ans qui sont les plus nombreux (8), suivis des groupes de 16 ans (6). Toutefois, les groupes dont l'âge moyen dépasse 18 ans sont encore plus nombreux (9).

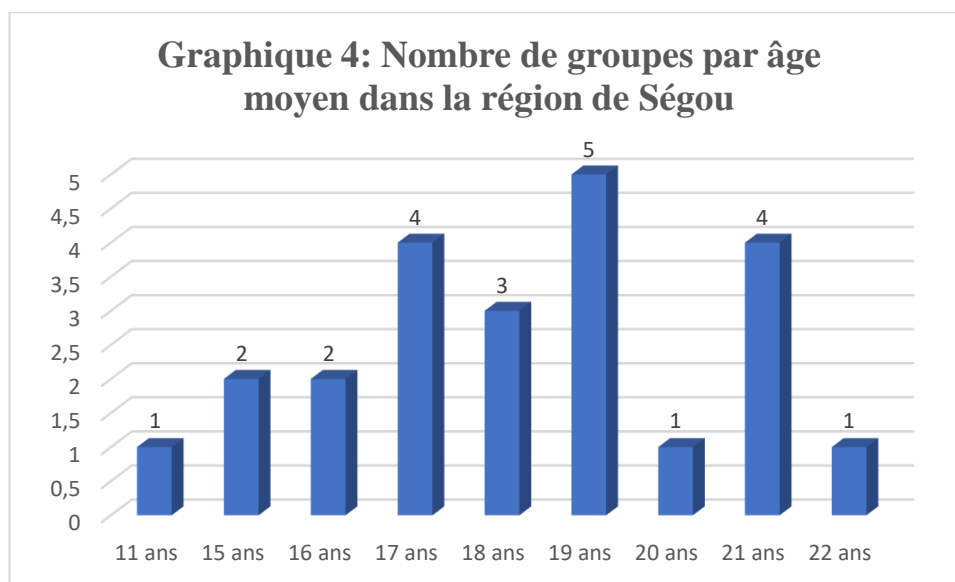


Le Graphique 2 montre que l'échantillon de la région de Mopti comprend 26 groupes bénéficiaires du Programme contre 5 qui sont pris comme groupes « témoins » dans le cadre de cette étude et qui ne sont pas bénéficiaires du Programme. Aussi, les groupes mixtes (filles et garçons) sont les plus nombreux, suivis par les groupes de filles (10). Il n'y a que deux groupes de garçons.

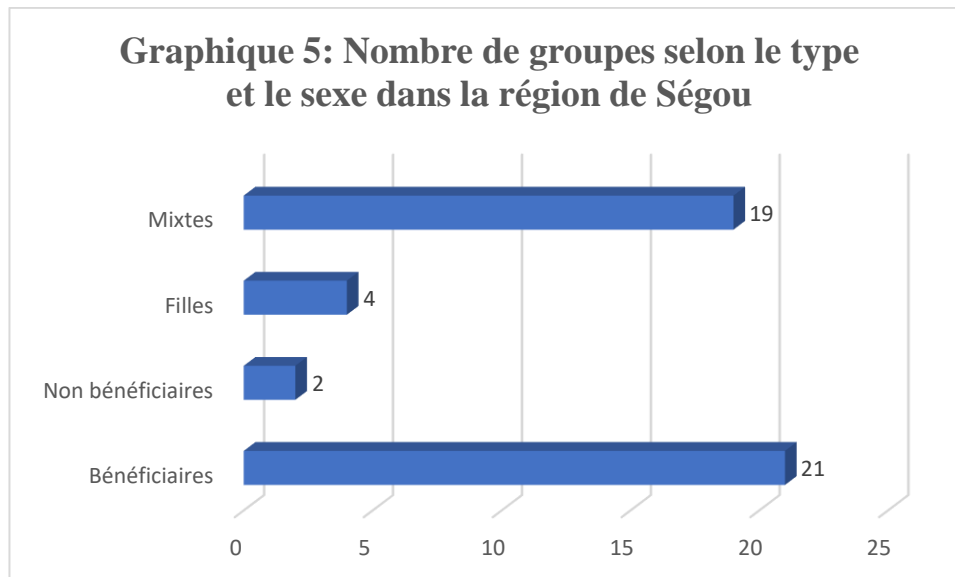


L'analyse du nombre de groupes selon la taille montre que les groupes de 12 à 15 jeunes sont les plus nombreux (13), suivis des groupes de 16 à 21 jeunes (11).

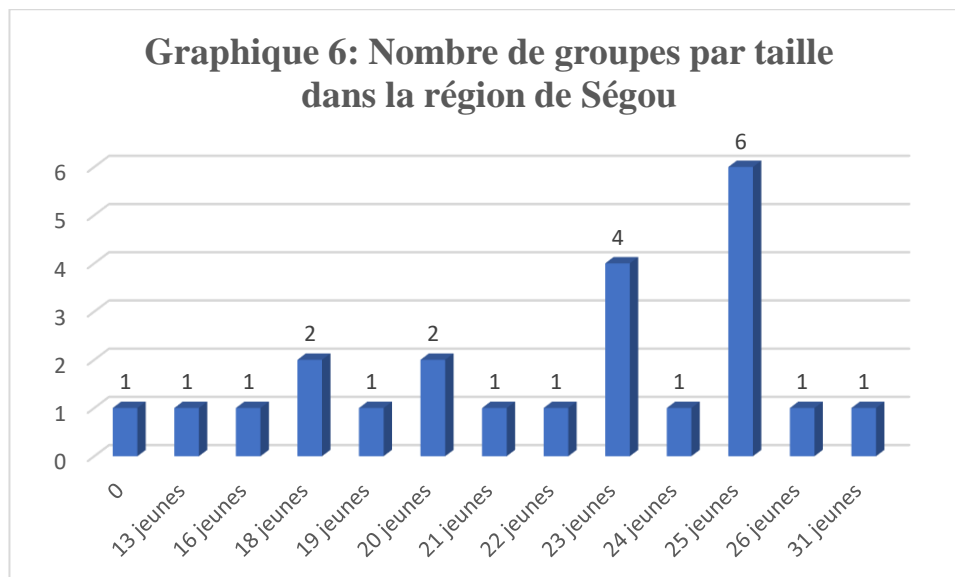
A Ségou, au total, 23 groupes ont été auditionnés, comprenant 451 membres dont 388 filles (78 %). L'âge moyen des différents groupes est d'environ 18 ans, légèrement supérieur à celui de Mopti. Le temps moyen mis pour les échanges est d'environ 39 minutes selon la taille des groupes, soit seulement trois minutes de plus qu'à Mopti où beaucoup d'échanges ont été organisés en ligne. Le nombre de groupes par âge est indiqué dans le graphique 4. Le nombre de groupes selon le type et le sexe est indiqué dans le graphique 5 ci-dessous. La taille moyenne des groupes est d'environ 22 jeunes et adolescents, largement supérieure à celle de Mopti. La répartition du nombre de groupes par taille est dans le Graphique 6. Les détails sont en Annexe 6.



Ce sont les groupes dont l'âge moyen est de 19 ans qui sont les plus nombreux (5), suivis des groupes de 21 et 17 ans (4). Comme à Mopti, les groupes dont l'âge moyen dépasse 18 ans sont encore plus nombreux (11).



Le Graphique 5 montre que l'échantillon de la région de Ségou comprend 21 groupes bénéficiaires du Programme contre 2 qui sont pris comme groupes « témoins ». Les groupes mixtes (filles et garçons) sont les plus nombreux (19) que les groupes de filles (4). Il n'y a pas de groupe de garçons.



Concernant le nombre de groupes selon la taille, à Ségou, ceux de 23 à 25 jeunes sont les plus nombreux (11), suivis des groupes de 18 à 22 jeunes (7).

3.2.2. Interviews individuelles

Tableau 2 : Nombres de parties prenantes ayant répondu aux questionnaires individuels

Localités	Nombre de personnes enquêtées parmi les acteurs clés (CAEB, Cordaid, ONG de mise en œuvre)	Nombre de personnes enquêtées parmi les partenaires (services publics, collectivités, leaders traditionnels et religieux)
Bamako	3	3
Cercle de Mopti	3	8
Cercle de Bandiagara	3	8
Cercle de Bankass	3	5
Cercle de Koro	3	10
Cercle de Ténenkou	3	9
Cercle de Ségou	11	23
Cercle de San	7	7
Total	36	73

Parmi l'ensemble des acteurs ayant participé au programme, les entretiens individuels ont concerné 109 personnes. Elles sont des :

- Acteurs clés (CAEB, Cordaid, ONG de mises en œuvre) ;
- Leaders traditionnels ;
- Chefs de village ;
- Chefs de quartier ;
- Elus et des agents travaillant dans les collectivités territoriales ;
- Agents de terrain du Programme ;
- Leaders religieux ;
- Travailleurs des services publics.

3.3. Limites et difficultés rencontrées

Cette étude n'échappe pas à un certain nombre de contraintes et de limites dont les principales peuvent être présentées de la façon suivante :

- Les problèmes sécuritaires qui n'ont pas permis à la mission d'évaluation d'être présent dans certaines localités de mise en œuvre du Programme ;
- La saison d'hivernage (saison des pluies), qui se trouve être la période pendant laquelle les producteurs agricoles travaillent aux champs, a joué sur le nombre de bénéficiaires présents sur les sites ;
- Le choix des membres des groupes (bénéficiaires ou non) n'a pas été effectué de façon aléatoire lors

de l'évaluation. Il a été fait par commodité en commun accord entre l'équipe d'évaluation, l'Alliance CAEB-CORDAID et l'Ambassade des Pays-Bas ;

- L'effectif des groupes est très variable : de 7 à plus de 31 personnes. Les groupes de faible effectif sont généralement à dominance des scolaires dont les membres sont partis en vacances.

En dépit de ces contraintes et de ces limites, l'équipe d'évaluation est convaincue que les constats, les résultats présentés, les conclusions et les recommandations formulées sont crédibles, réalistes et seront utiles pour les prochaines étapes du Programme.

IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE DE LA ToC

Dans ce chapitre les réponses aux questions suivantes, conformément aux TDR, sont développées :

- La ToC est-elle pertinente ?
- La Toc a-t-elle été efficace ?
 - Dans quelle mesure le programme JL/SRAJ peut-il prétendre avoir atteint les résultats suivants durant sa phase pilote ?
 - Les hypothèses qui sont à la base de la théorie du changement se confirment-elles ?
 - Dans quelle mesure JL/SRAJ a-t-il offert aux jeunes la possibilité de faire entendre leur voix et de défendre leurs droits ?
 - Le programme a-t-il contribué à l'émergence de jeunes leaders en SR/PF au niveau local ?
 - Dans quelle mesure les jeunes de 10-24 ans disposent-ils d'un accès amélioré à des informations sur les SR/PF de qualité, au niveau communautaire ?
 - Dans quelle mesure les jeunes peuvent-ils et ont-ils l'opportunité d'utiliser des services de SSR adaptés aux jeunes ?
 - Dans quelle mesure les obstacles sociaux, culturels et de genre aux SR/PF des jeunes et des populations clés ont-ils diminué ; en d'autres termes, est-ce qu'on perçoit une certaine évolution dans les normes sociale de m'exerce des droits DSSR ?
 - Les jeunes vivant dans les Régions de Mopti et Ségou sont-ils capables et motivés, de faire des choix éclairés au sujet de leurs SR/PF et leurs droits sexuels et reproductifs sont-ils respectés ?
 - Si l'efficacité et la pertinence de la ToC et de la démarche sont confirmées dans les régions pilotes, sont-elles applicables aux régions de Kayes et Koulikoro ?

Afin d'atteindre ses objectifs, le Programme se repose sur trois axes complémentaires :

- **Axe 1 - Capacitation et autonomisation** : le programme mobilise et organise les jeunes en groupes selon la méthodologie EPC (Epargner Pour le Changement) pour leur donner les compétences organisationnelles, la dynamique et la discipline de groupe afin de participer régulièrement aux processus de renforcement de capacités sur la mobilisation et la gestion de leurs épargnes, la SR/PF, l'engagement de leurs ressources dans le financement d'AGR capables de les procurer des revenus stables pour qu'ils arrivent à faire face à leurs propres besoins. Cela permet aussi l'émergence de jeunes leaders qui pourront être des portes voix des jeunes à tous les niveaux.

Selon l'étude, l'accomplissement du premier objectif (toucher au moins 1 000 000 de jeunes et adolescents filles et garçons par les informations saines et appropriées en matière de santé de la reproduction d'ici à fin 2024 dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro), est réalisé à travers l'axe 1. Cela implique des accompagnements continus des jeunes et adolescents (filles et garçons) en formation et information sur la mobilisation et la gestion de leurs épargnes, ainsi que la SR/PF et les différentes thématiques du Programme

- **Axe 2- Choix des jeunes** : Disposant des informations et connaissances nécessaires sur la SR/PF et des compétences de vie courante, les jeunes membres des groupes EPC et les jeunes leaders formés vont mobiliser les autres jeunes de leurs communautés et les informer sur les points d'accès aux produits et services SR/PF, les avantages et leurs modes d'utilisation ainsi que les autres thématiques ciblées par le Programme. Ce qui permet aux jeunes de faire des choix éclairés en matière d'accès aux services et **produits** SR/PF, prendre des décisions et faire des prises de

positions responsables par rapport à leur sexualité. Les différents partenaires, institutions et programmes impliqués dans le domaine de l'accès et la fourniture des services et produits de santé de la reproduction sont contactés pour définir les modalités de collaboration pour faciliter leur accès.

Le deuxième objectif (accès aux services complets et conviviaux adaptés aux besoins au moins à 400 000 jeunes dans les zones d'intervention d'ici à 2024) sera atteint à travers l'axe 2. Pour réussir un tel changement, l'implication des différents services publics et d'autres partenaires spécialisés dans l'accès et l'offre des services et produits de SR/PF est indispensable.

- **Axe 3- Voix des jeunes** : Pour que les jeunes puissent librement jouir de leurs droits sexuels et reproductifs, il faut créer un environnement favorable et propice. Les jeunes sont parties intégrantes de l'ensemble des cadres de concertation et de dialogue mis en place et ou intégrés dans les zones d'intervention. Les jeunes leaders créent des réseaux et ou des alliances avec tous les autres acteurs et utilisent plusieurs canaux de communication et de plaidoyer pour se faire entendre afin de porter le changement désiré ou souhaité sur les perceptions et attitudes néfastes à la promotion de la santé des adolescents et jeunes et de sa pleine participation au processus de son développement.

Le troisième objectif (impulser une dynamique organisationnelle, de renforcement des capacités et de leadership auprès de 40 000 adolescents et jeunes dont au moins 40% de filles en matière de santé de la reproduction et d'autonomisation effective d'ici 2024), qui sera accompli selon l'axe 3, constitue un aspect important du Programme pour assurer une durabilité à travers la démultiplication et l'extension des acquis. Cela se fera avec l'accompagnement des services publics, des collectivités et des leaders religieux et traditionnels.

L'évaluation considère que la théorie de changement du Programme JL/SRAJ repose sur trois piliers complémentaires (voir Figure 1) :

- L'accomplissement du premier objectif (toucher au moins 1 000 000 de jeunes et adolescents filles et garçons par les informations saines et appropriées en matière de santé de la reproduction d'ici à fin 2024 dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro) à travers l'axe 1. Cela implique des accompagnements continus des jeunes et adolescents (filles et garçons) en formation et information sur la mobilisation et la gestion de leurs épargnes, ainsi que la SR/PF et les différentes thématiques du Programme.
- Le deuxième objectif (accès aux services complets et conviviaux adaptés aux besoins au moins à 400 000 jeunes dans les zones d'intervention d'ici à 2024) sera atteint à travers l'axe 2. Pour réussir un tel changement, l'implication des différents services publics et d'autres partenaires spécialisés dans l'accès et l'offre des services et produits de SR/PF est indispensable.
- Le troisième objectif (impulser une dynamique organisationnelle, de renforcement des capacités et de leadership auprès de 40 000 adolescents et jeunes dont au moins 40% de filles en matière de santé de la reproduction et d'autonomisation effective d'ici 2024), qui sera accompli selon l'axe 3, constitue un aspect important du Programme pour assurer une durabilité à travers la démultiplication et l'extension des acquis. Cela se fera avec l'accompagnement des services publics, des collectivités et des leaders religieux et traditionnels.

Sur la base de la revue documentaire des documents (prodoc, rapports d'activités, cadre de rendement et autres rapports spécifiques d'activités etc.), des réunions tenues entre l'équipe de consultants et les responsables du projet au niveau national et dans les régions, de l'exploitation des questionnaires individuels et de l'organisation de plusieurs focus groupes auprès des jeunes dans les zones d'intervention, l'équipe d'évaluation s'est prononcé sur les aspects suivants :

- **Au titre de l'analyse de la Théorie de Changement (ToC) et de l'approche basée sur l'EPC**

Le Programme a prévu, lors de sa phase pilote, de toucher, dans les zones du d'intervention, **226 150** jeunes par des informations correctes pour des choix éclairés en matière de SR/PF. L'équipe d'évaluation a constaté, selon les données obtenues auprès des responsables du Programme, que cette prévision a été largement dépassée. En 18 mois de mise en œuvre opérationnelle, le projet a touché au total **394 776** jeunes et adolescents qui ont été touchés par des activités d'informations complètes sur la SR/PF, soit un taux de réalisation se situant aux alentours de **175%** par rapport aux prévisions initiales. Ce qui est une excellente performance.

Aussi, selon les témoignages des agents de santé sur le terrain et des documents reçus auprès des acteurs clés, il y a eu une plus grande fréquentation des centres de santé suite à l'orientation des ADC et des jeunes membres des groupes SR/EPC. A titre d'exemple, selon le SIS du CSREF de Ségou, **28 592 jeunes (filles et garçons) de 15 à 24 ans** utilisent les services cliniques et à base communautaire de la SR/PF. Selon le médecin-Chef du CSREF de Ségou, le Programme JL-SRAJ a beaucoup contribué à ce résultat de par ses actions. L'accès des jeunes et adolescents (filles et garçons) aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins ont été améliorés.

Les jeunes (filles et garçons), rencontrés dans le cadre de cette évaluation, assurent avoir été formés pour être de véritables acteurs de changement social en faveur de la SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF) dans la communauté.

Des activités de formation ont aussi été réalisées en leadership, en entrepreneuriat, sur les questions liées à la SR/PF, auprès des jeunes, en vue de contribuer à l'émergence de jeunes leaders en SR/PF au niveau local. Ceux-ci pourront ainsi mieux faire entendre la voix des jeunes et défendre leurs droits en matière de SR.

Selon les informations recueillies lors de cette évaluation, les jeunes (filles et garçons) leaders formés ont amélioré leur participation au débat public, aux prises de décisions concernant leurs droits sexuels et reproductifs aux niveaux village, communes, cercles, régions et national.

Le Programme a contribué pour que les obstacles sociaux, culturels et de genre, liés à la SR/PF des jeunes, diminuent. Des actions, telles que le dialogue intergénérationnel entre les jeunes leaders, les leaders religieux et locaux /coutumiers, ont été réalisées Les leaders religieux ont été formés sur la SR ; ils contribuent à décourager ouvertement les mariages d'enfants, l'excision et les violences basées sur le genre.

- **Au titre de l'analyse de l'approche basée sur l'EPC « approche innovante de mobilisation communautaire du projet auprès des jeunes et des autres acteurs parties prenantes »**

L'équipe d'évaluation a constaté une bonne cohésion entre les membres des différents groupes SR/EPC bénéficiaires mis en place dans les zones d'intervention. Ceux-ci reçoivent régulièrement des informations sur les thématiques du programme (SR, droit sexuel, produits contraceptifs) pour qu'ils disposent d'un accès amélioré à des informations sur la SR/PF de qualité, au niveau communautaire ;

L'équipe d'évaluation a également constaté que le Programme est bien connu dans les zones d'intervention aussi bien par les groupes SR/EPC bénéficiaires que les jeunes non bénéficiaires du Programme.

Au total 652 groupes SR/EPC (sur 770 prévus lors de la phase pilote, soit un taux de près de 85%) ont été mis en place (393 dans la région de Mopti sur 491 prévus, soit 80% ; 259 à Ségou sur 278 à Ségou, soit 93%). Parmi ceux-ci 80 (63 ; 17) sont des groupes de garçons, 157 (105 ; 52) des groupes des filles et 415 (225 ; 190) mixtes (filles et garçons). Les groupes répliqués par des jeunes leaders sont au nombre de 90 (62 ; 28).

Au total 14 620 membres (jeunes et adolescents), dont 8 901 filles (61%), ont adhéré aux 652 groupes SR/EPC, sur 9 046 prévus pour la phase pilote, soit un taux de réalisation de près de 162%. On en déduit une moyenne de 22 membres par groupe. Ce nombre est adéquat avec le nombre maximal (25 personnes) recommandé pour les groupes EPC. La mission estime que c'est une excellente performance.

Les jeunes leaders formés sont au nombre de 1 569 (11% de l'effectif total des membres), dont 693 filles (soit 8% de l'effectif des filles membres et 44% des jeunes leaders), sur 1 132 prévus durant la phase pilote, ce qui constitue près de 139% de taux de réalisation comparé aux prévisions initiales. Ils sont 892 dans la région de Mopti (57% de l'effectif des jeunes leaders), dont 455 filles (51%), soit un taux de réalisation de 124% ; 677 dans la région de Ségou (43% de l'effectif des jeunes leaders), dont 238 filles (35%), soit un taux de réalisation de 166%. Ce qui est une excellente performance.

Les entretiens avec les groupes SR/EPC indiquent l'importance de l'EPC dans la stratégie de mobilisation des jeunes. Tous les groupes SR/EPC des jeunes (filles et garçons) interrogés, sans exception, reconnaissent que les ressources tirées des groupes deviennent des fonds pour s'occuper de leurs besoins en matière de santé et d'entreprendre des AGR leur permettant d'être autonomes. Un des points qui est fréquemment ressorti, lors des entretiens avec les jeunes (filles et garçons), est que la méthodologie offre un espace convivial et propre aux jeunes pour apprendre, grâce aux rencontres régulières, sur la SR, /PF, les MGF le mariage précoce.

Pour la mission d'évaluation, l'utilisation des groupes SR/EPC comme porte d'entrée a été une excellente initiative pour que les jeunes puissent recevoir des formations sur la SR/PF et les autres thématiques ciblées par le Programme (plaidoyer, Compétences de vie courante-CVC et Compétences complémentaires en SR PF).

Le total des fonds épargnés et prêtés dans les 2 régions s'élève respectivement à 37 054 283 et 17 668 850 FCFA. Selon les régions : A Mopti, 27 568 858 (74% des fonds épargnés) et 10 985 350 (62% des fonds prêtés) ; A Ségou, 9 485 425 (26%) et 6 683 500 (38%) ;

Avec un taux global d'abandon de 1,68% et 84% de participation aux réunions pour les groupes mixtes, qui constituent 64% des groupes créés, on voit une bonne performance des groupes SR/EPC. On observe 1,59% de taux d'abandon et près de 76% de taux de participation chez les groupes des garçons qui sont les moins nombreux (12% des groupes créés). Les groupes de filles (24% des groupes créés) ont un fort taux de participation (près de 92%) et le plus faible taux d'abandon (0,85%). Ce qui montre une bonne participation des filles au Programme. Les plus forts taux d'abandon sont dans les Cercles de Ségou et San. Les plus faibles taux de participation aux réunions sont dans les Cercles de Mopti et Bandiagara. Les abandons sont généralement dus au mariage pour les filles et l'exode pour les garçons. Mais il y a d'autres facteurs tels que les raisons scolaires (passage à un cycle supérieur) et les déplacements forcés dans les régions d'insécurité ;

- **Au titre du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs**

La mission d'évaluation a pu constater une franche collaboration entre les partenaires de mise en œuvre du Programme, et les actions prévues pour le dispositif institutionnel et la coordination du Programmes ont été réalisées.

Le schéma mis en place pour la gestion du Programme, selon lequel, « le Ministère de la jeunesse et des sports est le ministère de tutelle du programme » paraît approprié et en phase avec les nouvelles orientations du gouvernement qui vient d'élaborer une nouvelle politique nationale de jeunesse dont la validation est déjà faite. « L'ancrage au niveau régional est assuré par le Conseil Régional dans chacune des régions d'intervention. Au niveau communautaire, celui-ci est assuré par les communes ». La mission a trouvé que ceci est pertinent, adapté, pratique et fonctionnel.

Les parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du Programme ont observé une dynamique de synergies d'actions dans le but de réussir sa mise en œuvre et de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice et à la promotion des DSSR.

Les informations collectées au cours des entretiens individuels indiquent que le staff est dynamique et a pris le leadership dans la mise en œuvre du Programme. La planification des activités a été réalisée en équipe, comprenant les responsables et associant les partenaires du Programme.

Sur le terrain, l'équipe d'évaluation a constaté que le staff du Programme a été en contact avec les bénéficiaires dans les localités de mise en œuvre du Programme, soit en présentiel, soit par téléphone. Très souvent, dans le cadre des activités, les coordonnateurs régionaux se rendaient dans les localités d'intervention pour rencontrer les bénéficiaires, sauf en cas d'insécurité avérée.

Des rapports et autres comptes-rendus de suivi des activités ont été élaborés de façon mensuelle et trimestrielle au cours de la mise en œuvre du Programme. Mais, dans ces documents, les réalisations sur le terrain ne sont pas convenablement et suffisamment documentées. Il y a des analyses sur les forces et les faiblesses, ainsi que des recommandations. Mais peu d'informations disponibles sur l'atteinte des objectifs selon les indicateurs définis.

Les partenaires d'implémentation ont été recrutés à travers un processus, selon leur expérience en matière de SR/PF et leur connaissance du terrain. Les partenaires de mise en œuvre sont soutenus par le programme à travers les sessions de renforcement de capacité et les visites de terrain ; ce qui permet à ceux-ci ainsi qu'aux groupes cibles de bien travailler dans le sens de l'atteinte des objectifs.

Les relations de partenariats avec les services techniques, les communautés les collectivités et les structures d'offre (PSI, MSI, AMPPF) ont facilité l'implémentation et la synergie d'action du Programme JL SRAJ/JIGIYA au niveau terrain.

Il importe de relever que la ToC est bien pensée et se revêt être pertinente, efficace et adaptée pour un tel projet et au contexte des zones d'intervention (régions pilotes de Ségou et Mopti) et à celles des nouvelles régions intégrant le dispositif pendant la phase dite d'extension (Koulikoro et kayes). Seulement, l'équipe d'évaluation insiste pour une meilleure adaptation de la ToC, particulièrement au niveau de l'axe 2, où l'équipe du Programme devra œuvrer à créer un lien fonctionnel entre les jeunes sensibilisés dans les groupes SR/EPC sur différentes thématiques des DSSR et ceux-là qui expriment le besoin et ou le désir de recourir aux services de SR/PF dans les structures d'offres de services. Cette relation est un déterminant important pour l'appréciation de l'efficacité des stratégies développées et mises en œuvre par le Programme. Pour cela, un cadre de collaboration dynamique devra être développé entre le Programme et les structures d'offre de services (ONG spécialisées dans l'offre de services de SR/PF, CSCOM et CSREF) dans les zones d'intervention.

NB : Le schéma ci-dessous est une autre forme de présentation de la ToC (le contenu demeure le même)

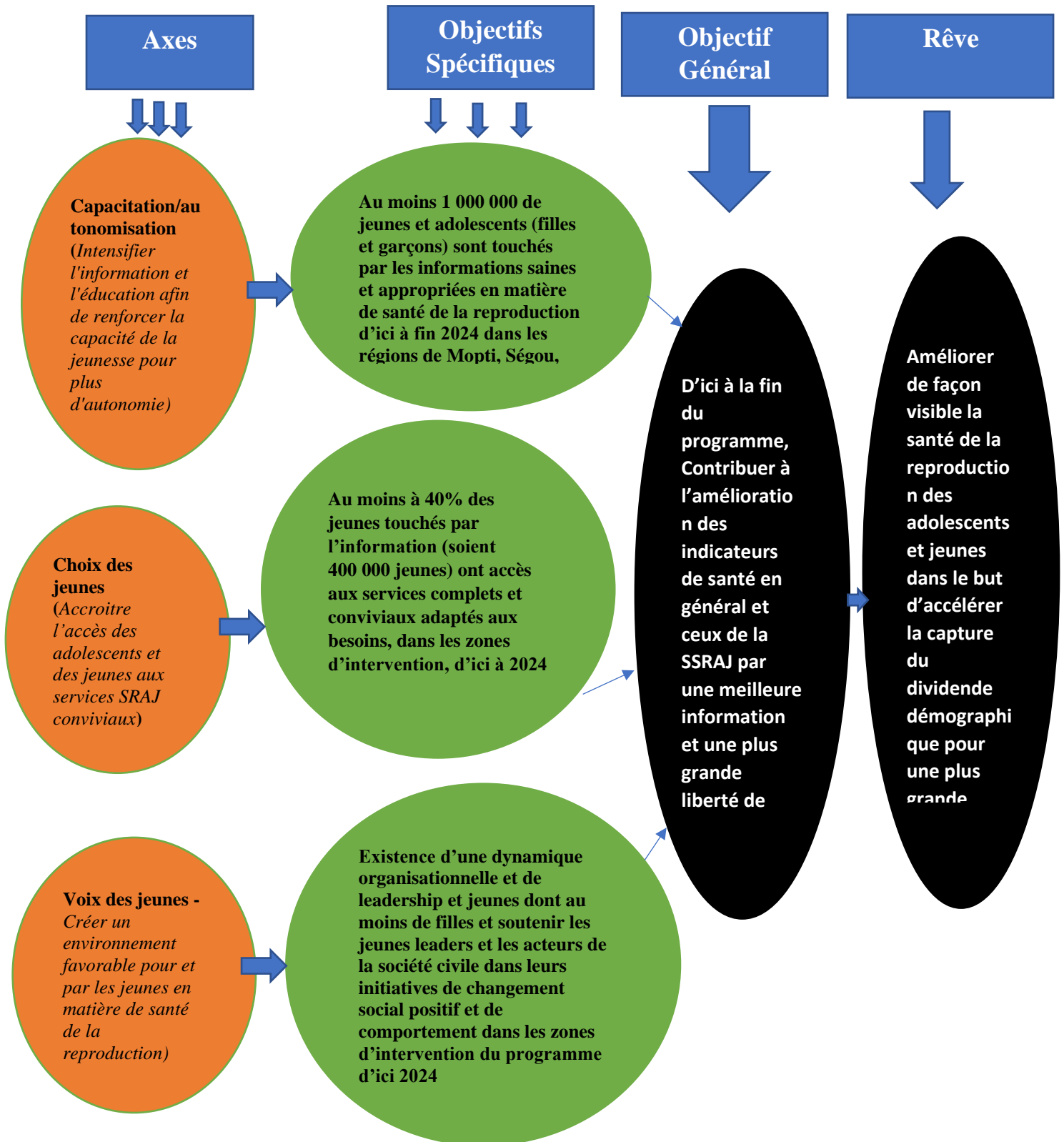


Figure 1 : Théorie du changement du Programme JL/SRAJ

4.1. Pertinence de la ToC

À l'analyse et de toute évidence, l'équipe d'évaluation conclut que le Programme JL/SRAJ est pertinent par rapport au contexte du pays et aux objectifs de départ. Cela se justifie aussi par :

- ✓ Le fait qu'il contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici 2030 ; particulièrement les ODD 3, 5 et 16, à savoir « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », « parvenir au respect de l'équité et à l'égalité des sexes » et « contribuer à l'autonomisation des femmes et les filles » ;
- ✓ Le fait qu'il cadre parfaitement avec le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), document de référence au Mali pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. La jeunesse et leur santé constituent une priorité pour le CREDD dont l'objectif global est de rendre possible la perspective de l'atteinte des ODD d'ici 2030 en se fondant dans une nouvelle vision de développement, à savoir « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes » ;
- ✓ La loi sur la santé de reproduction, adoptée en juin 2002, visant la promotion des DSSR ;
- ✓ Le Plan d'action multisectoriel santé des adolescents et des jeunes³ 2017-2021, qui a pour but de « mettre en place un système qui garantit aux adolescents et aux jeunes un accès à des soins et services de santé de qualité adaptés à leurs besoins en tout lieu et à tout moment ».
- ✓ La Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali), dont l'un des axes stratégiques vise « l'amélioration de l'accès à des services de santé de proximité (santé de la reproduction) ».
- ✓ La nouvelle politique nationale de la jeunesse⁴ dont l'objectif spécifique 3 est « Permettre aux adolescents et aux jeunes d'avoir accès aux services de santé, à la protection sociale, à l'accompagnement psychosocial, et au bien-être » ;
- ✓ Parce qu'il apporte une solution innovante et pratique plus adaptée aux besoins des adolescents et des jeunes y inclus les filles dans les localités les plus reculées et marquées assez souvent par une extrême pauvreté, en assurant l'autonomisation des jeunes filles ;
- ✓ Par le fait que bien qu'ayant été initié avant l'avènement du Covid 19, ses responsables ont eu l'intelligence et la flexibilité de s'adapter rapidement au plus opérationnel à cette situation afin de réunir la phase pilote. Ce qui est remarquable. Sans cela, il aurait été difficile d'avoir les résultats au bout des 18 mois de la phase pilote ;

³ Santé et droits sexuels et de la procréation des adolescent·e·s au Mali
Analyse des politiques et des programmes : opportunités et défis pour l'UNFPA
Novembre 2017

⁴ Il s'agit du draft du document de politique qui n'est pas encore officiellement adopté mais validé (processus d'adoption en cours).

- ✓ Le fait que Cordaid a apporté une expertise avérée en matière de SR/PF, dans le développement des modules et la formation des encadreurs et des jeunes à tous les niveaux. Les jeunes filles et garçons, dans les localités d'intervention du Programme JL/SRAJ, ont pu avoir des informations utiles et adaptées sur la SR/PF, y inclus le VIH/Sida et les compétences de vie courante ;
- ✓ Le fait que cette forme de partenariat d'exécution et de mise en œuvre entre Caeb et Cordaid est le gage d'une solidité d'actions pour des résultats probants à termes ;
- ✓ L'adhésion des leaders communautaires, religieux, les collectivités locales et les services étatiques déconcentrés à sa démarche de mise en œuvre dans les régions, cercles et communes ciblées ;
- ✓ Le fait que les collectivités locales assurent le leadership de son comité de pilotage dans les régions et le Ministère chargé de la jeunesse, sa tutelle.

4.2. Efficacité de la ToC

Concernant l'efficacité, le Programme a connu un succès car il a permis d'améliorer les capacités des membres des divers groupes stratégiques ciblés (jeunes et adolescents, partenaires de mise en œuvre, leaders religieux, collectivités, services publics) afin qu'ils deviennent des acteurs clés pour le changement social dans le domaine de la SR. Une grande partie des activités planifiées a pu être réalisée (voir Tableau 3) en respectant les délais et en prenant en compte autant que possible toutes les zones cibles identifiées, malgré la situation sécuritaire difficile dans les zones d'intervention, selon l'analyse des réponses aux questionnaires ; les entretiens sur le terrain ; l'analyse des rapports (annuel et semestriel), de l'évaluation du plan d'action et la matrice de suivi-évaluation reçus auprès des responsables du Programme.

4.2.1. En termes de réalisation

Tableau 3 : Récapitulatif des outputs, des prévisions et réalisations de la phase pilote du Programme

Objectifs stratégiques (OS)	Outputs	Prévisions pour la phase pilote	Réalisations pour la phase pilote
OS1	<p>a. 884 000 séances d'information et de sensibilisation sont menées sur la SR/PF</p> <p>b. 40 000 jeunes organisés dans des groupes EPC élaborent et mettent en œuvre des plans d'actions en IEC pour informer au moins chacun 25 jeunes de leurs pairs sur les thématiques de la SRAJ</p>	<p>a. Organisation de séances hebdomadaires de formation dans les groupes SR.EPC sur la SR/PF</p> <p>b. 9 046 jeunes organisés dans des groupes SR/EPC</p>	<p>a. Organisation de séances hebdomadaires de formation dans les groupes SR.EPC sur la SR/PF</p> <p>b. 14 620 jeunes organisés dans des groupes SR/EPC</p>

<p>OS2</p>	<p>a. Les jeunes organisés au sein de groupes EPC mobilisent leurs propres ressources et sont capables d'initier des AGR pour faire à leurs besoins quotidiens y compris la SR-PF b. Disponibilité d'espaces offrant des services d'information et d'accès aux services SR/PF pour les jeunes.</p>	<p>a. Les jeunes des groupes SR/EPC mobilisent des ressources et initient des AGR pour faire à leurs besoins, y compris en matière SR/PF b. Disponibilité d'espaces offrant des services d'information et d'accès aux services SR/PF pour les jeunes</p>	<p>a. Les jeunes des groupes SR/EPC mobilisent des ressources et initient des AGR pour faire à leurs besoins, y compris la SR/PF b. Disponibilité d'espaces offrant des services d'information et d'accès aux services SR/PF pour les jeunes</p>
<p>OS3</p>	<p>a. 40 000 jeunes maîtrisent les informations liées à la santé sexuelle et aux droits reproductifs au niveau villages, communes, cercles, régions et national b. Au moins 50 jeunes 'champions' approuvés par leurs pairs initient au moins 50 projets novateurs (dans les NTIC, radios...) c. Des activités de plaidoyer et campagnes ciblant spécifiquement les leaders d'opinions, coutumiers et religieux sont menées par le programme au haut niveau, les jeunes et les ONG partenaires au niveau local et régional</p>	<p>a. 9 046 jeunes organisés dans des groupes SR/EPC b. Formation de 1 132 jeunes leaders c. Des activités de plaidoyer et campagnes ciblant spécifiquement les leaders d'opinions, coutumiers et religieux sont menées par le programme</p>	<p>a. 14 620 jeunes organisés dans des groupes SR/EPC b. Formation de 1 569 jeunes leaders c. Des activités réalisées dans le cadre de dialogue entre les jeunes leaders, leaders religieux et /coutumiers ; des sessions de formation organisées pour les leaders religieux</p>

Tableau 4 : Nombre de groupes SR/PC prévus et réalisés dans le cadre du Programme JL/SRAJ

Régions	Nombre de groupes		
	Prévu	Réalisé	TR
Mopti	491	393	80,04%
Ségou	278	259	93,17%
Total	770	652	84,68%

TR = Taux de réalisation

En termes de réalisation sur le nombre de groupes créés, le Tableau 4 indique des bons taux d'exécution, avec un total de 652 groupes créées sur 770 prévus, soit un taux de réalisation de près de 85%. Le taux de réalisation à Ségou (93%, avec 259 groupes créés sur 278 prévus) dépasse celui de Mopti (80%, soit 393 créés sur 491 prévus).

On observe une meilleure performance à Ségou par rapport à Mopti à cause de la situation d'insécurité et l'influence des groupes extrémistes. Cela a défavorisé la création de groupes dans certaines communes dans la région de Mopti.

Tableau 5 : Effectifs prévus et réalisés des jeunes adhérant des groupes EPC et des jeunes leaders

Régions	Nombre de jeunes			Nombre de jeunes leaders		
	Prévu	Réalisé	TR	Prévu	Réalisé	TR
Mopti	5 776	9 165	158,67%	722	892	123,55%
Ségou	3 272	5 455	166,72%	409	677	165,53%
Total	9 046	14 620	161,62%	1 132	1 569	138,60%

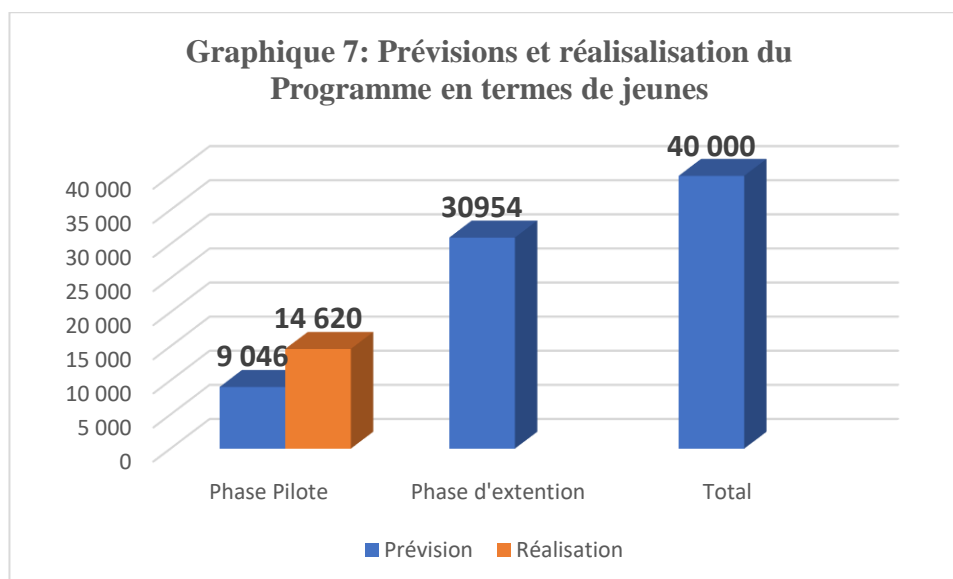
TR =Taux de réalisation

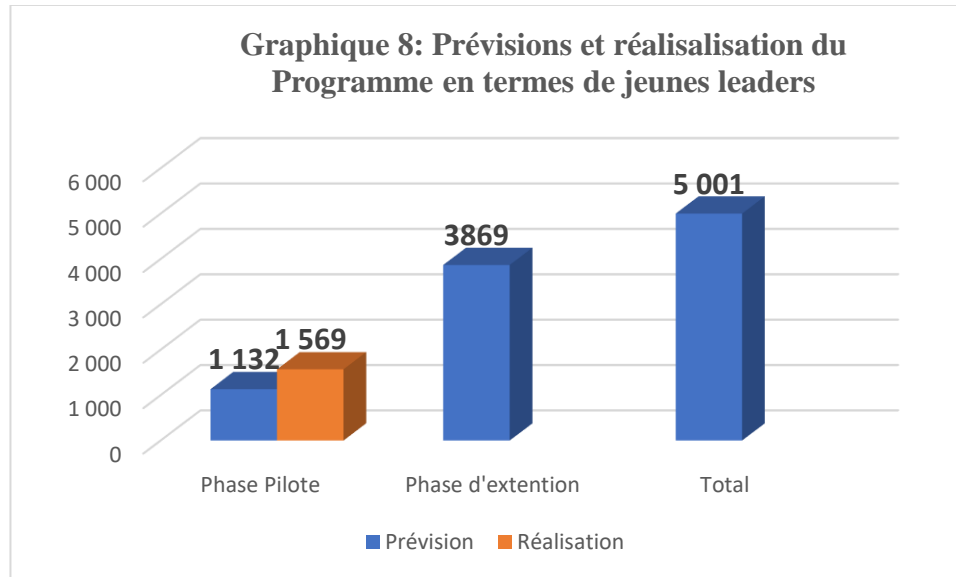
Sur les réalisations en termes d'adhésion des jeunes et des jeunes leaders, le Tableau 5 montre une excellente performance, avec un taux de réalisation global de près de 162% (159% à Mopti et 167% à Ségou) pour les jeunes et 139% (124% et 166%) pour les jeunes leaders.

Comme indiqué plus haut, la performance à Ségou par rapport à Mopti est due à la situation d'insécurité et l'influence des groupes extrémistes dans la région de Mopti.

Pour atteindre 1 000 000 de jeunes, le Programme compte former 40 000 jeunes. En moyenne, chacun de ceux-ci touchera à la fin du programme au moins 25 jeunes pour information et éducation sur la SR/PF et les autres thématiques et les stratégies de mobilisation et d'organisation.

Le Graphique 7 indique les prévisions pour les jeunes et le Graphique 8 pour les jeunes leaders pour la durée du Programme.





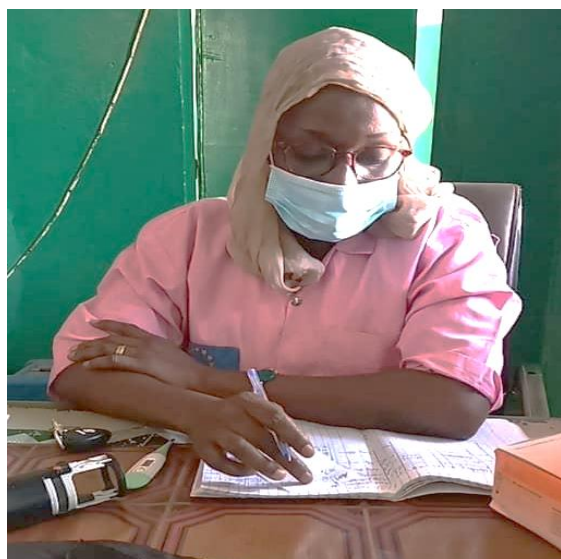
Selon les rapports du Programme, le nombre (226 150) prévu de jeunes devant être touchés en informations correctes et des choix éclairés sur la SR/PF dans les zones d'intervention pendant la phase pilote, a été largement dépassé. En 18 mois, 394.776 jeunes et adolescents ont pu avoir ces informations correctes sur la SR/PF, soit un taux de réalisation de près de 175%. Ce qui est une excellente performance.

Selon les responsables du Programme, il y a eu une plus grande fréquentation des centres de santé suite à l'orientation des ADC et des jeunes membres des groupes SR/EPC. Selon le SIS du CSREF de Ségou 28 592 jeunes (filles et garçons) de 15 à 24 ans utilisent les services cliniques à base communautaire de la SR/PF. Même s'il est difficile d'établir que ces données sont le seul fait du projet, car plusieurs autres projets et programmes interviennent dans le domaine de la SRAJ dans la région, les témoignages ci-dessous permettent d'apprécier les acquis.

4.2.2. Sur le plan de l'encrage, du niveau d'implantation et de quelques effets induits

Des témoignages des acteurs de santé au niveau local, indiquent une nette amélioration de l'accès des jeunes aux services de santé dans leurs structures respectives, se basant sur les données des registres de santé. Ce sont :

Encadré 1 : Témoignage d'une sagefemme à Sevaré



Je m'appelle Mme Touré Fatoumata Mariko, sagefemme au CSCOM Sevaré 3. Entre 2019 et 2020, la fréquentation du centre de santé pour la planification familiale était assez faible avec un taux d'utilisation relativement réduit se situant à 15%. Cette tendance a été renversée et le centre enregistre aujourd'hui **30% de taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception**, suite à l'intervention du programme qui déploie d'énormes efforts dans la sensibilisation et l'orientation des jeunes vers notre centre de santé. Par ailleurs, le centre reçoit aujourd'hui peu de cas de jeunes venant pour le diagnostic et le traitement des IST. Auparavant, on recevait par jour 2 à 3 cas d'IST (voire 10 cas par semaine en moyenne). Par contre, actuellement on reçoit à peine de 5 cas en moyenne par mois.

Nous remercions vivement, le programme JIGIYA pour son intervention qui impacte positivement à coup sûr les

indicateurs de PF dans la commune de Mopti.

Encadré 2 : Témoignage du DTC du CSCOM de Soufouroulaye

Je me nomme Sidi Doumbia, DTC du CSCOM de Soufouroulaye dans le Cercle de Mopti.



L'intervention du programme JIGIYA dans la commune Sio a été salubre dans la mesure où l'on assiste aujourd'hui à une amélioration du taux de fréquentation du centre par les jeunes surtout les filles pour l'utilisation des méthodes contraceptives modernes. Si le taux de fréquentation était de **15% en 2020**, déjà en octobre 2021, le centre avait enregistré plus de **25%**. Aussi, à travers les activités de sensibilisation réalisées par le programme et les agents de santé, nous avons constaté une réduction de cas d'IST grâce à l'adoption des comportements sexuels responsables et des

bonnes pratiques d'hygiène par les jeunes.

Nous collaborons bien avec le programme dans la commune de Sio et nous prenons part à toutes les activités importantes qui sont organisées.

Les données collectées, à travers les questionnaires individuels et les échanges avec les groupes SR/EPC des régions de Ségou et de Mopti, les réunions avec les acteurs clefs du Programme à différents niveaux, indiquent que le Programme, durant les deux ans de sa mise en œuvre, a permis d'obtenir les résultats suivants :

- *La bonne cohésion entre les membres des différents groupes SR/EPC bénéficiaires mis en place*

On observe cette cohésion à travers des activités, des réunions et des rencontres d'échange sur les problématiques de la SR.



On note également la participation active de tous les membres (filles et garçons) des groupes aux activités de sensibilisation sur la planification familiale, la SR, le VIH/Sida, les MGF, le mariage des enfants.

- *Une franche collaboration instituée entre les partenaires de mise en œuvre du Programme*

Sur les 950 membres des groupes SR/EPC et les 109 personnes interrogées, l'équipe d'évaluation a observé une collaboration entre les communautés (leaders coutumiers, religieux, les collectivités), les services techniques, les Agents de Développement Communautaire (ADC) et les jeunes.

Vue de groupe de discussion dirigé avec un groupe EPC sur le terrain

- *La réalisation d'activités de formation en leadership, en entrepreneuriat, sur les questions liées à la SR/PF, auprès des jeunes, en vue de contribuer à l'émergence de jeunes leaders en SR/PF au niveau local*

Ces séances de formation ont permis à plusieurs jeunes filles et garçons d'être sur la voie d'être de véritables acteurs du changement social.

Selon le rapport semestriel du Programme, 14 775 adolescents et jeunes ont vu leurs capacités renforcées.

- *La formation des jeunes leaders afin qu'ils puissent faire entendre leur voix et défendre leurs droits*

Le rapport du Programme indique que 1 440 jeunes leaders ont été renforcés. Les jeunes qui ont participé aux discussions, dans le cadre de cette étude, reconnaissent que, durant les deux ans de mise en œuvre, le fait d'être membre d'un groupe SR/EPC les a aidés à se renforcer, à développer en eux un leadership au sein de la jeunesse de leur localité.

Selon eux, cela leur a permis d'être des pairs éducateurs et des leaders communautaires pour un changement de comportement à travers les sensibilisations ; d'être des éducateurs sur les thématiques de la SR/PF ; et de développer en eux la confiance en soi ainsi que la maîtrise de l'art de parler en public.

Selon les témoignages reçus avec les PMO, dans le Cercle de San, des jeunes filles ont pu saisir les responsables d'ASACO pour la réduction des coûts de certains médicaments et autres produits de SR/PF au sein des CSCOM.

Encadré 3 : Témoignage de la jeune leader du groupe « Fokaben » diondiori/commune de Socoura

Je suis Aïssata Dougnon, membre et jeune leader du groupe « Fôkaben » de Diondiori dans la commune de Soucoura au compte du programme JIGIYA. Nous sommes 25 membres au sein de notre groupe et nous nous réunissons chaque vendredi pour notre réunion hebdomadaire au cours de laquelle nous épargnons et faisons des causeries éducatives sur différents thèmes de la santé de la reproduction. Ces activités nous ont permis d'être mieux édifiés sur les fausses rumeurs sur la planification familiale. Au contraire, nous avons bien compris que l'importance et les bienfaits de l'utilisation des méthodes contraceptives modernes qui n'empêchent pas une femme d'avoir d'enfants, mais elle permet plutôt d'espacer et de prévenir des grossesses précoces et non désirées ainsi que les IST. Grâce au programme JIGIYA, nous avons la facilité d'avoir de l'argent au niveau du groupe pour **acheter les méthodes contraceptives sans l'apport de nos parents.** Autre avantage du programme fut l'amélioration de la perception des parents sur l'utilisation des services PF par les jeunes filles et les conséquences du mariage précoce et de l'excision. En tant que jeune leader, nous avons pu sensibiliser beaucoup de nos pairs et nos parents sur les différentes thématiques et nous sommes en train d'œuvrer pour empêcher les cas de mariage précoce dans notre quartier, à travers les campagnes de dialogue intergénérationnel qu'il nous arrive d'organiser avec les leaders.



Je remercie beaucoup au programme JIGIYA pour la promotion de la santé de la reproduction des adolescents et jeunes.

- *La connaissance du Programme par les groupes SR/EPC bénéficiaires et les non bénéficiaires*

Six des sept groupes non bénéficiaires, interrogés dans le cadre de cette étude, connaissent le Programme. Cela montre l'impact des bénéficiaires sur les autres jeunes et adolescents des communautés. Ils savent que le Programme permet d'avoir des informations sur la SR (SIDA, VBG, Planning Familiale, MGF) et des séances de formation sur la méthodologie EPC.

- *Les informations régulières données aux jeunes et aux adolescents (filles et garçons) membres des groupes SR/EPC sur les thématiques du programme (SR, droit sexuel, produits contraceptifs) pour qu'ils disposent d'un accès amélioré à des informations sur la SR/PF de qualité, au niveau communautaire*

Plusieurs activités de sensibilisations destinées aux adolescents et jeunes ont été organisées dans les zones d'intervention, à travers de causerie éducative, d'émissions radio, de théâtre-forum etc. Ce qui fait que les jeunes encadrés par le Programme Jigiya sont plus outillés sur ces questions comparativement aux autres dans les mêmes localités. Et les jeunes leaders formés sont capables d'informer et de sensibiliser leurs pairs sur ces thématiques.

Du 16 septembre au 15 Octobre 2020, les activités de mobilisation ont eu lieu dans tous les 7 cercles de mise en œuvre du Programme à travers les présentations théâtrales, caravanes, conférences débats, émissions radiophoniques et causeries éducatives par les jeunes leaders et les équipes des PMO. Ces activités ont touché 66 359 personnes, dont 60% femmes (39815 femmes)

Dans le cadre de sa participation à la campagne PF édition 2020, le Programme a organisé dans chaque région une émission maxi-jeunes sur l'initiative des jeunes leaders. Ces émissions ont permis d'assurer une grande mobilisation des adolescents et jeunes autour de la planification familiale.

Des séances de communication interpersonnelle sur la SR/PF ont été réalisées à la fois par les ADC au sein des groupes SR/EPC et les jeunes leaders dans la communauté à l'endroit de leurs pairs, leaders communautaires, parents etc. Elles ont consisté en des causeries éducatives, visites à domiciles et counseling sur les thématiques du Programme.

Des animations publiques ont été organisées dans les villages et quartiers par les ADC et les jeunes leaders pour assurer la mobilisation et la sensibilisation des groupes cibles sur les thématiques du programme.

Le Programme a organisé des théâtres forum dans les villages et quartiers autour des thématiques du programme. Cela a facilité la mobilisation des notables, leaders communautaires et religieux, élus, parents, adolescents et jeunes. Au total 55 prestations de théâtre forum ont été réalisées, selon le rapport du Programme.

Encadré 4 : Témoignage du DTC de Bandiagara



Je m'appelle Mme Guindo Nana Fatoumata Diallo, Directrice Technique du CSCOM Central de Bandiagara. Nous avons bien collaboré avec le programme JIGIYA à travers l'Association Godu-Kadu-Nema pour la sensibilisation et l'offre de services dans la commune de Bandiagara. En effet, nous avons réalisé plusieurs activités dans le cadre de la sensibilisation à travers l'organisation des publics shows, des conférences et d'une caravane qui ont permis de mobiliser et d'informer beaucoup de jeunes de filles et de garçons sur les avantages de l'utilisation des méthodes modernes de contraception et sur les fausses rumeurs qui y sont liées. Toutes ces activités de sensibilisation ont été réalisées avec la participation active des jeunes membres des groupes SR/EPC. Grâce à la sensibilisation au porte-à-porte associée à l'administration

gratuite des méthodes par les agents de santé, nous assistons **à une forte de fréquentation du centre par les clientes et un taux d'utilisation se chiffrant aujourd'hui à 66,36% ce qui n'était pas le cas les années précédentes.**

Nous souhaitons bien que cette collaboration puisse continuer pour la sensibilisation et l'utilisation accrue des méthodes contraceptives dans la commune.

- *L'accès des jeunes et adolescents (filles et garçons) aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins*

Selon les entretiens avec les groupes SR/EPC, avec le Programme et ses partenaires (AMPPF, Secrétariat Exécutif Régional du Haut conseil National de Lutte contre le SIDA, DRS), toute la panoplie des services conviviaux est disponible, les produits contraceptifs aussi bien pour les garçons que les filles. Les besoins peuvent être exprimés sans gêne et satisfaits avec un bon accompagnement. Cela contribue efficacement à un changement global d'attitudes et de comportement dans les localités de mise en œuvre du Programme.

- *Le renforcement des capacités des jeunes (filles et garçons) pour être de véritables acteurs de changement social en faveur de la SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF) dans la communauté*

Le Programme a assuré l'accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de 42 initiatives des jeunes leaders dont vingt-six (26) à Mopti et seize (16) à Ségou.

En vue d'impulser le processus d'abandon des PTN dans les villages sous l'égide des jeunes leaders, le Programme a procédé à la mise en place des comités d'éveil composés des leaders communautaires et jeunes favorables à la promotion des droits reproductifs et sexuels des filles. Plus de 320 comités d'éveil sont opérationnels, selon les responsables du Programme.

Tous ces acteurs ont bénéficié des formations qui leur ont permis d'organiser des activités d'information et de sensibilisation, au niveau des villages, des rencontres intergénérationnelles, au niveau communal, sur des thématiques du programme considérés jusque-là comme tabous (le mariage d'enfant/forcé, l'excision, la planification familiale, les IST et le VIH/SIDA), pour un changement de comportement. Beaucoup d'entre eux sont capables d'informer, de sensibiliser, d'orienter les autres jeunes et mêmes leurs parents qui sont ouverts à la discussion sur les questions de la santé de la reproduction.

Encadré 5 : Témoignage de la maman d'une jeune fille leader

Je trouve que le projet a beaucoup servi ma fille. Elle a appris beaucoup de choses et contribue à faire comprendre ça à d'autres dont à des adultes. Elle a permis à moi-même et aux autres membres de mon groupe à comprendre que l'excision n'est pas une bonne chose. Parfois, nous lui faisons appel pour nous éclairer sur certaines questions et/ou problématiques de la SSR des jeunes et adolescents. Grâce à son action (je veux dire le programme JL-SRAJ), des mamans communiquent de plus en plus, avec leurs enfants (filles). Nous saluons beaucoup la collaboration avec le programme JIGIYA.

- *La prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre du Programme*

Dans le chapitre 6, on verra, avec les chiffres, la participation des filles dans le Programme. Les témoignages reçus confirment que les activités de sensibilisation dans le domaine de la santé de reproduction ont eu plus d'impacts sur les filles que les garçons. Les personnes ressources des structures de santé interviewées disent avoir constaté une augmentation des services PF offerts aux jeunes de manière générale, et aux filles en particulier. Les filles participent régulièrement aux activités du Programme, notamment les rencontres, les formations sur les thématiques SR/PF. Les intervenants ont indiqué que les filles bénéficient plus du Programme que les garçons parce que le mariage précoce, les grossesses non désirées, les informations sur les méthodes contraceptives concernent beaucoup plus les filles.

- *La contribution du Programme pour que les jeunes (filles et garçons) leaders formés participent activement aux prises de décisions concernant leurs droits sexuels et reproductifs aux niveaux village, commune, cercles, régions et national*

Le Programme a réalisé un atelier de formation des formateurs sur le plaidoyer. Il a regroupé les équipes programme et projets (2 Coordinateurs régionaux, 5 Conseillers en Gestion de Programme et 5 Coordinateurs PMO) et 5 jeunes leaders. Selon le rapport du Programme, il a été plus pratique que théorique à travers des techniques de facilitations très participatives (travaux de groupe, exposé interactifs, brainstorming).

Il a été noté que des jeunes leaders formés sur le leadership, le plaidoyer, la SR et d'autres thématiques, participent aux prises de décision au niveau de leurs localités. Lors des activités, ils demandent aux décideurs de prendre des dispositions pour mettre fin aux pratiques néfastes pour la santé de la reproduction des jeunes et des adolescents. Cela est un important début dans le changement de comportement des jeunes par rapport à la défense de leur droit en santé de la reproduction.

Encadré 6 : Cas de succès sur l'augmentation du taux d'utilisation des méthodes PF par les jeunes à Tourakolomba (Commune rurale du cercle de San)

Tourakolomba est une Commune rurale du cercle de San. Elle est située à 110 km de la ville de San. La commune a abrité les actions du programme en 2020. L'une des activités de sensibilisation de masse organisée par les jeunes leaders est le dialogue intergénérationnel. Après plusieurs analyses des problèmes des jeunes dont entre autres, ceux de l'accès aux produits contraceptifs, il a été organisé des débats internes et externes sur les coûts étaient trop élevés des produits de SR/PF pour les jeunes filles.

Une session de dialogue a été initié et organisé sur la problématique. Lors de ce dialogue intergénérationnel de 2021, le réseau des jeunes leaders SR/EPC avec l'appui de la DTC, a fait savoir aux leaders communautaires qu'après quelques mois de sensibilisation par le programme JIGIYA dans leur commune, qu'il est nécessaire de faciliter l'accès des ados et jeunes aux produits PF afin de promouvoir leur bien-être. Pour ce faire, des actions de plaidoyer ont été réalisées à l'endroit des membres de l'ASACO par rapport aux prix très élevés des produits contraceptifs pour les jeunes. A défaut d'avoir une réduction des prix, les jeunes iront s'approvisionner dans les communes voisines telles que Moribila et Kava où les prix sont plus raisonnables et cela ne fait pas honneur à l'ASACO. Ainsi, suite à une longue discussion, le président de l'ASACO avec l'aval des autres membres a accepté de diminuer le prix des produits contraceptifs à partir du mois **d'avril 2021**.

L'effet direct de cette initiative a été l'augmentation considérablement selon le registre de planification familiale du CSCOM de Tourakolomba, du taux d'utilisation des produits contraceptifs par les jeunes de 15 à 28 ans. De **4,87% en mars 2021 à 18,53% au mois d'août 2021**.

Le tableau suivant indique la baisse des prix des produits de SR obtenue par les jeunes.

Produits contraceptifs	Ancien prix unitaire	Nouveau prix unitaire
Jadel (implant)	2250 FCFA	1000 FCFA
DIU	1000 FCFA	750 FCFA

Préservatifs masculins	3 pour 100 FCFA	4 pour 100 FCFA
Depo-Provera	450 FCFA	300 FCFA

- *La contribution du Programme pour que les obstacles sociaux, culturels et de genre à la SR/PF des jeunes et des populations clés diminuent*

L'intensification des activités d'information et de sensibilisation du programme sur les PTN a permis aux communautés d'avoir des informations correctes sur les pratiques traditionnelles néfastes telles que les MGF et les mariages précoces.

Des témoignages à Ségou ont indiqué que des jeunes filles du Programme ont entrepris des actions dans les mairies pour dénoncer les mariages précoces dont elles avaient été victimes.

Encadré 7 : Cas de succès sur une contribution à l'abandon de la pratique de l'excision

Situé à 70 Km de la ville de San, Nérisso est le chef-lieu de la commune rurale de Diakourouna une commune d'intervention du programme JLSRAJ depuis 2020. Dans ce village, l'excision était une pratique culturelle très protégée par la communauté, d'où son aspect très tabou aux yeux de la communauté ; personne n'osait en parler. Par respect aux coutumes et aux traditions, il était interdit de se prononcer ou d'aborder le sujet de l'abandon de la pratique de l'excision.

Le chef de village de Nérisso, Souleymane Sogoba était le premier garant et le plus redouté parmi les réticents à l'abandon de la pratique de l'excision.

Avec l'introduction du programme en 2020 dans la commune et particulièrement à Nérisso, les séries de causeries éducatives, les visites à domicile, les séances de sensibilisation de masse, de dialogue intergénérationnel, de projection vidéo organisées à l'endroit des communautés avec un accent particulier sur les leaders communautaires, les communautés se sont rendues compte des conséquences que pouvaient engendrer la pratique de l'excision à court et à long terme.

Aussi le programme a travaillé sur l'identification et la formation des jeunes leaders sur les thématiques de la SR/PF, les PTN, les VBG etc. Ces séries de renforcement de capacités ont permis de doter les jeunes leaders de compétences, aptitudes et attitudes responsables qui leurs permettent aujourd'hui d'interpeller leurs parents et grands-parents sur les problématiques de la santé de la reproduction des adolescents et jeunes.

Au cours de la réalisation des initiatives des jeunes leaders des groupes SR/EPC de Nérisso en juin 2021, à la grande surprise de tout le village, les jeunes ont interpellé le redouté chef de village Souleymane Sogoba tout en évoquant les conséquences désastreuses de l'excision sur les filles et les femmes.

Dans son intervention, le chef de village Souleymane Sogoba a recommandé d'abandonner la pratique de l'excision dans le village de Nérisso compte tenu de toutes les conséquences néfastes de cette

pratique qu'il ignorait jusque-là. En tant que chef de village, son plus grand souhait est le bien-être de la population.

- *La participation des jeunes aux débats publics*

Dans certaines localités, la mission a été informée que des jeunes leaders formés, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, participent dans les débats politiques, en particulier autour des sujets comme les droits des jeunes, la SSR, le dividende démographique pour la prise en compte de leurs besoins. De plus en plus ces jeunes leaders commencent à être des acteurs pour les questions liées à la santé de la reproduction.

Encadré 8 : Cas de succès du groupe SR/EPC « Amakene » de Bankass

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme JIGIYA dans le cercle de Bankass, l'ONG IWENE, partenaire de mise en œuvre, a facilité la mise en place des groupes SR/EPC composés des jeunes filles et garçons. Le groupe Amakène fait partie des 10 premiers groupes mis en place dans la commune de Bankass. Il est composé de 25 membres dont 14 filles et 11 garçons qui se réunissent hebdomadairement pour épargner et échanger sur des questions de santé de la reproduction. Conscients de la problématique de la santé de reproduction dans leur localité, ces jeunes ont pris l'initiative avec l'appui de l'ADC de créer un groupe WhatsApp pour s'informer et échanger régulièrement sur les sujets intéressants relatifs à la santé sexuelle et reproductive. Au-delà de leur groupe, les jeunes de Amakène se sont faits le devoir d'intensifier la communication sur les questions de santé sexuelle et reproductive à cela à toutes les occasions de regroupement.



Fort de leur conviction et engagement en faveur de la SR/PF, les membres du groupe Amakène ont organisé, sur leur initiative et sur fonds propre, une journée de sensibilisation à l'occasion de la campagne nationale de promotion de la planification familiale dans la ville de Bankass. Elle a permis de mobiliser et d'informer les parents, les leaders communautaires, les jeunes sur les avantages de la planification familiale à travers des sketches, des poèmes et des chants. L'événement a été aussi marqué par des témoignages édifiants et des séances de sensibilisation faites par des agents de santé.

Au total, plus de **700** personnes ont été mobilisées lors de cette journée qui a enregistré la participation des autorités administratives et politiques, les services techniques, les représentants de certaines structures intervenants sur la PF (MSI, Yamaneh, Plan MALI, première urgence, YAGTU).

- *L'implication des leaders religieux pour décourager ouvertement les mariages d'enfants, l'excision et les violences basées sur le genre et accepter les prêts dans les groupes SR/EPC*

Selon le rapport du Programme, partout dans les 39 communes d'intervention, il y a eu des sessions de renforcement de capacités à l'endroit de 1 158 acteurs communautaires (875 leaders communautaires, 258 leaders religieux et 25 élus) sur les thématiques de la santé de la reproduction.

Ces formations ont lieu en deux étapes :

- L'atelier réalisé à Bamako au mois du 21 au 23 septembre 2020 avec CORDAID. Il a regroupé une vingtaine de participants dont 5 leaders religieux ;
- Les formations au niveau des 39 communes d'intervention en janvier- février 2021.

4.2.3. En termes d'appropriation par les acteurs

Ces sessions de formation ont contribué à ce qu'ils soient des porteurs de message d'abandon du mariage précoce, l'excision et les violences basées sur le genre auprès de leurs collègues. L'équipe d'évaluation a constaté que certains leaders communautaires et religieux accompagnent les équipes du Programme dans l'information et la sensibilisation de la population sur les avantages de la planification familiale et les conséquences des pratiques traditionnelles néfastes.



Séance de discussion avec les leaders

Des leaders religieux condamnent également les prêts, avec intérêt, qui constituent un des principes de l'approche EPC. Cette interprétation que le prêt avec intérêt est contraire aux principes de la religion musulmane a amené les équipes à encourager au sein de ces communautés des Activités Génératrices de Revenu collectives ou à donner une autre appellation à l'intérêt comme frais de gestion pour ne pas être dans une confrontation. Par endroit, les leaders religieux les plus ouverts ont été impliqués pour donner plus d'argumentaires prouvant que, dans le cadre de l'EPC, les fonds étant des fonds propres du groupe et que le prêt

n'est donné qu'aux membres du groupe et qu'au final le capital aussi bien que l'intérêt reviennent au groupe ; donc cela ne violait pas les principes de la charia du point de vue de la religion musulmane.

Cette stratégie d'approche, notamment l'approche par ciblage des religieux plus ouverts, a été bien constatée sur le terrain dans la mise en œuvre du Programme JIGIYA pour une meilleure implication des religieux. Mais des efforts doivent être consentis pour améliorer leur ouverture et leur compréhension des sujets et pour augmenter le nombre de chefs religieux réellement impliqués.

Encadré 9 : Témoignage d'un jeune leader de Mopti

''Nous avons organisé une grande sensibilisation lors de la campagne pour la planification familiale. À travers cette activité, beaucoup de jeunes ont été sensibilisés et nous les avons référés plusieurs d'entre eux aux services compétents d'offres de services de SR/PF.

Maintenant, de plus en plus, les parents communiquent avec les enfants sur les questions de SSR. Il arrive que certains nous téléphonent pour nous demander certaines informations ou des explications approfondies pouvant leur faire comprendre les aspects qu'ils ne comprennent pas.

Quant aux leaders, nous faisons intervenir souvent un imam de notre génération (jeune) dans nos séances d'IEC. Ce jeune leader religieux que nous avons formé, à son tour s'est engagé dans la sensibilisation de ses pairs. Cela nous a d'un grand apport. Toutefois, il faut noter nous nous méfions d'approcher les leaders d'un âge avancé par peur d'être traités d'irrespectueux''.

Encadré 10 : Cas de succès avec un leader religieux de Bandiagara



Issiaka Tapily, Imam de la grande mosquée de Seydou Natoumé et leader religieux influent de Bandiagara compte parmi les personnes ressources engagées auprès du programme JIGIYA pour la santé reproductive des adolescents et jeunes. Jadis sensible à la promotion des droits des filles et des femmes, l'engagement notoire de ce leader religieux a été galvanisé à la suite de l'avènement du programme JIGIYA.

Après avoir participé à une série de formations réalisées à l'endroit des leaders religieux au niveau régional et national, puis le voyage d'étude au Bénin effectué en février 2021, l'imam Issiaka Tapily a décidé de dévoiler sa position en faveur de la promotion des droits reproductifs des filles et femmes. En effet, Il a pris l'initiative, en tant que Directeur d'une école Medersa à Bandiagara, de réaliser des conférences débats sur la SR/PF à l'endroit des élèves. Mieux, il a participé à une série d'émissions radiophoniques sur les thématiques de la santé de la reproduction (PF, Excision, Mariage

précoce et forcé) réalisées par les radios partenaires dans le cadre de la sensibilisation des populations. En plus, il appuie le programme dans le renforcement de capacités des leaders religieux et coutumiers dans les communes d'intervention dans le cercle de Bandiagara.

A travers son accompagnement et grâce à son influence, le programme compte aujourd'hui beaucoup de leaders religieux favorables à la promotion des droits reproductifs dans le cercle de Bandiagara surtout à l'abandon de l'excision et du mariage précoce. Ainsi, les émissions radiophoniques réalisées avec sa participation ont permis d'édifier autant de parents sur le lien entre l'islam et la planification familiale, l'excision et le mariage précoce dont certains ont fait des témoignages.

Encadré 11 : Cas de succès avec un leader religieux de Bankass

Kimoté est un village de la commune de Kani-Bonzon situé à 17 km de Bankass chef-lieu de cercle dans lequel intervient le programme JIGIYA à travers l'ONG IWENE. Au début de l'intervention du programme dans ce village, le jeune **Aldjouma TOGO**, un adepte très actif du célèbre prêcheur Malien Ousmane chérif Madani HAIDARA et membre du groupe « Ane-çar-dine » faisait partie des plus réticents face aux thématiques du programme « JIGIYA ». A la suite de la sensibilisation de ses amis membres du groupe SR/EPC du village, il finit par reconsidérer sa position en rejoignant ceux-ci. C'est ainsi qu'il s'est mis à la sensibilisation de ses frères membres du groupe « Ane-çar-dine » de son village sur les avantages de la planification familiale. Pour ce faire, il tenta de sensibiliser le couple TOGO confronté à des grossesses rapprochées qui refusait d'utiliser les méthodes contraceptives.

Le jeune leader, appuyé par l'ADC, continua la sensibilisation du couple. Au bout de trois (03) visites à domicile, le couple TOGO accepta l'utilisation des méthodes contraceptives. Du coup, il se rendit au CSCOM de Kani-Bonzon avec l'accompagnement du leader religieux où la femme a reçu la jadelle à l'issue d'une séance de counseling.

- *La contribution du Programme pour que les jeunes influencent les décisions politiques en faveur de la SR/PF*

Les actions de renforcement des capacités des jeunes sur le plaidoyer et le leadership ont permis à ceux-ci d'avoir des compétences en matière d'influence sur les décisions aux niveaux local, régional et national, afin de promouvoir la SR/PF et lutter contre les PTN. Toutefois, ces activités doivent être renforcées. Il faut du temps pour que les jeunes aient les capacités d'influencer les décisions grâce aux formations reçues à travers le Programme. Il faut des investissements et initiatives durables et de longue durée. En particulier, les actions de plaidoyer. C'est avec des activités de plaidoyer qu'ils iront vers les politiques pour des négociations en vue d'influencer certaines décisions.

- *Les actions dans le cadre de dialogue entre les jeunes leaders, les leaders religieux et locaux /coutumiers*

En vue de favoriser des échanges communautaires sur les thématiques du Programme, les PMO ont organisé des rencontres de dialogue intergénérationnel dans les villages ayant regroupé les leaders communautaires et religieux, les parents, les jeunes, les élus, les enseignants, les relais, les agents de santé etc.

Le dialogue inter générationnel a été organisé dans les zones d'intervention du Programme. Au cours du dialogue inter générationnel, les jeunes leaders ont discuté largement avec les leaders religieux, locaux/ sur les problématiques liées aux PTN.

La tenue des journées de dialogue intergénérationnel a été une occasion pour les jeunes (filles et garçons) d'aborder des sujets SR/PF et de transmettre certaines informations qui peuvent faire changer les décisions.

Ces actions sont sur les problématiques de santé de la reproduction, de mariage précoce, d'accès aux services de sociaux de base. Mais, les jeunes filles n'ont pas été suffisamment impliquées dans certaines localités à cause de la pesanteur des us et coutumes. Il faudra organiser des stratégies afin que les dialogues générationnels impliquent les filles à hauteur de souhait.

- *Le développement et l'utilisation d'outils de communication afin de permettre aux jeunes d'accéder à l'information nécessaire sur la SR/PF*

Dans le cadre de l'intervention du programme JL/SRAJ-JIGIYA, quatorze (14) jeunes journalistes ont été formés sur les techniques de communication radiophoniques avec quatorze (14) animateurs issus des radios partenaires du programme dans les cercles d'intervention. Au cours de cette formation, les aspects développés ont porté sur :

- Le genre radiophonique,
- Les techniques de préparation d'une émission radiophonique,
- Les techniques d'animation d'une émission,
- Les techniques de la collecte et de traitement de l'information sur le terrain etc.

Sur le terrain, l'équipe d'évaluation a constaté l'utilisation des réseaux sociaux pour la communication entre les responsables et les bénéficiaires. Les radios, la boîte à image, les réseaux sociaux (WhatsApp,

Facebook, Twitter, Telegram) ont été utilisés à bon escient pour l'information et la sensibilisation sur les thématiques du Programme.

V. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE DE L'APPROCHE BASEE SUR L'EPC

Il s'agit ici de répondre aux questions suivantes, conformément aux TDR :

- La méthodologie EPC a-t-elle permis d'organiser efficacement les jeunes et adolescents en groupe de solidarité ?
- Le cadre offert par les groupes EPC a-t-il été utile et efficace pour la facilitation des séances de formations et d'informations dans le domaine de la santé de la reproduction et des droits reproductifs et sexuels y compris la PF ?
- Quelle est la perception des jeunes impliqués dans le programme sur la méthodologie EPC ?
- Quelle est la perception des autres jeunes ne participant pas au programme et la population en général sur la méthodologie EPC ?
- La méthodologie EPC a-t-elle contribué à la mobilisation et au développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes ?
- La méthodologie EPC favorise-t-elle l'autonomie des jeunes ? si OUI comment ?

Épargner pour le Changement (EPC) est un programme collectif communautaire d'épargne conçu et mis en œuvre par Oxfam America et Freedom from Hunger au Mali, au Sénégal, au Cambodge, au Salvador et au Guatemala. Le programme a débuté au Mali en 2005. Il permet aux femmes de s'organiser elles-mêmes en de simples groupes d'épargne et de crédit. Il est destiné à faire face aux besoins de celles qui ne sont pas touchées par des institutions formelles (banques et institutions de microfinance) et les associations rotatives traditionnelles d'épargne et de crédit.⁵

Il s'agit d'une méthodologie qui consiste en l'organisation et la structuration des cibles comme les femmes, les jeunes filles et garçons en des groupes de solidarité de 10 à 25 membres maximum, selon leurs affinités professionnelles, amicales, groupes d'âge, etc. Ces groupes se dotent d'organes de gestion (Comité de gestion) et des règles de fonctionnement. Les groupes, après leur constitution sont formés en tenue de réunions, d'application des règles de fonctionnement, de mobilisation et gestion de l'épargne selon leur moyen (25 à 100 F CFA/par semaine ou 2 fois /mois) la redistribution de l'épargne sous forme de crédit autogéré pour permettre aux jeunes de faire face à leurs besoins financiers sociaux (nourriture, vêtements, santé, déplacements pour participer aux activités socio – culturelles, se rendre chez des amis ou des parents et d'achat de bien d'autres services) et économiques (création ou de développement d'activités génératrices de revenus, etc.).

L'objectif majeur visé par ce programme, par rapport à la méthodologie, est le renforcement du pouvoir économique et politique des membres, grâce à leur mobilisation autour d'un centre d'intérêt qui permet la mobilisation de l'épargne et sa redistribution sous forme de crédit pour une dynamique de groupe, et instaurer une discipline collective.

L'approche d'intervention du Programme est l'entrée par l'EPC pour organiser les jeunes et leur offrir un cadre d'information, d'échange, d'apprentissage sur la santé de la reproduction, de promotion de droits économiques des filles et des garçons et de leur autonomisation.

⁵ Étude de référence sur le programme Epargner pour le Changement au Mali : résultats issus de la zone d'extension de Ségou et des sites EPC existants. Par: Bureau of Applied Research in Anthropology, Université d'Arizona, Innovations for Poverty Action, 25 Mars 2010

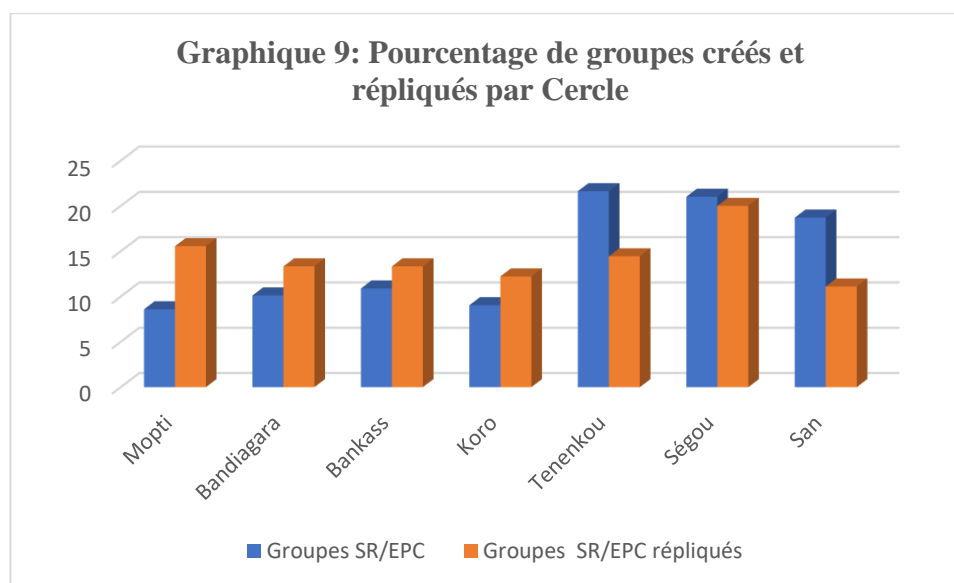
Aussi, elle permet de pérenniser les acquis du programme, car les groupes continueront à se rassembler et à passer les messages de sensibilisation sur la SR PF, même après la fin du présent programme.

Tableau 6 : Nombre de groupes SR/EPC créés dans la mise en œuvre du Programme JL/SRAJ par Cercle

Cercles	Nombre de groupes SR/EPC hommes	Nombre de groupes SR/EPC filles	Nombre de groupes SR/EPC mixtes	Nombre total de groupes SR/EPC	Nombre de groupes SR/EPC répliqués
Mopti	1	21	34	56	14
Bandiagara	1	28	37	66	12
Bankass	8	15	48	71	12
Koro	7	7	45	59	11
Téenkou	46	34	61	141	13
Ségou	14	19	104	137	18
San	3	33	86	122	10
Total pour les Cercles d'intervention	80	157	415	652	90

Source : Base des données du Programme

Selon le type, sur les 652 groupes SR/EPC ont mis en place (393 dans la région de Mopti ; 259 à Ségou), 80 (63 ; 17) sont des groupes de garçons, 157 (105 ; 52) des groupes des filles et 415 (225 ; 190) mixtes (filles et garçons). Les groupes répliqués par des jeunes leaders, qui sont fonctionnels, sont au nombre de 90 (62 ; 28). Voir Tableau 6.



Le Tableau 6 indique qu'il y a plus de groupes créés à Ténenkou (141) que dans les autres Cercles. Ensuite viennent les Cercles de Ségou (137) et de San (122). Ces trois cercles (sur 7) ont plus de 61% des groupes créés. Voir Graphique 9.

Les Cercles de Mopti (56 ; soit 8,6%), Koro (59 ; 9%) et Bandiagara (66 ; 10%) ont les plus faibles nombres de groupes créés.

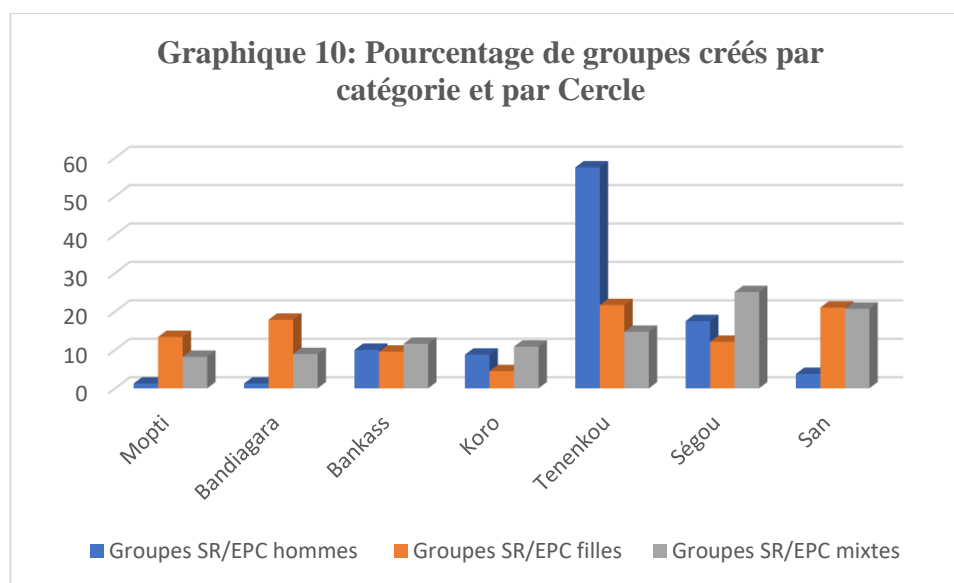
En fait, les cercles de Ténenkou, San et Ségou sont couverts, chacun, par un PMO ; tandis que les cercles de Mopti et Bandiagara sont couverts par le même PMO. Il en est de même pour les cercles de Bankass et Koro. C'est ce qui explique les grandes différences sur le nombre de groupes créés, le nombre de jeunes adhérents et d'autres caractéristiques entre les différents cercles.

Les groupes répliqués (mis en place par des jeunes qui ont les formations et compétences nécessaires) sont plus nombreux dans les Cercles de Ségou (20% des groupes répliqués), de Mopti (16%), de Ténenkou (14%), de Bandiagara (13%) et de Bankass (13%). Les plus faibles nombres de groupes répliqués sont à Koro (12%) et San (11%). Voir Graphique 9.

Concernant les différentes catégories de groupes, le Tableau 6 indique qu'il y a largement plus de groupes mixtes ; 64% des groupes créés. Les groupes de filles et de garçons représentent respectivement 24% et 12%.

Le Cercle de Ténenkou a de loin le plus grand nombre de groupes de garçons (56%) ; suivi par Ségou (18 %) et Koro (9%). C'est aussi Ténenkou qui a le grand nombre de groupes de filles (22%), suivi par Bandiagara (18%) et Mopti (13%). Quant aux groupes mixtes, il y en plus à Ségou (25%), suivi par San (20%) et Ténenkou (15%). Voir Graphique 10.

Le nombre élevé de groupes de garçons ou de filles dans le Cercle de Ténenkou, par rapport aux autres, s'explique par le développement du radicalisme religieux dans la zone. Les extrémistes religieux empêchent les groupes mixtes de filles et de garçons.



Dans les activités de démarrage du Programme, l'ONG Lead qui est CAEB a organisé la formation des agents du programme JL/SRAJ sur les modules Epargner Pour le Changement. Au total, 61 personnes, composées de 6 conseillers en gestion de programme et 55 agents des Partenaires de Mise en Œuvre (PMO), dont 5 coordinateurs et 50 Agents de Développement Communautaire (ADC) ont pris part aux travaux de l'atelier. L'objet de la formation était de doter les participants des capacités en organisation de réunions avec les leaders, en assemblée de promotion de la méthodologie EPC avec les jeunes filles et garçons, les adolescentes et les adolescents, pour leur adhésion au Programme.

Cette formation a également permis aux apprenants de se familiariser avec les outils de la méthodologie EPC, notamment le guide de formation des groupes et les fiches de collecte des données.

Tableau 7 : Effectifs des membres des groupes et des jeunes leaders selon les Cercles

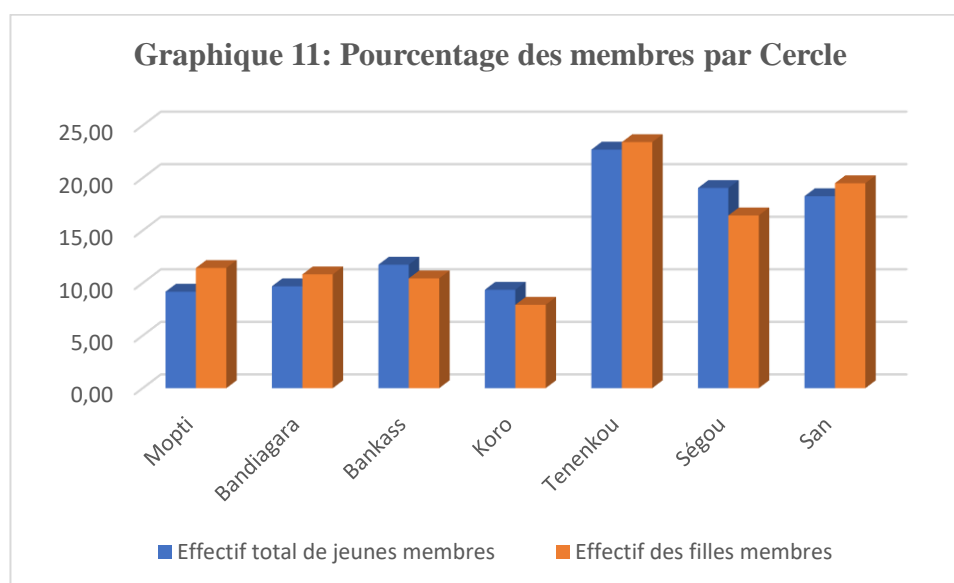
Cercles	Effectif total de jeunes membres	Effectif des filles membres	Effectif total de jeunes Leaders	Effectif de jeunes leaders femmes
Mopti	1 342	1 018	142	82
Bandiagara	1 417	964	158	92
Bankass	1 718	930	132	73
Koro	1 369	706	168	97
Ténenkou	3 319	2 084	292	111
Ségou	2 785	1 463	321	152
San	2 670	1 736	356	86
Total pour les Cercles d'intervention	14 620	8 901	1 569	693

Source : Base des données du Programme

Selon le sexe, le Tableau 7 indique que, sur les 14 620 membres (jeunes et adolescents) qui ont adhéré aux 652 groupes SR/EPC, 8 901 sont des filles (61%). On en déduit une moyenne de 22 membres par groupe. Ce nombre est adéquat par rapport au nombre maximum recommandé pour les groupes EPC (25 membres).

Dans les deux régions, sur les 9 165 membres de groupes SR/EPC dans la région de Mopti (63% des membres du Programme), 5 702 sont des filles, soit 62% ; sur les 5 455 (37% de l'effectif total) dans la région de Ségou, 3 199 filles sont des filles, soit 59%.

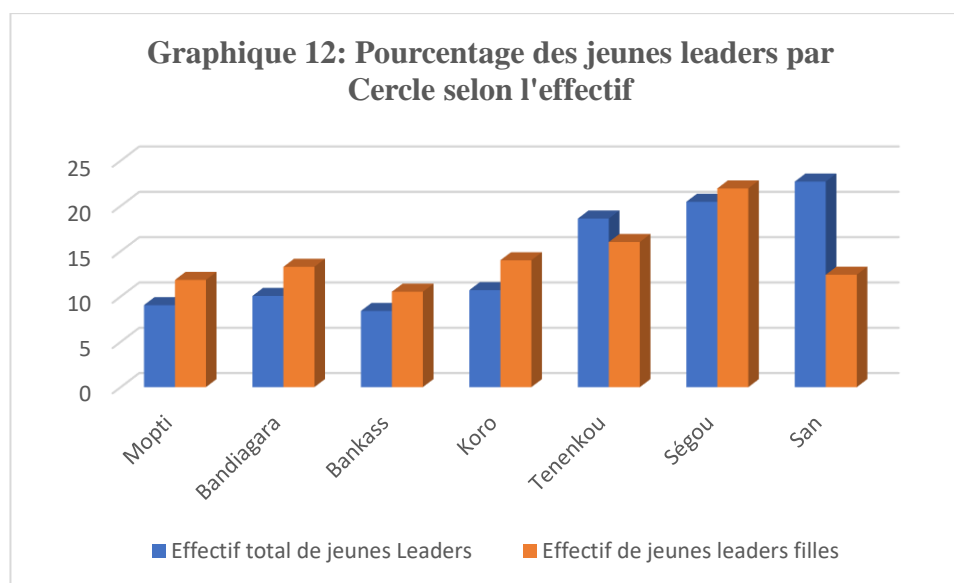
Le nombre moyen de membres par groupe est de 23 à Mopti et 21 à Ségou. Dans les deux régions, le nombre est adéquat par rapport au nombre maximum recommandé pour les groupes EPC (25 membres).



Le Graphique 11 montre que les Cercles de Ténenkou (23%) de l'effectif total), Ségou (19%) et San (18%) ont le plus grand nombre de membres. Les Cercles de Mopti (9%), Koro (9%) et Bandiagara (10%) ont les plus faibles effectifs.

Pour ce qui est des filles, ce sont toujours les mêmes Cercles qui en comptent plus : Ténenkou (23%), San (20%) et Ségou (16%).

Quant aux jeunes leaders formés, ils sont au nombre de 1 569 (11% de l'effectif total des membres), dont 693 filles (8% de l'effectif des filles membres). Ils sont 892 dans la région de Mopti (57% de l'effectif des jeunes leaders), dont 455 filles, soit 51% ; 677 dans la région de Ségou (43% de l'effectif des jeunes leaders), dont 238 filles, soit 35%. Voir Tableau 7.



Le Graphique 12 montre que les jeunes leaders sont plus nombreux dans les Cercles de San (23%), Ségou (20%) ; suivi par (Ténenkou (19%). Ils sont moins nombreux à Bankass (8%), Mopti (9%), Bandiagara (10%) et Koro (11%).

Les filles leaders sont plus nombreuses à Ségou (22% de l'effectif total des filles leaders) ; suivi par Ténenkou (16%), Koro (14%) et Bandiagara (13%). Les autres Cercles en comptent moins : San et Mopti (12%), Bankass (11%)

Les entretiens avec les groupes SR/EPC indiquent l'importance de l'EPC dans la stratégie de mobilisation des jeunes. Tous les groupes SR/EPC interrogés des jeunes (filles et garçons) reconnaissent que les ressources tirées des groupes deviennent des fonds pour s'occuper de leurs besoins en matière de santé et d'entreprendre des AGR leur permettant d'être autonomes.

Le résultat des questionnaires individuels donne la même tendance. Ils reconnaissent tous un engouement fort des jeunes pour cette méthodologie qui est une émulation et un moyen d'entreprendre. Avec les fonds épargnés, les jeunes filles et garçons ont le libre choix de mener l'activité qu'ils désirent. Aussi ces acteurs ont apprécié la régularité dans le paiement des prêts contractés auprès des groupes par les membres. Cette culture de respect des engagements pris est un gage de crédibilité, et une éducation financière qui prépare les jeunes à l'autonomisation.

Un des points qui est fréquemment ressorti, lors des entretiens avec les jeunes (filles et garçons), est que la méthodologie offre un espace convivial et propre aux jeunes pour apprendre, grâce aux rencontres régulières. Les séances d'apprentissage sur la SR, /PF, les MGF le mariage précoce, sont mises au premier plan.

Les jeunes du programme JIGIYA ont également adopté des approches innovantes d'interaction avec les adultes et même les religieux sur les questions aussi délicates que l'excision, le mariage des enfants, la santé de la reproduction et la planification familiale. Il ressort, selon les échanges sur le terrain, que les jeunes filles et garçons, les adolescents et adolescentes, eux-mêmes arrivent de façon intelligente à identifier leurs angles d'attaque, quant à la persuasion de leurs interlocuteurs.

Les religieux relativement jeunes semblent avoir une certaine ouverture pour parler des sujets relatifs à la SR que ceux qui sont plus âgés. Avec la connaissance du milieu, les jeunes savent répertorier ceux qui sont plus ouverts au changement. Ce qui est un bon début dans un contexte de changement comportement qui demande du temps et de la persévérance. Les efforts doivent être plus consolidés.

Pour la mission d'évaluation, l'utilisation des groupes SR/EPC comme porte d'entrée a été une excellente initiative pour que les jeunes puissent recevoir des formations sur la SR/PF et les autres thématiques ciblées par le Programme (plaidoyer, Compétences de vie courante-CVC et Compétences complémentaires en SR PF).

Les groupes SR/EPC permettent de rassembler les jeunes et de les maintenir unis autour d'un idéal commun. Le dynamisme instauré au sein de ces groupes permet aux membres d'avoir une meilleure compréhension commune et partagée sur les thématiques du Programme. Chaque jeune membre des groupes EPC, après avoir participé à des séances d'information et de formation, informe et sensibilise ses pairs.

Les objectifs auraient été plus difficiles à atteindre sans ces groupes SR/EPC qui ont permis de garder les groupes longtemps ensemble. L'épargne qu'ils font les rend indépendants, autonomes.

Les jeunes du Programme ont indiqué que la méthodologie EPC contribue au développement de l'esprit d'entreprenariat chez eux et à leur participation au développement local. Cela leur permet d'épargner pour créer des activités génératrices de revenus.

La méthodologie EPC permet aux jeunes filles de mobiliser des épargnes et d'entreprendre des activités génératrices de revenus les permettent de faire face à leurs besoins sanitaires, et socioéconomiques. Le programme a permis à beaucoup de jeunes de s'organiser, d'épargner et de réaliser des activités génératrices de revenus.

Le Programme permet aux jeunes d'être moins tentés par l'exode grâce aux prêts pour entreprendre des AGR. Plus les jeunes sont occupés par un emploi, moins ils sont tentés vers l'exode.

Mais cela ne semble pas suffisant. Car, il a été indiqué que certains jeunes utilisent l'agent de l'épargne pour aller à l'exode.

Le Programme contribue à ce que les jeunes soient moins tentés à rejoindre des groupes extrémistes ou terroristes. Les thèmes comme l'extrémisme violent, la consommation des stupéfiants sont animés au sein des groupes SR/EPC. Cela, avec les AGR développées, peut avoir un impact positif pour dissuader les jeunes à rejoindre les groupes terroristes et extrémistes.

En effet, une étude⁶ sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, carcéral et universitaire, au Niger, indique que le manque d'opportunité d'emploi est « l'un des facteurs déterminants de la radicalisation et de l'extrémisme violent » des jeunes.

⁶ Etude approfondie sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, carcéral et universitaire
Centre National d'Etude Stratégique et de Sécurité CNESS-Niger

Tableau 8 : Fonds prêtés et épargnés dans les groupes SR/EPC par Cercle

Cercles	Total des fonds épargnés en FCFA	Total des fonds prêtés en FCFA
Mopti	4 795 225	2 513 000
Bandiagara	3 529 075	1 799 200
Bankass	2 462 800	1 117 900
Koro	5 253 258	1 727 050
Ténenkou	11 528 500	3 828 200
Ségou	5 229 750	3 079 500
San	4 255 675	3 604 000
Total pour les Cercles d'intervention	37 054 283	17 668 850

Source : Base des données du Programme

Le programme a contribué à l'accès des jeunes à des prêts pour financer des AGR. L'épargne permet aux filles de faire face à certains besoins sanitaires mensuels ; aux jeunes filles et garçons d'amorcer leur autonomie et de cultiver l'esprit d'entrepreneuriat.

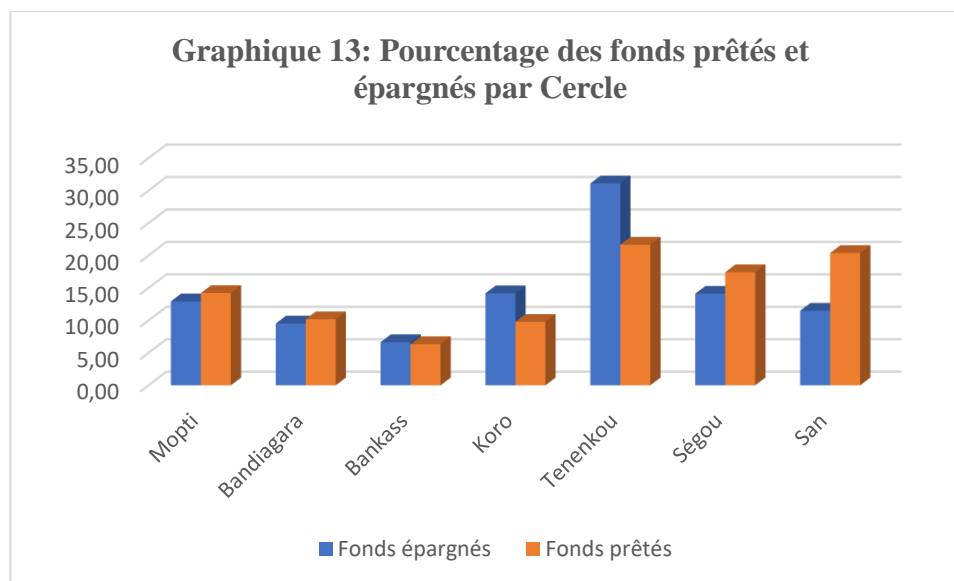
Le total des fonds épargnés et prêtés dans les 2 régions s'élève respectivement à 37 054 283 et 17 668 850 FCFA. Selon les régions : A Mopti, 27 568 858 (74% des fonds épargnés) et 10 985 350 (62% des fonds prêtés) ; A Ségou, 9 485 425 (26%) et 6 683 500 (38%). Voir Tableau 8.

En moyenne, les fonds épargnés et prêtés par groupe SR/EPC sont, pour les deux ans de mise en œuvre du Programme, respectivement de 56 832 et 27 099 FCFA.

Les fonds épargnés et prêtés, en moyenne, par membre des groupes SR/EPC, sont respectivement de 2 534 et 1 300 FCFA.

Toutefois, ces fonds sont inférieurs à ceux trouvés dans l'étude sur la performance financière des groupes d'épargne au Mali, qui a estimé que l'épargne annualisée par membre, corrigée de l'amortissement, est de 25,44 USD (14 380 FCFA) au Mali. L'encours moyen des prêts est de 19,15 USD (10 825 FCFA).⁷

⁷ Final report « Long-term Performance and Evolution of Savings Groups » SEEP Network and FSD Africa. Author: Anne Marie van Swinderen, M.Phil. (L-IFT)



Dans le Graphique 13, on voit que Tenenkou a mobilisé plus de fonds épargnés (31% de l'ensemble des fonds épargnés) et prêtés (22% de l'ensemble des fonds prêtés). Pour les fonds épargnés, Tenenkou est suivi par Koro et Ségou (14%), Mopti (13%), San (11%), Bandiagara (10%) et Bankass (7%). S'agissant des fonds prêtés, Tenenkou est suivi par San (20%), Ségou (17%), Mopti (14%), Bandiagara et Koro (10%), Bankass (6%).

Les ratios permettant de mesurer la satisfaction des membres par rapport à EPC sont le taux de participation aux réunions et le taux de rétention des membres dans le groupe.

Encadré 12 : Témoignage de Fatoumata Touré



Mademoiselle Fatoumata Touré, membre Groupe EPC/SR Djekafo

Vendeuse de légumes frais et de condiment divers, elle a 22 ans, mariée et mère d'un garçon de 3 ans, Fatoumata est du groupe Djekafo, composé de 24 membres. Grâce au Programme, elle a pu mobiliser et orienter beaucoup de jeunes filles de son quartier vers le centre de santé où elles ont reçu des méthodes de planification familiale et d'autres informations sur la SR. **Fatoumata Toure** est le membre du groupe Jigiya qui a le plus gros prêt à savoir 35,000 F CFA.

Témoignage :

Avant mon adhésion au groupe, j'étais totalement dépendante de mes parents, si j'avais des besoins d'argent pour des raisons de santé (maladie, achat de serviettes hygiéniques de produits contraceptifs modernes, de vêtements ou chaussures), je devais m'adresser à mes parents, qui n'ont pas souvent les moyens. Je n'avais pas assez de connaissances sur les questions de santé de la reproduction et de mon corps. Grâce au programme JLSRAJ-JIGIYA, j'ai appris beaucoup de choses sur mon corps et les méthodes contraceptives. Je peux présentement m'occuper de toutes mes dépenses sans demander à qui que ce soit.

Sur le plan de la santé de la reproduction, je suis épanouie dans ma communauté et je m'entends bien avec mon mari. Je suis capable de subvenir à mes besoins de santé (achat de serviettes hygiéniques, de produits contraceptifs), et ceux de mon enfant de 3 ans. J'ai pu mobiliser et orienter beaucoup de jeunes filles de mon quartier vers le centre de santé où elles ont reçu des méthodes de planification familiale et d'autres informations sur la SR.

Aujourd'hui je me sens comme une personne importante dans ma communauté. Tout le monde voit que je suis épanouie, aussi des femmes et des hommes me font recours souvent pour la gestion de certains problèmes. Je ne savais pas que certaines personnes pouvaient venir à moi demander de l'aide. Je me sens considérée, respectée et valeureuse, puisque je suis en bonne santé et capable de contribuer au développement de ma commune.

Tout cela a été possible grâce au programme JLSRAJ/JIGIYA qui m'a renforcé sur les thématiques de SR/PF et l'autonomisation à travers l'EPC. Je mène une Activité génératrice de revenu (vente des condiments) avec le prêt que j'ai eu dans mon groupe. Je suis vraiment reconnaissante envers le programme JLSRAJ-JIGIYA qui nous a permis d'avoir des comportements responsables, à travers des informations claires et correctes que nous recevons sur notre santé sexuelle et reproductive. JIGIYA nous a facilité aussi l'accès aux centres de santé où nous pouvons avoir les soins et les méthodes de planification familiale. Il est aussi important de savoir que l'adhésion aux groupes SR/EPC a renforcé la cohésion sociale entre nous les jeunes de la communauté.

Je remercie le programme JIGIYA et je souhaite une bonne continuation pour plusieurs années.

Tableau 9 : Taux d'abandon et de participation aux réunions par Cercle

Cercles	Taux d'abandon dans les groupes SR/EPC Filles	Taux d'abandon dans les groupes SR/EPC Garçons	Taux d'abandon dans les groupes SR/EPC mixtes	Taux de participation aux réunions pour les groupes filles	Taux de participation aux réunions pour les groupes garçons	Taux de participation aux réunions pour les groupes mixtes
Mopti	0,70%	1,10%	0,80%	75%	54%	58%
Bandiagara	0,60%	1,20%	0,90%	81%	57%	75%
Bankass	0,40%	0,80%	0,70%	99%	77%	88%
Koro	0,70%	2,10%	2,80%	98%	92%	92%
Téenkou	0,02%	0,05%	0,07%	97%	89%	95%
Ségou	1,80%	3,60%	3,80%	97%	85%	91%
San	1,70%	2,30%	2,70%	94%	77%	90%
Total pour les Cercles d'intervention	0,85%	1,59%	1,68%	91,57%	75,86%	84,14%

Source : Base des données du Programme

Avec un taux global d'abandon de 1,68% et 84% de participation aux réunions pour les groupes mixtes, qui constituent 64% des groupes créés, on voit une bonne performance des groupes SR/EPC. Voir Tableau 9.

De même, on observe 1,59% de taux d'abandon et près de 76% de taux de participation chez les groupes des garçons qui sont les moins nombreux (12% des groupes créés). Les groupes de filles (24% des groupes créés) ont un fort taux de participation (près de 92%) et le plus faible taux d'abandon (0,85%). Ce qui montre une bonne participation des filles au Programme.

Le Tableau 9 montre également que les plus faibles taux d'abandon se trouvent dans le Cercle de Ténenkou qui a également les plus forts taux de participation aux réunions.

Les plus forts taux d'abandon sont dans les Cercles de Ségou et San. Les plus faibles taux de participation aux réunions sont dans les Cercles de Mopti et Bandiagara.

Selon les responsables du Programme, les abandons sont généralement dus au mariage pour les filles et l'exode pour les garçons. Mais il y a d'autres facteurs tels que les raisons scolaires (passage à un cycle supérieur) et les déplacements forcés dans les régions d'insécurité.

La finalité de ce Programme n'est pas les activités socioéconomiques et de socialisation accrue des jeunes, mais surtout de les engager dans le processus d'amélioration significative de leur accès aux services de SR/PF. L'EPC est un moyen de regrouper les jeunes, de renforcer leurs capacités et de les maintenir aussi longtemps que possible dans le processus pour servir de relais et de motivateurs vis-à-vis de leurs pairs afin de promouvoir l'information et l'offre des services de la SR y inclus la planification familiale.

En plus, il s'agit de faire de ces jeunes (filles et garçons) des leaders capables de participer plus activement au processus de développement de leurs localités, même après le Programme et ou d'œuvrer à faire entendre la voix des jeunes dans les débats publics concernant le développement local participatif. C'est la raison pour laquelle, une attention particulière devrait être accordée à cet état des faits de notre humble point de vue.

La démarche EPC a été salutaire globalement pour le Programme et pour les jeunes des zones d'intervention. Elle a permis de maintenir les jeunes sur place et elle pourra être un moyen de limiter l'enrôlement de ceux-ci dans les groupes Djihadistes particulièrement dans les zones d'insécurité des régions de Mopti et de Ségou. Toutefois, il y a lieu de travailler à créer une interrelation dynamique entre les groupes SR/EPC et les institutions de microfinance de sorte à faciliter la création et le financement de microprojets et ou d'AGR sans que des besoins de financement additionnel soit requis. L'épargne des groupes pourra servir de garantie pour permettre aux sociétaires d'être soutenus par les IMF. Nous recommandons une telle approche qui évitera à l'équipe du Programme de consacrer une bonne partie de son temps à cette gestion alors que le projet est surtout pour la SR/PF et que la méthode EPC n'est utilisée que pour servir de cadre de mobilisation et de maintien des jeunes dans le processus en tant que stratégie d'approche.

Étant donné que les zones d'intervention du projet dans les régions de la zone pilote et des deux (2) autres régions additionnelles de la phase d'extension connaissent l'insécurité, il urge de travailler à intégrer dans les thématiques concernées par les formations délivrées aux jeunes des groupes EPC en matière de SR/PF, des thématiques additionnelles comme la lutte contre l'extrémisme violent, les questions environnementales et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Aussi, étant donné que l'ONG CAEB exécute d'autres projets qui travaillent sur ces thématiques dans d'autres zones d'intervention au Mali, il y a lieu d'utiliser les ressources disponibles, de manière à profiter aux jeunes des groupes EPC dans les zones d'implémentation du Programme.

Il faut noter que l'EPC n'est qu'un moyen pour aider ce programme à atteindre son objectif premier qui est la sensibilisation, la formation, le développement du leadership des jeunes en matière de santé de la reproduction y compris la planification familiale ainsi que l'amélioration des indicateurs de SR/PF dans les zones d'intervention. C'est dans ce cadre que les Groupes SR/EPC sont constitués et animés. L'EPC est un puissant moyen de mobilisation, de maintien durable et de renforcement des membres en vue de faire d'eux de véritables acteurs de changement social et de motivateurs de terrain dans la promotion de la SR/PF.

VI. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Dans cette partie, il s'est agi de répondre aux questions suivantes :

- Le dispositif opérationnel de mise en œuvre est-il approprié de manière à conduire efficacement le programme ?
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués sont-ils répartis tels que prévus dans le document du projet et acceptés par eux ?
- Les méthodes de planification, de rapport et de réflexion sont-elles adéquates ?
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation sont-ils cohérents avec les systèmes nationaux de manière à prendre en compte les résultats du programme au niveau national ?
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation sont-ils pertinents, participatifs et appropriés pour assurer la marche vers les résultats ? Assurent-ils l'appropriation par les acteurs locaux et la pérennité du programme ?

L'analyse du fonctionnement et de la performance organisationnelle du programme est établie à travers trois (3) angles essentiels : le dispositif institutionnel et la coordination du Programme ; la gestion des ressources ; et le système de Suivi-Evaluation.

L'analyse s'est basée sur les données obtenues des entretiens individuels et des rapports des gestionnaires du Programme.

6.1. Analyse du dispositif institutionnel et de la coordination du Programme

6.1.1. Les prévisions

Le dispositif institutionnel prévu pour la gestion du Programme dispose que :

- Le Ministère de la jeunesse et des sports, chargé de la construction citoyenne et de l'instruction civique (nouvelle dénomination du département ministériel au moment de l'évaluation) est le ministère de tutelle du Programme.
- L'ancrage au niveau régional, assuré par le Conseil Régional dans chacune des régions d'intervention.
- Des Comités de Pilotage au niveau de chaque Région concernée par le Programme, présidés par le président du Conseil Régional et composé des représentants des Directions Régionales des Ministères en charge de la Santé et des Affaires Sociales, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, du Développement Social et de Lutte contre la Pauvreté, de la Jeunesse et des Sports, des Présidents des Conseils des Cercles d'intervention du programme, de l'Ambassade des Pays Bas, des représentants des jeunes, de CAEB et Cordaid. En tant qu'instance de gestion la plus élevée du Programme au niveau de chaque Région, ils valident les plans d'action et les rapports, donnent des orientations stratégiques à l'Unité Nationale de Coordination du Programme et contrôlent celle-ci dans l'exercice de ses activités.
- L'ancrage du programme au niveau communautaire, assuré par les communes.
- Le Comité de Gestion composé de représentants de CAEB, de Cordaid, du Directeur du programme et le Responsable Administratif et Financier. Il a pour tâches d'évaluer l'état de mise en œuvre du plan d'action et du budget ainsi que le plan d'action du prochain trimestre, de vérifier

la production des documents et supports de justification de mise en œuvre des activités et des ressources financières engagées, de donner des orientations d'amélioration.

- L'Unité Nationale de Coordination du Programme (UNC) composée d'une Unité Centrale et des Pôles de Coordination Régionale. Elle a pour tâche d'assurer la gestion opérationnelle et financière du programme sous l'assistance et la supervision du personnel de direction de CAEB et Cordaid.

Pour sa gestion opérationnelle, le Programme avait prévu :

- Une rencontre de cadrage du programme par CAEB – Cordaid, suivi de visites de terrain ;
- Une visite d'induction du programme auprès du Ministère de la Santé et autres Ministères partie prenantes ;
- La mise en place du personnel du programme. Le personnel recruté sera composé d'au moins 30% de femmes et les postes ;
- L'organisation et la tenue d'ateliers d'orientation et de renforcement du personnel.

Le programme prévoyait aussi :

- Une introduction du programme auprès des décideurs ;
- L'organisation de rencontres avec le Haut Conseil Islamique (HCI), le Haut Conseils des Collectivités (HCC), le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), le RECOTRADE etc.:
- L'organisation et tenue de l'atelier de lancement ;
- La réalisation d'une étude de base.

La mise en œuvre du Programme, en termes de mobilisation sociale, d'organisation, de formation, de suivi – accompagnement, de coaching des jeunes, dans les communautés est assurée par des ONG locales.

Le Programme a voulu :

- Le recrutement des ONG locales ;
- Le renforcement des capacités des ONG.

Des activités de renforcement des capacités des acteurs sur les thématiques stratégiques transversales et des concertations/ échanges étaient aussi prévues.

Un manuel de procédures administrative, financière et comptable était prévu pour servir d'outil de référence pour la gestion des différentes ressources (humaines, matérielles et financières).

Des actions de suivi et l'évaluation étaient prévues, à travers un manuel d'opération et de procédures (MOP) de suivi, de contrôle et d'évaluation des actions. Un système de gestion informatisé de collecte et de remontée des données du programme, à travers des tablettes ou des smartphones était également prévu.

6.1.2. Les réalisations

La mission d'évaluation a pu constater que les actions prévues pour le dispositif institutionnel et la coordination du Programmes ont été réalisées.

Pour assurer la tutelle du Programme, une rencontre a eu lieu, le 30 septembre 2019, à la Direction Nationale de la Jeunesse entre le Directeur National et une équipe dirigeante du Programme. A l'issue de

la réunion, le Directeur National a désigné un Point Focal du Programme au sein de la direction pour participer aux initiatives phares du Programme.

Encadré 13 : Témoignage du Point focal du Programme au Ministère chargé de la jeunesse

Les échanges avec **Monsieur Bacari Traoré**, Chef de Division à la Direction Nationale de la Jeunesse indiquent l'appréciation qu'a le département du projet. Aussi, le Gouvernement vient d'élaborer une nouvelle politique nationale de la jeunesse dont la validation est intervenue seulement en juillet 2021 et dans laquelle l'axe 3 est consacré à la santé et au bien-être des jeunes du Mali avec un focus sur la lutte contre les violences faites aux filles, la lutte contre l'extrémisme violent, la promotion de la citoyenneté et du civisme et la mise en place d'un cadre de veille citoyenne dans les communes et animé par les jeunes concernant les respects des engagements politiques, communautaires et sociaux. C'est comme si le Programme est venu anticiper la mise en œuvre de cette politique dans le circuit d'adoption officielle du gouvernement.

Le 25 Octobre 2019, le Secrétaire Général de CAEB accompagné du Responsable des renforcements des capacités et de l'Expert Plaidoyer et Communication ont été reçus par le Chef de Cabinet du Ministère de la Jeunesse et des Sports en présence de deux de ses collègues Conseillers pour présenter le Programme.

S'agissant l'ancrage régional, l'équipe d'évaluation a pu voir que les Comités de Pilotage du Programme Jeunes Leaders-Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes « JIGIYA » ont été créés à Ségou par la Décision No 2020-126 CR-SEG du 23 juin 2020 et à Mopti par la Décision No 2020-041/CRM du 06 juillet 2020.

Les Membres sont (Article 2): Un représentant du Gouvernorat ; Les Présidents des Conseils des Cercles où le Programme est mis en œuvre, un représentant de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas , trois représentants de l'Alliance CAEB-CORDAID, un représentant du Programme, un représentant du programme DEBBO ALAFIA (ASDAP), un représentant de la direction régionale de la jeunesse et des sports, un représentant de la direction régionale de la santé et des affaires sociales, un représentant de la direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, un représentant de la direction régionale du développement social et de l'économie solidaire, un représentant du secrétariat exécutif Régional du Haut conseil National de Lutte contre le SIDA, un représentant du Conseil Régional de la Jeunesse.

Les Comités de pilotage ont pour mission (Article 3) de :

- Analyser et valider les plans d'actions et rapports d'activités du programme ;
- Appuyer et accompagner la mise en œuvre du programme par des orientations stratégiques facilitant l'atteinte des résultats ;
- Assurer le suivi/supervision de la mise en œuvre des activités du programme ;
- Faciliter l'ancrage du programme au niveau local et régional ;
- Formuler des suggestions et recommandations en vue d'une meilleure intervention du programme dans la région.

Le schéma mis en place pour la gestion du Programme, selon lequel, « le Ministère de la jeunesse et des sports est le ministère de tutelle du programme. L'ancrage au niveau régional est assuré par le Conseil Régional dans chacune des régions d'intervention. L'ancrage du programme au niveau communautaire est assuré par les communes » est jugé pertinent et a fonctionné à hauteur de souhait.

Les cibles premières du Programme sont les adolescents et les jeunes âgés de 10 à 24 ans. Le Ministère chargé de la jeunesse est donc, en toute logique, le département ministériel pour assurer la tutelle, même si les thématiques portent sur la santé. Aussi, il est plus facile aux services des directions régionales de la jeunesse et des sports, dans les différentes localités, d'assurer la mobilisation des jeunes autour des actions de renforcement de capacité, sportives, etc... Ces moments de mobilisation sont importants pour partager et diffuser les informations claires et complètes autour de la SR/PF et toutes autres thématiques utiles pour les jeunes.

Les Conseils Régionaux et les communes sont des entités décentralisées en charge du développement socio-économique des collectivités aux niveaux régional et local. Il est tout à fait normal que l'ancrage régional soit assuré par ceux-ci.

Les PMO travaillent avec les Communes, les Conseils de Cercle ; les coordinateurs régionaux avec les Conseils Régionaux, les directions régionales de la jeunesse et des sports ; et l'Unité de Coordination nationale, avec le Ministère chargé de la Jeunesse et des sports.

L'organigramme actuel de l'Unité de Coordination du Programme est indiqué dans la Figure 2. Globalement, les personnes interviewées ont jugé que le dispositif opérationnel de mise en œuvre est approprié de manière à atteindre efficacement les objectifs du Programme. Le travail avec les PMO locaux est un atout important du Programme, selon les personnes enquêtées. Cela facilite l'intégration et l'appropriation du Programme.

La rencontre de Cadrage du Programme avec CORDAID et CAEB a eu lieu du 11 au 15 novembre 2019 dans les bureaux de CAEB à Bamako.

Au niveau du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, la Direction de CAEB, à travers son secrétaire Général, a entrepris des démarches pour participer à la réunion du comité PF afin de présenter le Programme. Une rencontre a eu lieu le 8 octobre 2019 à la division santé de la reproduction au sein de la Direction Générale de la Santé. Un point focal a été désigné pour le Programme.

Des actions ont également été entreprises pour associer le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Dans le cadre du respect du genre, le personnel recruté par CAEB au compte du Programme est composé de 40% de femmes (10% de plus que ce qui a été prévu), soit 4 femmes sur 10 agents recrutés.

Au titre de l'implication des autorités religieuses dans la mise en œuvre du Programme, la mission d'évaluation a pu voir les démarches entreprises à travers des correspondances et/ou des rencontres avec le Haut Conseil Islamique et le Réseau Islam Population et Développement (RIPOD).

La rencontre de présentation du Programme auprès des Conseillers Nationaux, au niveau du Haut Conseil des Collectivités (HCC), a eu lieu le 2 octobre 2019 dans la salle de délibération de l'institution sous la conduite de son Président.

Une délégation du CNJ et du projet JEUNES a été reçue en janvier 2020 dans les locaux de CAEB. La rencontre avec RECOTRADE a eu lieu le 23 avril 2020 au siège du réseau au marché de Médine en présence de son Président du Secrétaire Général et de la 1ère secrétaire à l'organisation.

Les protocoles de partenariat avec les PMO de Ségou et Mopti, ont été signés, lors d'une cérémonie officielle dans l'enceinte de CAEB, sous la présidence de son Directeur avec la participation des responsables institutionnels, en fin novembre 2019.

L'étude de base a été réalisée en mars 2020.

Pour la gestion des différentes ressources (humaines, matérielles et financières), plusieurs séances de travail ont été consacrées à l'élaboration du manuel de procédures administrative, financière et comptable, qui a été validé en décembre 2019 à CAEB.

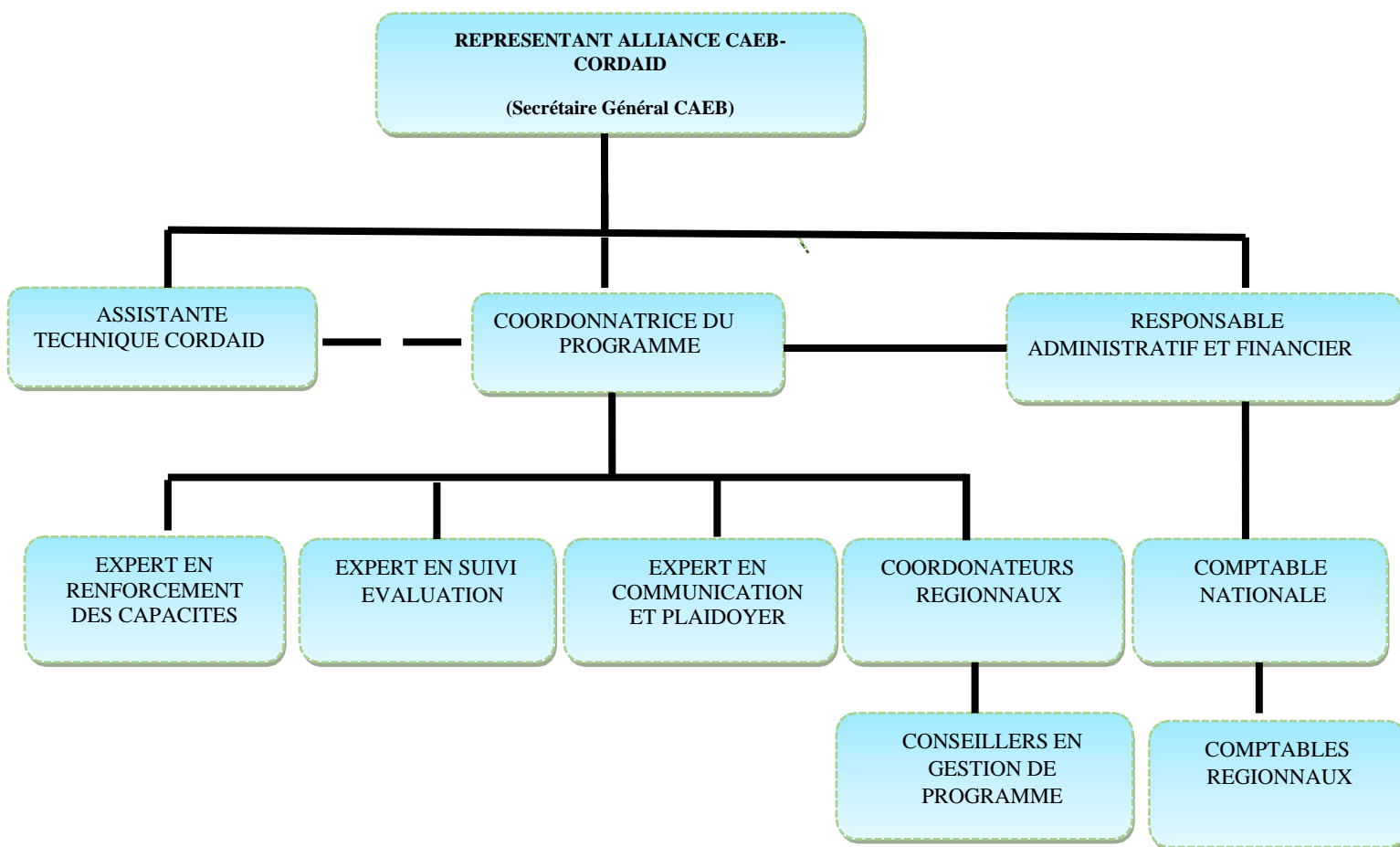


Figure 2 : Organigramme synthétique du programme.

6.2. Analyse de la gestion des ressources

6.2.1. Les ressources humaines et matérielles

La mission d'évaluation a pu constater que les actions prévues pour le dispositif institutionnel et la coordination du Programmes ont été réalisées.

Les informations collectées au cours des entretiens individuels indiquent que le staff est dynamique et a pris le leadership dans la mise en œuvre du Programme. La planification des activités a été réalisée en équipe, comprenant les responsables et associant les partenaires du Programme.

Sur le terrain, le staff a été en contact avec les bénéficiaires dans les localités de mise en œuvre du Programme, soit en présentiel, soit par téléphone. Très souvent, dans le cadre des activités, les coordonnateurs régionaux se rendaient dans les localités d'intervention pour rencontrer les bénéficiaires, sauf en cas d'insécurité avérée.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, l'Alliance a entretenu de bonnes relations avec les bailleurs de fonds. Les rapports d'activité ont été transmis aux bailleurs, avec des détails sur l'évolution des activités.

Toutefois, des efforts sont à consentir pour avoir des ressources humaines suffisantes et qualifiées dans la mise en œuvre du Programme.

Aussi, bien qu'une grande partie des activités planifiées aient été réalisées malgré le contexte sécuritaire, des formations sont nécessaires pour certains acteurs clés en SR/PF et d'autres thématiques du Programme.

Les ressources matérielles engagées dans la mise en œuvre du Programme doivent être renforcées pour atteindre les objectifs fixés. Elles ont permis de supporter les activités planifiées. Mais le volume de travail demande plus de ressources matérielles, telles que les ordinateurs.

6.2.2. Les ressources financières

Les fonds reçus à ce jour s'élèvent à 2,354,684, 677 FCFA sur un budget prévisionnel total estimé de 5,838,017, 300 FCFA pour l'ensemble de la durée du Programme, soit 40,33% du budget initial total.

A la fin de la phase pilote, selon les données financières mises à disposition par CAEB, les dépenses totales enregistrées sur le budget du Programme s'élève à 1 932 568 826 FCFA, avec des dépenses en instance de régularisation, soit environ 82,07% à la date de l'évaluation.

Il ressort un solde apparent net positif de 420,173,866 FCFA. Dans ce montant, des engagements et ou régularisations étant en cours. Le solde estimé pourrait se situer aux alentours de 393,656,021 FCFA. (Source : Direction du Programme JL-SRAJ).

Malgré le contexte sécuritaire affectant la mise en œuvre du Programme dans les 2 régions de départ, faut-il reconnaître que des efforts importants ont été consentis par l'alliance CAEB-CORDAID pour réussir les activités, en pensant à des stratégies alternatives crédibles pour contourner les difficultés,

notamment d'insécurité, très vivantes dans la région de Mopti et une partie de la région de Ségou. La mission d'évaluation a pu constater que les groupes SR/EPC sont très actifs dans des localités d'insécurité.

6.3. Analyse du système d'information et de suivi

Le suivi du Programme a été globalement réalisé. Les responsables du Programme ont indiqué que la mise à jour de la base des données est trimestrielle.

Des rapports et autres comptes-rendus de suivi des activités ont été élaborés de façon mensuelle et trimestrielle au cours de la mise en œuvre du Programme. Mais, dans ces documents, les réalisations sur le terrain ne sont pas convenablement et suffisamment documentées. Il y a des analyses sur les forces et les faiblesses, ainsi que des recommandations. Mais peu d'informations disponibles sur l'atteinte des objectifs selon les indicateurs définis.

La réalisation de la collecte des données est laissée au compte du chargé de Suivi-Evaluation. Ce dernier est certes la personne en charge de coordonner et de gérer le système. Mais tout le personnel impliqué dans la mise en œuvre du Programme, à Bamako et dans les régions, doit être impliqué dans la collecte des informations. Et la base des données doit être sous forme électronique et régulièrement mise à jour.

En ce qui concerne les plans et outils de Suivi-Evaluation proprement dits, le Programme a élaboré des formulaires (collecte de données mensuelles, fiche de suivi des sessions de formation/recyclage, fiche de synthèse des résultats du suivi), une matrice de suivi des indicateurs et des canevas (état d'exécution des activités planifiées, plans d'action, procès-verbal de réunion, rapport de session de formation, rapports techniques, rapport de mission de suivi, etc.) qui sont de bonne qualité.

A l'aide de ces outils, des comptes-rendus et des rapports mensuels, trimestriels et annuels ont été élaborés. Ces rapports doivent être diffusés et disponibles pour toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du Programme. A Ségou, par exemple, certains partenaires des collectivités ont indiqué des difficultés dans l'accès aux rapports du Programme.

VII. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET DE L'EFFICACITE DU CHOIX DES PARTENAIRES D'IMPLEMENTATION ET DES METHODES DE COLLABORATION AVEC LES GROUPES CIBLES DANS LA REALISATION DES OBJECTIFS

Dans cette partie, les réponses aux questions suivantes sont développées ;

- Les parties prenantes et les partenaires du programme ont-ils observé des synergies d'action dans la perspective de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice des DSSR ?
- L'appui de l'alliance CAEB- CORDAID et d'autres a-t-il permis aux partenaires locaux de renforcer leurs capacités en tant qu'organisation et/ou leurs capacités en matière d'organisation des jeunes et en matière de plaidoyer en faveur des SDSR ?
- Les partenaires du programme ont-ils acquis des connaissances sur les stratégies du programme leur permettant d'implémenter ces acquis auprès d'autres bailleurs institutionnels ?
- Les partenaires sélectionnés sont-ils compétents pour assurer l'atteinte des résultats du programme ?

De façon générale, les parties prenantes ont observé une bonne collaboration dans la mise en œuvre du Programme.

Les partenaires d'implémentation ont été recrutés à travers un processus, selon leur expérience en matière de SR/PF et leur connaissance du terrain. Les partenaires de mise en œuvre sont soutenus par le programme à travers les sessions de renforcement de capacité et les visites de terrain ; ce qui permet à ceux-ci ainsi qu'aux groupes cibles de bien travailler dans le sens de l'atteinte des objectifs.

Les parties prenantes du Programme ont observé des synergies d'action dans la perspective de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice des DSSR.

Les relations de partenariats avec les services techniques, les communautés les collectivités et les structures d'offre (PSI, MSI, AMPPF) ont facilité l'implémentation et la synergie d'action du Programme JL SRAJ/JIGIYA au niveau terrain.

Les acquis de ce partenariat ont permis de formaliser les relations de collaboration avec les directions régionales de la santé, les autorités communales, les CSREF, les ASACO, l'AMPPF et le HCNLCS à travers des protocoles de partenariat.

Un Protocole de Collaboration a été signé avec le Secrétariat Exécutif du Haut Conseil de Lutte contre le Sida le 3 mai 2021. Une Convention de partenariat a été signée avec L'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille (AMPPF) le 24 février 2021.

Dans les mois d'avril, mai et juin, des Protocoles de Collaboration ont été signées avec : le CSREF de San ; le CSREF de Markala ; la DRS de Ségou ; le CSREF Famory Doumbia de Ségou ; la DRS de Mopti ; la Commune et l'ASACO de Sio ; la Commune et l'ASACO de Fatama ; la Commune et l'ASACO de Bandiagara ; la Commune et l'ASACO de Djourou ; la Commune et l'ASACO de Soucoura ; Commune et l'ASACO de Kendie ; la Commune et l'ASACO de Diallassabiugou ; la Commune et l'ASACO de

Bankass ; la Commune de Diamoutene 2 et l'ASACO de Tinsakou ; la Commune et l'ASACO de Kaporona.

Tous ces protocoles de collaboration et de partenariat ont été mis à la disposition de l'équipe d'évaluation. Ils sont importants et nécessaires pour la mise en œuvre du Programme.

Mais des efforts doivent être consentis pour une meilleure synergie d'actions entre les PMO et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme. Et, à l'endroit du Haut Conseil Islamique, qui n'est pas à présent ouvert à la collaboration avec le Programme dans toutes les localités.

L'équipe d'évaluation estime que l'appui de l'alliance CAEB- CORDAID a permis aux partenaires locaux de renforcer leurs capacités en tant qu'organisation et/ou leurs capacités en matière d'organisation des jeunes et en matière de plaidoyer en faveur des SDSR.

Plusieurs sessions de formations et/ou de renforcement des capacités, en matière de SR/PF, d'organisation des jeunes et de plaidoyer, ont été tenues à l'endroit des partenaires locaux. Cela a permis aux PMO d'effectuer convenablement leurs missions. Ces sessions doivent être renforcées et étendues à tous les niveaux de la mise en œuvre du Programme.

Les réponses aux questionnaires individuels et les entretiens sur le terrain indiquent que les partenaires sélectionnés pour la mise en œuvre sont compétents pour assurer l'atteinte des résultats du Programme. Tous les PMO recrutés ont fait preuve de professionnalisme dans la réalisation des activités planifiées. En plus, ils bénéficient de l'accompagnement continu de l'alliance.

Les méthodes de planification, de rapportage et de réflexion dans la mise en œuvre du Programme ont été jugées adéquates, avec des efforts à consentir dans les rapports semestriels. Toutes les parties prenantes sont impliquées dans la mise en œuvre du Programme à toutes les étapes. Les outils de rapportage et de planification ont été peaufinés afin d'être facilement utilisables.

VIII. CONCLUSIONS

Cette étude a permis d'analyser la pertinence et l'efficacité de la ToC, de l'approche EPC du Programme JL/SRAJ durant la phase pilote : ainsi que son dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, le choix des Partenaires d'implémentation et les méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du Programme.

Le Programme JL-SRAJ est avant tout un programme de promotion de la santé de la reproduction des jeunes, utilisant une approche nouvelle qu'est l'EPC dans la mobilisation, le maintien et ou la fidélisation durable des jeunes, la constitution et ou le renforcement de leur leadership pour une sensibilisation accrue de leurs pairs et leur orientation vers les structures de prise en charge (CSCOM, CSREF, ONGs etc.).

Se basant sur les résultats attendus et les livrables de la consultation, il nous revient de constater après l'étape de terrain, la revue documentaire, les échanges multiformes avec les parties prenantes majeurs du Programme, que les objectifs ont été atteints. Les activités prévues durant la phase pilote ont été globalement réalisées. Souvent les taux de réalisation dépassent largement les prévisions. Les témoignages issus des focus groupes avec les bénéficiaires, les échanges avec les partenaires au niveau national, dans les régions, cercles et communes, confirment amplement cette appréciation.

Les jeunes filles et garçons des zones d'intervention ont accès à l'information saine sur la SR/PF à travers les groupes SR/EPC dont ils sont membres et dans lesquels ils ont reçu des formations et des informations utiles en matière de SR/PF.

Le Programme a également permis aux jeunes de créer des AGR pour satisfaire leurs besoins alimentaires, sanitaires et économiques. Beaucoup sont à mesure de porter des campagnes de plaidoyer pour l'abandon des PTN (mariages précoces/forcés, excision). Les communautés des zones de mise en œuvre sont heureuses de son implémentation car ça leur permet de changer de comportement et de renforcer leurs besoins en matière de SR.

De manière générale, il ressort des constats et analyses de l'équipe d'évaluation que le Programme JL-SRAJ est un bon projet, bien aligné sur les besoins et préoccupations des jeunes, particulièrement en matière de santé sexuelle et de la reproduction, de renforcement des capacités et des compétences de vie courante, de leadership et de participation plus concrète au développement local.

Le changement de comportement en matière de santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes, étant une œuvre de longue haleine, l'équipe insiste à demander à l'équipe du Programme, d'œuvrer de manière à faciliter l'atteinte des objectifs à termes.

Avec l'immense expérience acquise pendant la phase pilote, le processus de déroulement des activités du programme durant cette phase dite de généralisation et ou d'extension, sera plus facile et aidera certainement à accroître le potentiel de réalisation des objectifs fixés pour le Programme.

Certaines régions et communes couvertes par le Programme étant confrontés à l'insécurité, il importe que l'approche du travail intègre les thématiques de lutte contre l'extrémisme violent afin de préparer les jeunes des groupes SR/EPC à être des vecteurs de sensibilisation de leurs pairs sur ce fléau conformément

à la stratégie nationale élaborée par le Mali et coordonnée par le ministère en charge des affaires religieuses et du culte.

Le ministère de la jeunesse et des sports chargé de la construction citoyenne et de l'instruction civique vient d'élaborer une nouvelle politique nationale de jeunesse qui inscrit de manière claire et lisible, les questions de santé et de bien être des jeunes y inclus la santé sexuelle et de la reproduction, la planification familiale, la lutte contre le tabagisme et l'usage des drogues, etc. Le programme est un élément d'opérationnalisation concrète de celle-ci.

Le fait d'inscrire le ministère chargé de la jeunesse comme le partenaire institutionnel du Programme est une excellente approche. Toutefois, les ministères de la santé et de développement social, en charge de la lutte contre l'extrémisme violent, de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, de la population, ont un important rôle à y jouer dans une dynamique synergique et suivant une approche beaucoup plus formelle de collaboration à tous les niveaux.

Les comités de pilotage régionaux placés sous la présidence des conseils régionaux constituent également une excellente approche. Il faut œuvrer à les rendre opérationnels et à créer les conditions d'une participation plus effective des acteurs des cercles et des communes.

Pendant la phase pilote, certaines communes, initialement identifiées pour faire partie de la première cohorte de celles devant faire partie des zones de mise en œuvre dans les régions de Mopti et Ségou, n'ont pas pu être opérationnelles pour des raisons d'insécurité. Il est recommandé à l'équipe du Programme, de tout mettre en œuvre pour les rendre opérationnelles lors de la phase d'extension de ce projet, en trouvant la meilleure manière de tenir compte de leurs conditions spécifiques.

Le fait que le Programme JIGIYA soit mis en œuvre par une ONG connue dans la mise en place des groupes EPC et des projets de SR/PF dans les régions d'intervention dans le pays est un avantage et une valeur ajoutée pour sa mise en œuvre tout comme le fait que son partenaire membre de l'alliance « Cordaid » soit réputé avoir une expertise technique de haut niveau en matière de formation, de développement des programmes orientés vers la cible « jeunesse » et dans le domaine de la santé.

Les résultats générés dans la mise en œuvre de la phase pilote ont démontré le véritable engagement des acteurs et autres parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du Programme, y inclus les PMO engagés sur le terrain.

Dans la mise en œuvre du Programme, les différents acteurs impliqués se sont signalés comme des professionnels dynamiques au niveau des questions touchant les thématiques du Programme. L'équipe sur le terrain a démontré une bonne coordination des relations avec les bénéficiaires dans les localités de mise en œuvre du Programme.

Les coordinations régionales ont bénéficié de l'appui constant de partenaires locaux (services publics, collectivités, ONG partenaires) qui partagent la même vision sur les thématiques couvertes par le Programme.

Les résultats obtenus lors de la mise en œuvre du Programme, dans son ensemble, satisfaisants, surtout en ce qui concerne l'amélioration des capacités des groupes cibles en matière de SR.

Le Programme JIGIYA est une véritable innovation pouvant efficacement contribuer en SSR des jeunes et adolescents (filles et garçons) au Mali et particulièrement dans les régions de Mopti et Ségou.

Parmi les résultats importants dans la mise en œuvre du Programme, il y a l'existence d'un vivier de jeunes leaders filles et garçons compétents et engagés dans la protection des droits des paires en SSR et la transformation des normes sociales comme la lutte contre les MGF, la communication parents- enfants, le tabou ou la déconstruction de préjugés sur les IST et les méthodes contraceptives.

La mission d'évaluation a aussi relevé l'importance du choix porté sur les jeunes leaders religieux par les jeunes leaders pour contribuer à l'atteinte des objectifs du Programme. Les parents ont aussi été impliqués dans la stratégie du Programme.

IX. RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'évaluation conduite au niveau national, dans les régions, cercles et communes couverts, l'équipe d'évaluation formule les recommandations suivantes :

9.1. Recommandations générales

- **Au titre des recommandations générales :**

1. L'équipe d'évaluation recommande fortement la poursuite du financement du Programme sur une période de cinq (5) ans pour les 4 régions (2 anciennes et 2 nouvelles). Les 2 années antérieures de la phase pilote ont servi d'apprentissage afin de mieux tester les outils et la stratégie. Le fait d'étendre la durée de la phase d'extension du programme à 5 ans pour les 4 régions aura pour avantage de donner la même chance aux bénéficiaires en termes d'équilibre dans la fourniture des services et faciliter l'évaluation finale du programme. Celui-ci travaille sur la communication pour le changement de comportement qui est une œuvre de longue haleine, faut-il le rappeler. Une planification sur une période de 5 ans aidera à aligner les progrès des régions (anciennes et nouvelles). C'est la raison qui nous anime, en demandant de faire un Programme de 5 ans regroupant les 4 régions dégageant beaucoup de similarité contextuelle ;
2. En raison de l'insécurité dans certaines communes devant accueillir le Programme JL/SRAJ dans les régions pendant la phase pilote, il y a lieu de veiller à la sélection des sites de mise en œuvre dudit Programme, en prenant en compte cela, ou tout au moins, en développant des alternatives crédibles pour que le fléau ne soit pas un frein à la bonne exécution du projet au profit des jeunes. Dans un tel contexte, des alternatives devront être proposées de manière à procéder à des changements lorsque le contexte sécuritaire ne permet pas la mise en œuvre du Programme dans une localité donnée ;
3. Pendant la phase dite d'extension du Programme aux nouvelles régions que sont Kayes et Koulikoro, il devient nécessaire de veiller à accroître le nombre de communes couvertes dans les régions de Mopti et Ségou, si les moyens mis à dispositions permettent de couvrir les charges. Dans tous les cas, les leçons apprises pendant la phase pilote devraient permettre de minimiser les charges à propos ;
4. Certes, avec l'extension initialement programmée, l'on aura 2 régions qui auront totalisé 5 ans et 2 autres 3ans. Nous suggérons à l'Ambassade des Pays Bas d'accepter d'octroyer une période de 5 ans pour ce projet. Ceci permettra de juguler un possible déphasage de cadence entre les régions couvertes et aidera à ce que cela n'impacte pas sur les résultats finaux à termes. Toutefois, la théorie de changement gagnerait à être réajustée de manière que l'axe 2 soit mis en œuvre de manière coordonnée avec les autres organisations et structures partenaires. Il s'agit de garantir aux adolescents et jeunes, les services de SR/PF de qualité dans les zones d'intervention, après que le projet ait contribué à créer les besoins. Sans un partenariat dynamique et durable, cela risquerait de ne pas être réalisé alors que ceci constitue la finalité d'un tel projet. Le démarrage prochain du projet BKN2 pourra être une opportunité pour renforcer les stratégies de mise en œuvre de cet axe. Aussi, faut-il aller plus loin, en renforçant

le partenariat et la collaboration avec les CSCOM et les CSREF des zones d'intervention du projet.

5. Dans la perspective de la continuation et de l'extension du projet à de nouvelles communes et régions, il importe pour ses responsables, de bien intégrer dans ses stratégies et approches d'intervention l'existence du contexte national marqué par la pandémie du Covid 19 ainsi que de la dégradation persistante de la situation sécuritaire dans le pays. Même s'il est vrai que les responsables ont été, on peut plus imaginatifs et ingénieux pour que ceux-là n'impactent pas fondamentalement sur l'atteinte des résultats à termes, il faudrait développer des approches plus pointues pour contourner ces problèmes tout ceci devra être clairement pris en compte dans la ToC et dans le document de projet initial révisé.

9.2. Recommandations spécifiques

- **Au titre de la ToC et de l'approche basée sur l'EPC**

6. *Renforcer et consolider les résultats générés en matière de SR pour les bénéficiaires :*

Il faudra intégrer l'offre de services PF (méthodes contraceptives) dans l'intervention du Programme à travers l'octroi des intrants aux structures d'offre pour une meilleure satisfaction des besoins des jeunes,

Il est également important de renforcer les compétences des prestataires en santé afin qu'ils puissent offrir des services conviviaux de qualité aux adolescents et aux jeunes dans les différentes localités du Programme. Et multiplier les campagnes de gratuité pour l'utilisation accrue des méthodes contraceptives par les jeunes.



Interview du médecin-chef du CSREF de Mopti

des stratégies d'information et de formation mises en place en direction des jeunes des groupes EPC et dans les communautés.

Le Programme étant beaucoup plus orienté sur la communication pour le changement de comportement, il urge de développer le partenariat avec les ONG spécialisées dans l'offre de services de SR/PF et soutenues par la coopération néerlandaise au Mali (AMPPF, PSI, MSI) ainsi que les CSCOM et CSREF des Zones d'intervention, de manière à s'assurer de manière lisible que les jeunes ayant reçu l'information complète et pertinente sur la SR/PF et expriment des besoins de recourir aux services sont pris en charge à leur entière satisfaction. Le partenariat actif ainsi que mis en place permettra à coup sûr, un retour d'information des structures d'offres vers le Programme,

toute chose permettant de certifier l'efficacité et l'efficience

7. Prendre en compte les besoins spécifiques des adolescents et des jeunes de différentes tranches d'âge

Il est important de prendre en compte les besoins spécifiques des adolescents et des jeunes (filles et garçons) de différentes catégories d'âge. Il faudra donc créer, partout où cela est possible, des groupes de jeunes et adolescents de trois tranches d'âge : 10 à 14 ans, 15 à 19 ans et 20 à 24 ans. Cela est nécessaire pour une bonne analyse des besoins spécifiques à chaque groupe et l'adaptation des stratégies, des approches d'intervention, des messages utiles, de l'identification des services et de la création d'espaces conviviaux.

8. Renforcer les capacités des superviseurs, des conseillers et coordinateurs régionaux et des ADC de CAEB à l'utilisation de la base des données et les thématiques couvertes par le Programme

L'évaluation du Programme (caractérisé par un nombre important d'activités) est dépendante de la disponibilité de données de suivi collectées, et éventuellement analysées, tout au long de la mise en œuvre. La base des données est un outil essentiel pour une plus grande fiabilité des données. Tous les acteurs impliqués dans la récolte des informations la mise en œuvre doivent être formés à l'utilisation de la base des données du Programme.

Aussi, des formations initiales et continues sur les thématiques telles que la SR/PF, EPC, le genre sont importantes pour tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme.

9. Former les jeunes leaders pour leur donner les capacités de répliqueurs de groupes SR/EPC

Cette formation est d'une importance capitale pour la durabilité de l'action surtout avec des jeunes filles et garçons qui, pour certaines raisons (mariage, étude), sont obligés de quitter les groupes. Ces leaders formés pour être des ressources locales pourront à tout moment former de nouveaux membres ou de nouveaux groupes qui se créent avec l'augmentation des jeunes et adolescents. Pour encourager ces jeunes dans ce travail bénévole, il est important de les appuyer en formation professionnelle. Cette initiative a pour avantage de stabiliser certains jeunes leaders dans leur communauté, grâce à l'exercice d'un métier ou d'une affaire rentable.

10. Suivre l'évolution du contexte et accorder une attention particulière aux Violences Basées sur le Genre (VBG)

L'évolution du contexte actuel de la situation sécuritaire, avec le développement de l'extrémisme violent, du terrorisme, des conflits communautaires, de la montée du fondamentalisme religieux, doit mener à accorder une plus grande attention aux Violences Basées sur le Genre (VBG) et particulièrement des droits des femmes et des filles. Il est recommandé aux responsables du Programme de mener une analyse contextuelle approfondie dans toutes les régions de mise en œuvre du Programme afin de mieux cerner l'impact de ce changement sur les besoins des jeunes et adolescents filles et garçons de 10 à 24 ans.

11. Développer des AGR pour lutter contre l'enrôlement de jeunes membres des groupes SR/EPC dans les groupes extrémistes et l'exode

Avec le Programme JL/SRAJ-JIGIYA, certains jeunes filles et garçons se sont lancés dans des petits commerces. Il serait important d'encourager cette tendance par la mise à disposition des fonds compétitifs pour les plus entreprenants. Il faudra également les former en gestion simplifiée d'affaire. Cette action a été aussi bien évoquée par les acteurs clés du Programme. Ils ont reconnu, avec la mobilisation de

l'épargne et l'implication des jeunes dans les AGR, la nécessité d'un renforcement de capacités leur permettant de bien gérer les ressources mises à leur disposition.

Cela contribuera également à lutter contre l'enrôlement de jeunes membres des EPC dans les groupes terroristes et extrémistes, et de lutter contre l'exode rural. Certains jeunes ont témoigné des cas où des jeunes utilisent les fonds empruntés dans la caisse de leur groupe SR/EPC pour financer leurs frais de transport pour l'exode.

Il est aussi important de mettre en relation les jeunes entrepreneurs avec les Institutions de Microfinance (IMF). En rapport avec l'approche EPC, les Institutions de Microfinance (IMF) peuvent jouer un rôle important qui serait de prendre en charge des besoins de financement des jeunes qui dépassent la capacité de leur caisse. Le Programme pourra faire un partenariat avec une ou deux institutions de microfinance qui ont développé des produits financiers adaptés aux besoins des jeunes.

12. Développer une stratégie de valorisation et consolidation des acquis des jeunes leaders atteints par la limite d'âge (ceux qui ont ou auront plus de 24 ans)

L'accompagnement des jeunes leaders (filles et garçons) sortis du Programme, pour continuer à utiliser leur leadership pour un changement de comportement en faveur de la promotion des droits des jeunes et adolescents (filles et garçons), aux niveaux régional et national, est un élément essentiel pour un impact durable. Cela peut se faire à travers des aides pour développer des AGR.

13. Suivre et mettre régulièrement à jour la base des données et le système de suivi évaluation

La base de données doit être régulièrement mise à jour et accessible à tous les acteurs impliqués dans la collecte des informations. On doit y avoir le répertoire des bénéficiaires désagrégé selon le sexe et la tes tranches d'âge. Les listes des participants aux différentes formations doivent également être disponibles.

14. Intensifier le renforcement des capacités en plaidoyer

Les efforts consentis sur ce point doivent être renforcés. Le changement de comportement est un processus de longue haleine, surtout en matière de sexualité, au Mali. Il est important qu'une masse critique de jeunes ait des compétences réelles en plaidoyer, en communication pour le changement de comportement (CCC) et en genre.

15. Maintenir les relations avec les jeunes leaders religieux ouverts au changement

Les relations développées avec les leaders religieux ouverts au changement pourraient permettre d'avoir une nouvelle génération de leaders religieux favorables aux discussions sur la SR/PF.

16. Développer davantage, dans les formations, des thématiques relatives au terrorisme et la lutte contre l'extrémisme violent

Il est important, dans les régions de la phase pilote et de la nouvelle phase du Programme, d'intégrer et de développer, au sein des groupes SR/EPC, des thématiques de formation, comme le terrorisme et la lutte contre l'extrémisme violent, afin d'éviter aux jeunes des zones d'insécurité de céder à la tentation d'enrôlement facile dans les groupes extrémistes. Il faut ouvrir une collaboration entre le Programme et le ministère chargé des affaires religieuses et du culte, qui a en charge de la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

- **Au titre du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs**

17. Rendre opérationnel le système de quantification des jeunes du Programme orientés vers les centres de santé

L'absence d'un système fiable de quantification des jeunes du Programme orienté vers les centres de santé peut jouer négativement sur les mesures d'efficacité. Les responsables du Programme ont indiqué que le système est en cours d'élaboration. Il est essentiel de le rendre opérationnel.

18. Créer des coordinations locales au niveau des Cercles

Dans les échanges avec les acteurs sur le terrain, il s'est avéré essentiel d'avoir une coordination au niveau local afin de mieux répondre aux besoins locaux et y impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Programme, y compris les représentants locaux des comités de pilotage.

19. Etoffer et définir plus clairement le rôle des membres de l'Alliance

Le rôle des membres de l'Alliance devra être encore plus étoffée et clairement définie, de manière à amener chacun d'eux à jouer sa partition dans la mise en œuvre du Programme.

L'alliance doit avoir un mécanisme plus fonctionnel de gestion opérationnelle qui impliquerait les assistants techniques de CORDAID et de CAEB affectés à la mise en œuvre optimale du Programme. Une telle option n'empêche pas les uns et autres de rester liés à leurs structures de tutelle par les voies administratives indiquées.

20. Améliorer la qualité des rapports en apportant plus de précision dans les activités et les réalisations

Beaucoup d'activités réalisées doivent être mieux développées dans les rapports du Programme. Il est important de préciser dans les rapports (semestriels et annuels) du Programme les dates et les lieux d'exécution des activités. Cela facilite les travaux d'évaluation et l'appropriation aux niveaux des institutions partenaires.

Aussi, dans les rapports semestriels, il faudra apporter les mêmes précisions que dans le rapport annuel sur les indicateurs, les résultats attendus et les atteintes ; ainsi que les activités planifiées et réalisées.

Dans les rapports et tous autres documents de collecte des données, de communication sur les résultats de Programme, une attention particulière doit être accordée à la désagrégation des données par sexe et, si possible, par tranche d'âge.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence

I-INTRODUCTION

Le Mali, pays d'Afrique Subsaharienne, a une superficie de 1 246 814 km², une population estimée à 20 933 072 habitants en 2020⁸ avec un taux de croissance démographique parmi les plus élevé au monde (3,36%⁹ par an). Les analyses des données du recensement de juin 2019 montrent que la population compte 50,4% de femmes et est extrêmement jeune (30,7% d'adolescents et de jeunes âgés de 10 – 24 ans).

Le pays a connu depuis 2012, une crise multiforme : i) politique (matérialisée par deux coups d'état), ii) sécuritaire où une rébellion armée et des groupes terroristes et djihadistes occupent une grande partie du territoire., iii) sanitaire, caractérisée par la prévalence de la pandémie de a maladie à Coronavirus, iv) alimentaire imputable au gap céréalier dans plusieurs bassins de production, v) économique à cause de la baisse de la croissance sur laquelle le pays escomptait au sein de l'espace UEMOA, etc.), affectant l'ensemble des efforts de développement entrepris depuis des décennies.

En avril 2020, l'on dénombrait plus de 83 833 personnes, en majorité des femmes et des enfants, réfugiées dans les pays voisins, les déplacés à l'intérieur du territoire étaient au nombre de 250 998 personnes¹⁰.

Les régions du nord et du centre (Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti et Ségou) ont été particulièrement affectées par la crise par l'arrêt presque total ou partiel de la fourniture de services sociaux de base (santé et éducation en particulier). Malgré la mise en œuvre du programme d'urgence de reconstruction, la fourniture des services reste encore problématique du fait du départ de nombreux personnels, de la destruction des infrastructures et équipements et de l'insécurité presque quasi généralisée.

II- BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME JL/SRAJ (JIGIYA)

Le programme JL/SRAJ dénommé « JIGIYA » est mis en oeuvre par l'alliance CAEB- Cordaid et financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas. Il s'agit d'une initiative innovante dont la stratégie d'intervention est focalisée sur la création de groupes de jeunes selon l'approche « Epargner Pour le Changement » ou EPC et l'émergence de jeunes leaders pour la promotion des droits reproductifs et sexuels et l'amélioration des indicateurs de santé de sexuelle et droits reproductifs des adolescent-es et des jeunes.

Objectif Général

L'objectif de ce programme est de « *Contribuer à l'amélioration des indicateurs de santé en général et ceux de la santé reproductive des adolescents et jeunes en particulier* » dans les régions d'intervention à savoir : Mopti, Ségou, Koulikoro, Kayes.

⁹ DNP-Projection de la croissance en 2020

¹⁰ Matrice de suivi des réfugiés et des déplacés UNHCR-avril 2020

JL-SRAJ entend améliorer de façon plus visible la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes dans la perspective d'accélérer l'agenda de la capture du dividende démographique au Mali.

Pour ce faire, il s'engage à promouvoir une participation significative et plus active des jeunes en contribuant à l'émergence d'une masse critique de jeunes leaders capables de jouer un rôle important dans la mobilisation communautaire et l'instauration d'un dialogue social inclusif, dans la vulgarisation de l'information pertinente auprès de leurs pairs dans le domaine de la SR-PF.

Objectifs spécifiques (OS)

OS1 : Toucher au moins 1 000 000 de jeunes et adolescents (filles et garçons) par les informations saines et appropriées en matière de santé de la reproduction d'ici à fin 2024 dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro.

OS2 : Favoriser l'accès aux services complets et conviviaux adaptés aux besoins des adolescents et jeunes à au moins 40% des jeunes (filles et garçons) touchés par l'information (soient 400 000 jeunes) dans les zones d'intervention d'ici à 2024.

OS3 : Impulser une dynamique organisationnelle, de renforcement des capacités et de leadership auprès de 40 000 adolescents et jeunes dont au moins 40% de filles en matière de santé de la reproduction et d'autonomisation effective d'ici 2024.

Les résultats (voir cadre de résultats en annexe).

Zone d'intervention

Le programme JL-SRAJ interviendra de 4 régions à savoir : Ségou (4 cercles), Mopti (8 cercles), Koulikoro (4 cercles) et Kayes (2 cercles) et touchera 87 communes.

Le choix des zones d'intervention tient compte de la situation sécuritaire en général et des conséquences humanitaires sur les jeunes en particulier comme proie à des enrôlements par les groupes extrémistes. Il tient aussi compte de la complémentarité géographique et d'actions à chercher avec les autres programmes financés par l'Ambassade des Pays-Bas (Debbo Alafia, Bangé Kolossi Nyèta (BKN) et Atteindre le dernier Km.

Il est prévu de réaliser le programme en deux temps :

Une phase pilote (de deux ans) concerne les régions de Ségou (cercles de Ségou et San) et Mopti (cercles de Mopti, Bandiagara, Koro, Bankass et Tenenkou)

Et la phase d'extension qui concernera les régions de Koulikoro et Kayes en plus des deux premières.

Durée du programme

La durée totale du programme s'étend sur 5 ans allant du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2024.

Budget

Le budget attribué à la réalisation du programme JL-SRAJ s'élève à un montant total de : 5 838 017 300 FCFA

La Théorie de changement

Trois axes mûrement réfléchis ont servi de levier à la conceptualisation de la théorie du changement dans le but de réaliser le rêve du programme JL/SRAJ à savoir : « Améliorer de façon significative la santé reproductive (SR) des adolescents et des jeunes pour accélérer la capture du dividende démographique en réduisant la mortalité maternelle, néonatale et infantile ».

Chacun des axes est déterminant en soi, mais n'est pas suffisant pris isolément d'où la « synergie inter axe » pour contribuer au succès des autres. A titre d'illustration, la disponibilité des services de santé pour les jeunes en elle n'est pas suffisante pour permettre à ces derniers de jouir de ceux-ci, s'ils n'ont pas accès à une information viable et de qualité en lien avec les droits reproductifs et sexuels. Les liens et la complémentarité entre les axes d'intervention sont indispensables pour offrir un ensemble de services complets, appropriés et adaptés permettant de répondre efficacement aux besoins des jeunes et d'appliquer leurs droits, dans un contexte de conflits inter communautaires amplifiés plus tard par une insécurité quasi-généralisée suite à l'influence des groupes djihadistes et terroristes qui prêchent à l'antipode des idéaux du programme.

La ToC de JL-SRAJ met le jeune comme acteur principal du changement

Schématisation « CAPACITATION ET AUTONOMISATION », « CHOIX » et « VOIX »



L'approche d'intervention du programme JL-SRAJ est assez innovante basée sur l'organisation de la politique de communication, d'information, de renforcement des capacités des jeunes et adolescent-es, autour de groupes EPC (Epargner Pour le Changement), comme outil connecteur et fédérateur. Déjà implémentée par l'ONG CAEB, lead de l'Alliance du programme JL-SRAJ dans d'autres localités du Mali (Bougouni dans la région de Sikasso et Kolokani dans celle de Koulikoro), l'EPC a été privilégiée comme porte d'entrée pour non seulement susciter et soutenir la dynamique de groupes chez les jeunes et adolescent-es mais aussi pour faciliter l'introduction et l'acceptation du programme par les communautés.

En effet, les expériences ont montré que les projets liés au changement de comportement, basés sur la communication, la mobilisation sociale et l'information, bien que répondant aux besoins stratégiques des communautés, ont souvent du mal à maintenir leur dynamique s'ils ne sont pas soutenus d'activités économiques. Les bénéficiaires, qui en général ont des besoins plus pressants (économiques, accès aux ressources, simples moyens de subsistance...), peuvent manquer d'intérêt et vouloir chercher d'autres opportunités répondant plus à leurs besoins immédiats.

Par ailleurs, avec le contexte socio-politique qui prévaut actuellement au Mali dû à la résistance au changement de certains leaders religieux populaires (cas de la polémique ayant conduit à l'arrêt du programme éducation sexuelle complète), toute intervention dans le domaine de la santé de la reproduction et surtout la problématique des droits reproductifs et sexuels des jeunes et adolescents doit être adressée avec tact et mesure au niveau des communautés.

Cependant, EPC n'avait pas encore été utilisée dans le domaine de la santé de la reproduction. Les hypothèses d'analyse de la proposition n'adressent pas les tenants et aboutissants de cette nouvelle approche. Il faut noter que tout n'est pas gagné d'office et que même si avec l'EPC, il est peu probable que les communautés y compris les leaders religieux s'opposent au programme à cause des intérêts économiques en jeu, il n'en demeure pas moins que :

- *Les groupes soient carrément détournés pour fins économiques,*
- *Que certains jeunes n'adhèrent pas aux principes et qu'une fois ayant accédé à des fonds peuvent abandonner,*
- *Les politiques (collectivités) n'utilisent le programme pour fins politiques,*
- *Les cibles concernées (jeunes communautaires et surtout les filles) sont bien impliquées*
- *Et ou que l'effet de duplication attendu ne soit pas intégré par les jeunes....*

III-LE CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION DE L'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE DE JL/SRAJ

L'évaluation de la phase pilote du Programme JL/SRAJ fait partie intégrante des clauses de la convention de financement liant l'alliance CAEB-CORDAID à l'Ambassade du Royaume des Pays –Bas à Bamako.

En effet, la signature de l'entente contractuelle a été subordonnée à certaines dispositions dont celle spécifiquement transcrite comme suit : « la réalisation d'une évaluation de la phase pilote à la fin des dix-huit premiers mois dont le processus commence à partir du 1^{er} Avril 2021 pour prendre fin le 1^{er} juillet 2021 (rapport final). En fonction des constats de l'évaluation, la Ministre peut décider d'arrêter définitivement le programme à la fin de la phase pilote de 18 mois. La Ministre est Responsable de la préparation de cette évaluation (élaboration des TDR, sélection de consultant, suivi et approbation du rapport)».

La réalisation de l'étude de base, première conditionnalité de l'attribution du contrat a pris énormément de retard pour diverses raisons comme la pandémie COVID-19, impactant ainsi le temps de l'organisation de l'évaluation de la phase pilote.

Il faut noter que cette phase pilote du Programme a été exécutée dans un contexte global de crise sanitaire ayant entraîné la prise temporaire par le Gouvernement du Mali de quelques décisions telles que la fermeture des frontières aériennes, terrestres et fluviaux, l'interdiction de tout regroupement de plus de cinquante (50) personnes, la fermeture des écoles, la fermeture de lieux publics etc... toute chose ayant

entraîné un retard énorme de plus d'une année dans la mobilisation et le déploiement du bureau d'étude AKVO pour la conduite de l'étude d'analyse situationnelle du programme. A cela s'ajoute aussi un contexte d'insécurité exponentielle caractérisé par un élargissement des zones d'influences des groupes terroristes et djihadistes et des conflits inter communautaire dans les deux régions d'intervention (Ségou et Mopti).

L'Ambassade et les partenaires de mise en œuvre l'alliance CAEB-CORDAID et les autres acteurs impliqués, attendent beaucoup de cette évaluation, car elle sera décisive pour la poursuite ou non du programme.

But et objectifs de l'évaluation de la phase pilote

Cette évaluation sera qualitative (CAP - Connaissances, attitudes et pratiques) impliquant tous les acteurs afin d'apprécier la pertinence de la démarche, d'assurer qu'elle est bien comprise par les acteurs, que tous y adhèrent. Il s'agira d'analyser l'état de mise en œuvre de la ToC d'une manière générale et de faire des recommandations aidant à la décision concernant la suite à donner à cette phase pilote comme indiquée dans les clauses contractuelles.

Il s'agira aussi de mesurer le niveau d'atteinte des cibles prévisionnelles concernant particulièrement les indicateurs d'outputs pertinents : notamment le nombre de groupes EPC Jeunes mis en place et fonctionnels, le nombre d'adolescents et jeunes (filles-garçons) âgés de 10 à 24 ans ayant reçu des informations correctes en matière de santé de la reproduction, nombre de jeunes leaders (filles-garçons) formés et qui participent activement à la promotion de la santé sexuelles et reproductive.

Les questions d'évaluation au titre de l'objectif premier sont les suivantes :

- Dans quelle mesure le programme JL/SRAJ peut-il prétendre avoir atteint ses résultats (02 outputs pour chaque axe) durant sa phase pilote ?
- La méthodologie EPC a-t-elle permis d'organiser efficacement les jeunes et adolescents en groupe de solidarité ?
- Les hypothèses qui sont à la base de la théorie du changement se confirment-elles ou non ?
- Le cadre offert par les groupes EPC a-t-il été utile et efficace pour la facilitation des séances de formations et d'informations dans le domaine de la santé de la reproduction et des droits reproductifs et sexuels y compris la PF ?
- Si l'efficacité et la pertinence de la ToC et de la démarche sont confirmées dans les régions pilotes, sont-elles applicables aux régions de Kayes et Koulikoro ?
- Quelle est la perception des jeunes impliqués dans le programme sur la méthodologie EPC ?
- Quelle est la perception des autres jeunes ne participant pas au programme et la population en général sur la méthodologie EPC ?
- Dans quelle mesure JL/SRAJ a-t-il offert aux jeunes la possibilité de faire entendre leur voix et de défendre leurs droits ?
- Le programme a-t-il contribué à l'émergence de jeunes leaders en SR/PF au niveau local ?
- Dans quelle mesure les jeunes de 10-24 ans disposent-ils d'un accès amélioré à des informations sur la SR/PF de qualité, au niveau communautaire ?
- Dans quelle mesure les jeunes peuvent-ils et ont-ils l'opportunité d'utiliser des services de SSR adaptés aux jeunes ? (Ou, plus simplement : dans quelle mesure les jeunes disposent-ils d'un accès amélioré à des services de qualité, adaptés aux jeunes ?)

- La méthodologie EPC a-t-elle contribué à la mobilisation et au développement de l'esprit d'entreprenariat chez les jeunes ?
- La méthodologie EPC favorise-t-elle l'autonomie des jeunes ? si OUI comment ?
- Dans quelle mesure les obstacles sociaux, culturels et de genre à la SR/PF des jeunes et des populations clés ont-ils diminué ; en d'autres termes, est-ce qu'on perçoit une certaine évolution dans les normes sociales de l'exercice des droits DSSR ?
- Quels bénéfices les filles, les garçons et plus particulièrement les filles de 10 à 14 ans tirent-ils du programme ?
- Les jeunes vivants dans les Régions de Mopti et Ségou sont-ils capables et motivés, de faire des choix éclairés au sujet de leurs SR/PF et leurs droits sexuels et reproductifs sont-ils respectés ?

Objectif 2 :

Évaluer la pertinence et l'efficacité du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre, du choix des Partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du programme durant la phase pilote de JL/SRAJ.

Les questions d'évaluation au titre du deuxième objectif

- Les partenaires sélectionnés sont-ils compétents pour assurer l'atteinte des résultats du programme ?
- Le dispositif opérationnel de mise en œuvre est-il approprié de manière à conduire efficacement le programme ?
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués sont-ils répartis tels que prévus dans le document du projet et acceptés par eux ?
- Les parties prenantes et les partenaires du programme ont-ils observé des synergies d'action dans la perspective de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice des DSSR ?
- L'appui de l'alliance CAEB- CORDAID et d'autres a-t-il permis aux partenaires locaux de renforcer leurs capacités en tant qu'organisation et/ou leurs capacités en matière d'organisation des jeunes et en matière de plaidoyer en faveur des SDSR ?
- Les partenaires du programme estiment-ils que les méthodes de planification, de rapport et de réflexion soient adéquates ?
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation sont-ils cohérents avec les systèmes nationaux de manière à prendre en compte les résultats du programme au niveau national ?
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation sont-ils pertinents, participatifs et appropriés pour assurer la marche vers les résultats ? Assurent-ils l'appropriation par les acteurs locaux et la pérennité du programme ?
- Les partenaires du programme ont-ils acquis des connaissances sur les stratégies du programme leur permettant d'implémenter ces acquis auprès d'autres bailleurs institutionnels ?

Résultats attendus :

La pertinence et l'efficacité de la ToC de JL-SRAJ sont évaluées ;

- L'approche d'intervention basée sur l'EPC est analysée ;
- Le niveau d'atteinte des résultats (outputs) du programme JL/SRAJ durant sa phase pilote est apprécié,
- Les forces et limites des ToC et de la démarche EPC sont identifiées,

- Des mesures d'amélioration sont proposées,
- La pertinence et l'efficacité du dispositif opérationnel de mise en œuvre sont appréciées ;
- Le choix des Partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs du programme durant la phase pilote de JL/SRAJ sont analysés ;
- Des mesures d'amélioration en termes de collaboration entre acteurs sont proposées ;
- Des recommandations et suggestions sont formulées pour aider la décision de l'Ambassade concernant la suite à donner à la phase pilote de JL-SRAJ.

Livrables :

- 01 rapport de revue documentaire à déposer 10 jours après la signature du contrat et à présenter à la rencontre de cadrage ;
- Restitution sur Powerpoint des analyses, constats, recommandations et conclusions préliminaires de la mission ;
- Draft du rapport de l'étude ;
- Rapport final de l'étude intégrant les observations/amendements issus des premiers échanges sur le rapport.
- Présentation Power Point sur les résultats finaux de l'étude

IV- METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE

La méthodologie proposée devra être participative et articulée autour des orientations ci-dessous :
La réunion de cadrage avec l'Ambassade et l'alliance CAEB-CORDAID

Elle permettra de passer en revue la compréhension des TDR par les consultants, de discuter de la méthodologie proposée et d'actualiser au besoin le chronogramme qui sera proposé par ces derniers.

Elle permettra également de discuter des aspects logistiques de l'étude et de l'appui qui sera apporté par l'alliance en raison du contexte sécuritaire.

Analyse documentaire et données secondaires

L'ensemble des supports nécessaires à cette évaluation sera mis à la disposition du consultant. Il s'agit notamment du PRODOC, des plans et rapports périodiques, du rapport d'enquête de base et la note de recommandation conçue par l'alliance CAEB-CORDAID et soumis à l'Ambassade pour la revue et la correction de certains résultats (outputs et outcomes), des propositions de reformulation de certains indicateurs etc. Les évaluateurs pourront également prendre en compte les documents pertinents produits par d'autres bailleurs, experts et institutions internationales. L'analyse documentaire est sanctionnée par un rapport déposé à cet effet.

Entretiens avec les principaux acteurs et partenaires

Des entretiens avec des parties prenantes pertinentes seront réalisés par l'équipe d'évaluation. Des membres du personnel du programme et d'autres acteurs du domaine. Des entretiens supplémentaires auront lieu avec des acteurs et des décideurs politiques œuvrant dans le secteur de l'adolescence et de la jeunesse.

Entretiens de groupe et discussions thématiques de groupe

Ils seront modérés par l'équipe d'évaluation, ces échanges se feront avec des membres du personnel du programme JL/SRAJ, des participants/bénéficiaires de programmes axés sur les adolescents et les jeunes, des prestataires de services et des décideurs (politiques), ainsi que d'autres acteurs œuvrant dans le secteur de l'adolescence et de la jeunesse. Lors de l'organisation des entretiens de groupe et des discussions thématiques de groupe, une attention particulière sera portée à la question genre et à la représentation des parties prenantes/détenteurs d'obligations à tous les niveaux (politique/prestataires de services/groupes cibles/communautés).

Étude de cas

Une étude de cas portant sur un thème spécifique, particulièrement dans les secteurs où l'évaluation s'appuie davantage sur des résultats qualitatifs. Elle pourrait porter sur les chefs religieux, les jeunes, les leaders communautaires.

L'échantillonnage

L'échantillonnage doit être représentatif et prendra en compte les zones accessibles et celles peu ou pas accessibles (tenir compte de la problématique sécuritaire) afin d'assurer que les risques de base sont mitigés et pris en charge par le programme. Il doit aussi tenir compte de la parité hommes/femmes et filles/garçons concernant l'accès à l'information, le développement des compétences chez les jeunes, structures de santé dans les sites abritant les écoles des maris d'une part et les sites n'abritant pas les écoles des maris d'autre part à travers les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et le district de Bamako (*voir en annexe le tableau récapitulatif des sites des écoles des maris et la répartition zonale des partenaires du consortium par région*).

Expertise requise

La mission sera exécutée par une personne morale ou physique avec une équipe composée d'un expert international et un ou deux consultants associés de préférence maliens). L'équipe doit impérative inclure une femme. L'équipe doit avoir des compétences dans le domaine de la santé de la reproduction, des questions de la planification familiale (demande, offre de services, qualité...) ; avoir une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction en français. Les compétences spécifiques au sein de l'équipe sont entre autres :

- Expérience avérée en évaluation de programmes de santé, SR-PF ;
- Connaissance avérée de l'organisation du système sanitaire au Mali, des politiques dans le domaine de la santé reproductive, la planification familiale et la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents-es ;
- Une bonne connaissance des problématiques liées à SSRAJ, l'accès aux services et l'information
- Connaissances et expériences solides et confirmés dans les études d'évaluation des projets et programmes ;
- Connaissances et expériences solides et confirmés en lien avec la théorie de changement ;
- Une bonne connaissance de l'environnement socio-culturel, religieux et juridique au Mali ;
- Une bonne connaissance de la situation sécuritaire du Mali et l'implémentation des projets et programmes dans les pays fragiles ;
- Une bonne connaissance de l'Épargne pour le Changement (EPC) ;
- Une bonne connaissance des outils de collecte des données et du suivi évaluation ;

- Une bonne connaissance des questions liées à l'assurance qualité.

Les bureaux-candidats doivent former leur équipe sur la base des compétences requises (donc les CV doivent accompagner l'offre technique et financière).

Grille de notation des offres :

Critères	Notes	Observations
Compréhension du mandat	15	
Démarche méthodologique (chronogramme)	45	Pertinence de l'échantillonnage
Qualité de l'équipe (Expérience en évaluation de Programmes de Santé de la reproduction, autres expertises requises dans les évaluations d'impact)	30	Equipe pluridisciplinaire, connaissance du terrain
Offre financière	10	
Observations	Note éliminatoire : moins de 70 points Les offres techniques totalisant 70 points et plus seront départagées par les offres financières.	

Durée contractuelle

La durée contractuelle est de 25 jours de travail effectif échelonnés sur 40 jours. Le consultant devra entreprendre les travaux à partir du mois du 15 août 2021 pour prendre fin 25 septembre 2021.

Budget

Le budget disponible pour cette évaluation est de : *50 000 Euro*

Le consultant doit présenter un budget détaillé par rubrique et un résumé du budget doivent être fournis. Les budgets doivent être présentés en monnaie locale (Franc CFA). Le budget doit être soumis en HT et inclure :

Honoraires : Taux journalier et le nombre de jours de travail pour chaque catégorie de personnel (consultants, agents enquêteurs, les superviseurs, et conducteurs) sera calculé sur le barème applicable selon que le consultant est international ou local ;

Perdiem : Taux journalier et le nombre de jours de travail pour chaque catégorie de personnel sera calculé sur le barème applicable selon que le consultant est international ou local.

Suivi de la mission :

L'Ambassade assure le suivi de l'étude. L'Alliance CAEB-Cordaid, participera aux discussions, orientations et conclusions de l'étude. En outre l'Alliance s'occupera de l'organisation matérielle et logistique de l'étude sur le terrain au travers les équipes programmatiques. Et enfin, les frais de transport sur place des groupes cibles, des acteurs et partenaires seront pris en charge par les équipes locales du Programme JL/SRAJ

Date et heure limite de réception des offres

Le consultant doit déposer une soumission, comprenant une offre technique et financière, au plus tard le 10 août 2021 à 12 heures, aux adresses emails ci-après : mariam.namogo@minbuza.nl; bam-cu@minbuza.nl.

Annexe 2 : Description sommaire du Programme JL-SRAJ à évaluer

Le programme JL/SRAJ dénommé JIGIYA, est une initiative innovante mise en œuvre par le consortium CAEB-CORDAID dans le cadre de l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes (filles et garçons) au Mali.

Financé pour cinq (5) ans par l'Ambassade des Pays Bas pour un montant de 5 863 618 453 FCFA et 25 600 000 FCFA comme contribution de l'Alliance CAEB-CORDAID, ce programme a pour objectif de « Contribuer à l'amélioration des indicateurs de santé en général et ceux de la santé reproductive des adolescents et jeunes en particulier » dans les régions d'intervention à savoir : Ségou (4 cercles), Mopti (8 cercles), Koulikoro (4 cercles) et Kayes (2 cercles), soit 87 communes. Cela à travers quatre objectifs spécifiques (OS), à savoir :

- OS 1 : Toucher au moins 1 000 000 de jeunes et adolescents (filles et garçons) par les informations saines et appropriées en matière de santé de la reproduction d'ici à fin 2024 dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro.
- OS 2 : Favoriser l'accès aux services complets et conviviaux adaptés aux besoins des adolescents et jeunes à au moins 40% des jeunes (filles et garçons) touchés par l'information (soient 400 000 jeunes) dans les zones d'intervention d'ici à fin 2024.
- OS 3 : Impulser une dynamique organisationnelle, de renforcement des capacités et de leadership auprès de 40 000 adolescents et jeunes dont au moins 40% de filles en matière de santé de la reproduction et d'autonomisation effective d'ici fin 2024.

Pour atteindre ces objectifs suscités, CAEB et son allié CORDAID ont, lors de la conception du Programme, prévu d'agir à travers quatre stratégies d'intervention qui sont :

- L'intensification de l'information et l'éducation afin de renforcer la capacité de la jeunesse pour plus d'autonomie afin d'améliorer le niveau de capacitation et d'autonomisation des jeunes ;
- L'accroissement de l'accès des adolescents et des jeunes aux services SRAJ conviviaux ;
- La création d'un environnement favorable pour et par les jeunes en matière de santé de la reproduction ;
- Le renforcement de la participation significative et le leadership des jeunes (filles et garçons) dans les processus de décision.

Des résultats sont attendus de cette initiative innovante par son approche d'intervention articulée autour d'une politique et des stratégies d'organisation, de communication et d'information des jeunes à travers des groupements EPC. Ils ont été formulés comme suit :

- OS 1 R 1 : Au moins 1 million d'adolescents et jeunes (filles et garçons), disposent d'informations correctes sur la SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF), partant de l'opérationnalisation de l'approche EPC.
- OS 1 R 2 : Au moins 50% des jeunes touchés utilisent des mesures préventives contre le VIH/Sida et les IST.
- OS 2 R 1 : Au moins 200.000 jeunes filles utilisent les méthodes modernes de contraception.
- OS 3 R 1 : Au moins 40.000 jeunes dont 16 000 filles (de 15 à 24 ans) sont organisées en 3.400 groupes EPC et reçoivent des formations sur la SR/PF et les autres thématiques ciblées par le

programme notamment le plaidoyer, les Compétences de vie courante (CVC) et Compétences complémentaires en SR PF pour en faire des acteurs de changement social.

- OS 3 R 2 : Au moins 10.000 jeunes dont 4 000 filles avec l'accompagnement du programme développent des compétences en gestion d'AGR.

Le Programme s'engage à promouvoir une participation significative et plus active des jeunes en contribuant à l'émergence d'une masse critique de jeunes leaders capables de jouer un rôle important dans la mobilisation communautaire et l'instauration d'un dialogue social inclusif, dans la vulgarisation de l'information pertinente auprès de leurs pairs dans le domaine de la SR/PF.

La stratégie d'intervention du Programme est focalisée sur la création de groupes de jeunes selon l'approche « Épargner Pour le Changement » ou EPC et l'émergence de jeunes leaders pour la promotion de la santé sexuelle et reproductive.

La conceptualisation de la théorie du changement dans le but de réaliser le rêve du programme JL/SRAJ est basée sur « l'amélioration de façon significative de la santé reproductive des adolescents et des jeunes pour accélérer la capture du dividende démographique en réduisant la mortalité maternelle, néonatale et infantile ».

Les principales hypothèses d'impact identifiées au moment la planification du programme, et sur lesquelles a porté l'évaluation, sont les suivantes :

Hypothèse 1 : les jeunes manquent d'informations utiles et adaptées en matière de SR/PF y inclus le VIH/Sida.

Hypothèse 2 : les jeunes ont de faibles capacités pour être de véritables acteurs de changement social en faveur de la SR/PF y inclus le VIH/Sida dans la communauté.

Hypothèse 3 : les autres parties prenantes, les décideurs n'ont pas toujours la même compréhension et ou perception des problèmes de SR des adolescents et jeunes.

Hypothèse 4 : les jeunes éprouvent de grandes difficultés pour accéder aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins.

Le Programme est mis en œuvre par des ONG locales : AMSS et Walé (Région de Ségou) et YAG TU, AMID et IWENE (Région de Mopti). Ceux-ci constituent les Partenaires de Mise en Œuvre (PMO).

A cause de l'insécurité grandissante dans la zone d'intervention du Programme, certaines localités préalablement ciblées ont été remplacées.

Dans la région de Ségou, le cercle de Macina a été remplacé par le cercle de San ; dans le cercle de Ségou, la commune de Souba a été remplacée par celle de Sansanding, la commune de Siadougou a été remplacée par celle de Souroutouna.

Aussi certaines communes ont été abandonnées dans la région de Mopti. C'est ainsi qu'il y a 7 communes à Ténenkou au lieu de 8 comme prévu, la huitième commune (Kareri) étant inaccessible.

Le Tableau A2-1 ci-dessous présente les outputs et les indicateurs du Programme selon les objectifs spécifiques.

Tableau A2-1 : Objectifs spécifiques, outputs et indicateurs

OBJECTIFS SPECIFIQUES (OS)	OUTPUTS	INDICATEURS
<p>OS 1 : Toucher au moins 1 000 000 de jeunes et adolescents (filles et garçons) par les informations saines et appropriées en matière de santé de la reproduction d'ici à fin 2024 dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 884 000 séances d'information et de sensibilisation sont menées sur la SR/PF (droits sexuels et reproductifs, IST, VIH/Sida, GND et précoces et mariages précoces). • Nombre de de jeunes (filles et garçons) effectivement touchés par les activités d'informations saines et appropriées en matière de SR. • 40 000 jeunes organisés dans des groupes EPC élaborent et mettent en œuvre des plans d'actions en IEC pour informer au moins chacun 25 jeunes de leurs pairs sur les thématiques de la RAJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information et de sensibilisation menées sur le SR/PF • Nombre de jeunes formés et capables de former et informer leurs pairs • Proportion des jeunes qui ont une bonne connaissance sur la sexualité, les grossesses et la contraception

OBJECTIFS SPECIFIQUES (OS)	OUTPUTS	INDICATEURS
<p>OS 2 : Favoriser l'accès aux services complets et conviviaux adaptés aux besoins au moins à 40% des jeunes touchés par l'information (soient 400 000 jeunes) dans les zones d'intervention d'ici à 2024.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes organisés au sein de groupes EPC mobilisent leurs propres ressources et sont capables d'initier des AGR pour faire à leurs besoins quotidiens y compris la SR-PF • Disponibilité d'espaces offrant des services d'information et d'accès aux services SR/PF pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre jeunes ayant entrepris des AGR • Montant des fonds mobilisés par les jeunes pour les AGR (montant des crédits octroyés) • Nombre d'espaces de jeune offrant des services d'information et d'éducation
<p>OS 3 : Impulser une dynamique organisationnelle, de renforcement des capacités et de leadership auprès de 40 000 adolescents et jeunes dont au moins 40% de filles en matière de santé de la reproduction et d'autonomisation effective d'ici 2024.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 40 000 jeunes (filles et garçons de 15 à 24 ans) qui maîtrisent les informations liées à la santé sexuelle et aux droits reproductifs au niveau villages, communes, cercles, régions et national. • Au moins 50 jeunes (filles et garçons) - 'champions' approuvés par leurs pairs initient au moins 50 projets novateurs (dans les NTIC, radios...) • Des activités de plaidoyer et campagnes ciblant spécifiquement les leaders d'opinions, coutumiers et religieux sont menées par le programme au haut 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes (filles et garçons de 15 à 24 ans) qui maîtrisent les informations liées à la santé sexuelle et aux droits reproductifs au niveau villages, communes, cercles, régions et national. • Nombre d'initiatives novatrices mises en œuvre par les jeunes • Nombre des leaders communautaires, d'opinion, politiques et religieux (femmes et hommes) touchés et prenant position en faveur du projet • Nombre de campagnes de plaidoyer organisées

OBJECTIFS SPECIFIQUES (OS)	OUTPUTS	INDICATEURS
	niveau, les jeunes et les ONG partenaires au niveau local et régional	

Annexe 3 : Questionnaire individuel aux acteurs de CAEB, Cordaid et ONG chargés de la mise en œuvre du Programme

Ce questionnaire est adressé au personnel du Programme JL/SRAJ et aux ONG chargées de la mise en œuvre. Il a pour objectif de recueillir leurs appréciations dans le cadre de l'évaluation de la phase pilote du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ)

Prénom et Nom de l'enquêteur :

.....

Prénom et Nom du superviseur :

.....

Date de l'enquête : |__|__| : |__|__| : |__|__|__|__|

Section 1 : Identification

Nom de la personne enquêtée (optionnel) :

.....

Poste occupé dans le Programme :

Genre 1. Homme |__| ; **2. Femme** |__|

Contact : Tel (WhatsApp) : |_____| **Email :** |_____|

Nom de la structure |_____|

Situation professionnelle |_____|

Région |_____|

Cercle |_____|

Commune |_____|

Section 2 : Pertinence et efficacité de la ToC et de l'approche basée sur l'EPC

A. Selon vous le Programme permet-il aux jeunes (filles et garçons) d'avoir les informations utiles et adéquates en matière de SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF, violence basée sur le genre), ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

B. Pensez-vous que l'utilisation des groupes SR/EPC comme porte d'entrée pour que les jeunes puissent recevoir des formations sur la SR/PF et les autres thématiques ciblées par le programme (plaidoyer, Compétences de vie courante-CVC et Compétences complémentaires en SR PF) est pertinente ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

C. Y-a-t-il une meilleure approche que les groupes EPC pour la mise en œuvre du Programme ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

D. Pensez-vous que le Programme permet aux jeunes (filles et garçons) leaders formés de participer activement aux prises de décisions concernant les droits sexuels et reproductifs au niveau village, commune, cercles, régions et national ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

E. Pensez-vous que le Programme permet aux communautés d'abandonner les MGF et les mariages précoces ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

F. Les jeunes leaders formés, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, participent-ils dans les débats politiques, en particulier autour des sujets comme les droits des jeunes, la SSR, le dividende démographique pour la prise en compte de leurs besoins ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Si oui, quels sont les thèmes des débats ?

Pour les filles : -----

Pour les garçons : -----

G. Le Programme permet-il aux jeunes d'influencer les décisions ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

H. Y a-t-il eu suffisamment de dialogues entre les jeunes leaders, les leaders religieux et locaux /coutumiers sur les problématiques de santé de la reproduction, de mariage précoce, d'accès aux services de sociaux de base ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Les jeunes filles leaders ont-elles été suffisamment impliquées dans ces dialogues ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

I. Le Programme contribue-t-il à augmenter les moyens de communication, les outils et matériels permettant aux jeunes d'accéder à l'information nécessaire sur la SR/PF ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

J. Dans la mise en œuvre du Programme, la collaboration du Programme avec les services techniques a-t-elle été satisfaisante ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

K. Dans la mise en œuvre du Programme, la collaboration du Programme avec les collectivités territoriales a-t-elle été satisfaisante ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

L. Le Programme contribue-t-il à ce que les leaders religieux se soient impliqués pour décourager ouvertement les mariages d'enfants, l'excision et les violences basées sur le genre ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

M. Le Programme permet-il aux jeunes d'être plus engagés dans les actions de plaidoyer auprès des décideurs pour changer des pratiques, comportements et attitudes néfaste sur leur santé reproductive et droits sexuels ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /---/

Veillez justifier votre réponse : -----

N. Le Programme permet-il aux jeunes de mobiliser des épargnes, d'entreprendre des activités économiques afin de faire face à leurs besoins ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /---/

Veillez justifier votre réponse : -----

O. Le Programme permet-il aux jeunes d'être moins tentés par l'exode ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

P. Le Programme permet-il aux jeunes d'être moins tentés à rejoindre des groupes extrémistes ou terroristes ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Q. Quels autres aspects peuvent être pris en compte par le Programme pour s'adapter à la situation sécuritaire actuelle ?

R. Quels autres aspects peuvent être pris en compte par le Programme pour son extension aux autres régions ?

Section 3 : Pertinence et efficacité du dispositif institutionnel et opérationnel de mise en œuvre,

A. Le schéma mis en place pour la gestion du Programme indique que « le Ministère de la jeunesse et des sports est le ministère de tutelle du programme. L'ancrage au niveau régional est assuré par le Conseil Régional dans chacune des régions d'intervention. L'ancrage du programme au niveau communautaire est assuré par les communes ». Ce schéma est-il pertinent ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Le Schéma a-t-il fonctionné à hauteur de souhait ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

B. Les ressources humaines engagées dans la mise en œuvre du Programme sont-elles suffisantes et adéquates pour atteindre les objectifs fixés ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

C. Les ressources matérielles engagées dans la mise en œuvre du Programme sont-elles suffisantes et adéquates pour atteindre les objectifs fixés ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

D. Le dispositif opérationnel de mise en œuvre est-il approprié de manière à étendre efficacement le Programme à d'autres régions ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Section 4 : Pertinence et efficacité du choix des partenaires d'implémentation et des méthodes de collaboration avec les groupes cibles dans la réalisation des objectifs

A. De façon générale, les parties prenantes ont-elles observé une bonne collaboration dans la mise en œuvre du Programme ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

B. De façon générale, les parties prenantes du Programme ont-elles observé des synergies d'action dans la perspective de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice des DSSR ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

C. L'appui de l'alliance CAEB- CORDAID et d'autres permet-il aux partenaires locaux de renforcer leurs capacités en tant qu'organisation et/ou leurs capacités en matière d'organisation des jeunes et en matière de plaidoyer en faveur des SDSR ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

D. Les partenaires sélectionnés sont-ils compétents pour assurer l'atteinte des résultats du programme ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

E. Les méthodes de planification, de rapportage et de réflexion ? dans la mise en œuvre du Programme sont-elles adéquates ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

F. Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées comme prévu ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Annexe 4 : Questionnaire individuel adressé aux partenaires du Programme

Ce questionnaire est adressé aux partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ) : ministère chargé de la jeunesse ; ministère chargé de la santé et des affaires sociales ; ministère chargé de la promotion des femmes, de l'enfant et de la famille ; ministère chargé du développement social ; services publics régionaux ; secteur privé ; collectivités territoriales ; associations de jeunes et de femmes ; programmes et projets axés sur les adolescents et les jeunes ; media ; troupes théâtrales ; leaders traditionnels et religieux. Il a pour objectif de recueillir leurs appréciations dans le cadre de l'évaluation de la phase pilote dudit Programme.

Prénom et Nom de l'enquêteur :

.....

Prénom et Nom du superviseur :

.....

Date de l'enquête : |__|_| : |__|_| : |__|_|_|_|_|

Section 1 : Identification

Nom de la personne enquêtée (optionnel) :

.....

Genre 1. Homme |__| ; **2. Femme** |__|

Contact : Tel (WhatsApp) : |_____| **Email :** |_____|

Nom de la structure |_____|

Situation professionnelle |_____|

Lien entre le répondant et le programme JL/SRAJ/JIGIYA |_____|

Région |_____|

Cercle |_____|

Commune |_____|

Section 2 : Questions générales à tous les acteurs

S. Selon vous, le Programme permet-il aux jeunes (filles et garçons) d'avoir les informations utiles et adéquates en matière de SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF, violence basée sur le genre) ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

T. Selon vous, le Programme permet-il aux jeunes (filles et garçons) d'améliorer leurs capacités pour être de véritables acteurs de changement social en faveur de la SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF) dans la communauté ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

U. Selon vous, le Programme permet-il aux jeunes (filles et garçons) à accéder aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

V. La méthodologie EPC contribue-t-elle à la mobilisation et au développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

W. Pensez-vous que l'utilisation des groupes SR/EPC comme porte d'entrée pour que les jeunes puissent recevoir des formations sur la SR/PF et les autres thématiques ciblées par le programme (plaidoyer, Compétences de vie courante-CVC et Compétences complémentaires en SR PF) est pertinente ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

X. Pensez-vous que le Programme permet aux jeunes (filles et garçons) d'avoir de l'accompagnement pour développer des compétences en gestion d'AGR ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Y. Le Programme contribue-t-il à l'émergence et la légitimation des jeunes leaders (garçons et filles) dans votre localité ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Z. Le Programme contribue-t-il au changement de comportement des adolescents et des jeunes en matière de santé de la reproduction (réduction des grossesses non désirées, utilisation des produits contraceptifs, tests de dépistage du VIH, violence basée sur le genre) ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

AA. Le Programme permet-il aux jeunes de mobiliser des épargnes, d'entreprendre des activités économiques afin de faire face à leurs besoins ?

Pour les filles : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Pour les garçons : 1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /---/ 4. Ne sait pas /----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Section 3 : Questions aux services publics et aux collectivités

E. Le schéma mis en place pour la gestion du Programme indique que « le Ministère de la jeunesse et des sports est le ministère de tutelle du programme. L'ancrage au niveau régional est assuré par le Conseil Régional dans chacune des régions d'intervention. L'ancrage du programme au niveau communautaire est assuré par les communes ». Ce schéma est-il pertinent ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Le Schéma a-t-il fonctionné à hauteur de souhait ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

F. De façon générale, la collaboration avec les services publics dans la mise en œuvre du Programme a-t-elle fonctionné à hauteur de souhait ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

G. De façon générale, la collaboration avec les collectivités territoriales dans la mise en œuvre du Programme a-t-elle fonctionné à hauteur de souhait ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

H. De façon générale, les parties prenantes du Programme ont-elles observé des synergies d'action dans la perspective de rendre l'environnement socio culturel et religieux plus favorable à l'exercice des DSSR ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

Section 4 : Questions aux leaders religieux et traditionnels

A. Les leaders traditionnels/religieux ont-ils été impliqués à hauteur de souhait ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

B. Le Programme contribue-t-il à ce que les leaders religieux s'impliquent pour décourager ouvertement les mariages d'enfants, l'excision et les violences basées sur le genre ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

A. Que faut-il faire dans la mise en œuvre du Programme pour une plus grande implication des religieux et des leaders traditionnels s'impliquent davantage pour décourager ouvertement les mariages d'enfants, l'excision et les violences basées sur le genre ?

Section 5 : Questions aux personnes impliquées dans la communication (troupes de théâtre et media)

A. Quels sont les moyens de communication utilisés dans la mise en œuvre du Programme ?

B. Ces moyens sont-ils suffisants ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

C. Ces moyens sont-ils utilisés de façon efficace ?

1. Oui /-----/ 2. Non /-----/ 3. Partiellement d'accord /-----/ 4. Ne sait pas /-----/

Veillez justifier votre réponse : -----

D. Que faut-il faire dans la mise en œuvre du Programme pour une meilleure communication ?

Annexe 5 : Guide pour les focus groupes avec les jeunes sur l'évaluation du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ) dans les sites sélectionnés de mise en œuvre

1. Cadre général

Le Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ), dénommé « JIGIYA », a été mis en œuvre par l'alliance CAEB- Cordaid et financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas.

Sa stratégie d'intervention est focalisée sur la création de groupes de jeunes selon l'approche « Epargner Pour le Changement » ou EPC et l'émergence de jeunes leaders pour la promotion des droits reproductifs et sexuels.

Le Programme s'engage à promouvoir une participation significative et plus active des jeunes en contribuant à l'émergence d'une masse critique de jeunes leaders capables de jouer un rôle important dans la mobilisation communautaire et l'instauration d'un dialogue social inclusif, dans la vulgarisation de l'information pertinente auprès de leurs pairs dans le domaine de la SR-PF.

La conceptualisation de la théorie du changement dans le but de réaliser le rêve du Programme est basée sur « l'amélioration de façon significative de la santé reproductive des adolescents et des jeunes pour accélérer la capture du dividende démographique en réduisant la mortalité maternelle, néonatale et infantile ».

Ce guide est élaboré pour la constitution et l'animation des focus groupes dans le cadre de l'évaluation de la phase pilote dudit Programme.

2. Méthodologie

Les groupes sont constitués, au maximum, de 8 à 12 adolescents et jeunes de 10 à 24 ans. Il y aura deux types de groupes dans les sites de mise en œuvre opérationnelle: (i) les bénéficiaires du Programme ; (ii) ceux n'ayant pas bénéficié directement du Programme.

Les sites sélectionnés pour les échanges en focus groupes tiennent compte des possibilités d'accès et ou de la situation sécuritaire.

Les échanges sont conduits et coordonnés par (au moins) un animateur (agent de collecte) qui prend les notes durant la session.

Un rapport est élaboré à la fin de chaque session dont la durée est d'environ 60 minutes. Les groupes sont homogènes (filles ou garçons) et mixtes (filles et garçons).

Les animateurs des séances de focus-groupes conduisent les échanges dans une ambiance de totale liberté d'expression. Ils introduisent les principaux points de discussion et s'assurent que les participants s'ouvrent aux échanges dans le respect du temps imparti autant. Ils sont également chargés de résumer fidèlement les opinions exprimées lors des échanges et de les transcrire dans un rapport. Les échanges en focus groupes sont enregistrés.

3. Les informations à rechercher lors des discussions en focus groupes

3.1. Données sur le groupe

Facilitateur/Enquêteur : _____

Village : _____

Commune : _____

Cercle : _____

Région : _____

Age moyen des membres du groupe : _____

Sexe des participants : _____

Temps de l'entretien (minutes) : _____

3.2. Questions à discuter avec les jeunes lors des séances de groupes de discussions dirigées

Les réponses aux questions suivantes sont appréciées et analysées :

- A. Connaissez-vous le Programme JL-SRAJ ou Jigiya ? Si Oui, que fait-il en général et dans votre localité en particulier ? Sinon, passez à la question 4.
- B. Aviez-vous directement bénéficié des interventions de ce Programme ? Si oui, dans quels domaines précis ? Prière en citer 3.
- C. Les jeunes filles bénéficient-elles de la même manière que les jeunes garçons de ce Programme ?
- D. Connaissez-vous le Programme EPC ? Si Oui, en êtes-vous membres ? et depuis quand ? Sinon, passer à la question suivante.
- E. Le fait d'être membre d'un groupe SR/EPC peut-il aider à renforcer, à développer en vous un leadership au sein de la jeunesse de votre localité ?
- F. La méthodologie EPC Contribue-t-elle au développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes et à leur participation au développement local ? Si oui, Pourriez-vous nous donner 3 exemples illustratifs ? Sin
- G. Pensez-vous que le Programme permet aux jeunes (filles et garçons) d'avoir suffisamment de l'accompagnement pour développer des compétences en gestion d'AGR ?
- H. Le Programme permet-il aux jeunes (filles et garçons) d'avoir les informations utiles et adéquates en matière de SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF, violence basée sur le genre) ?
- I. Le Programme permet-il aux jeunes (filles et garçons) d'accéder aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins et de qualité ? Si oui, expliquer nous à travers quelques exemples vécus et ou dont vous avez été témoin.
- J. Pensez-vous que le Programme permet aux communautés l'abandon des MGF et les mariages précoces ?
- K. Le Programme contribue-t-il à l'émergence des jeunes leaders (garçons et filles) dans votre localité ?
- L. Le Programme contribue-t-il à des dialogues entre les jeunes leaders, les leaders religieux et locaux /coutumiers sur les problématiques de santé de la reproduction, de mariage précoce ?
- M. Le Programme permet-il jeunes leaders et aux jeunes des groupes SR/EPC d'être plus engagés dans les actions de mobilisation sociale et la sensibilisation d'autres jeunes sur leur santé sexuelle et de la reproduction y inclus les droits dans votre localité ? Si oui, donner nous 3 exemples précis.

Annexe 6 : Termes de références des réunions avec les acteurs clés (CAEB, Cordaid et ONG chargées de la mise en œuvre du Programme) sur l'évaluation du Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ) dans les sites sélectionnés de mise en œuvre

1. Cadre général

Le Programme Jeunes Leaders et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes (JL/SRAJ), dénommé « JIGIYA », a été mis en œuvre par l'alliance CAEB- Cordaid et financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas.

Sa stratégie d'intervention est focalisée sur la création de groupes de jeunes selon l'approche « Epargner Pour le Changement » ou EPC et l'émergence de jeunes leaders pour la promotion des droits reproductifs et sexuels.

Le Programme s'engage à promouvoir une participation significative et plus active des jeunes en contribuant à l'émergence d'une masse critique de jeunes leaders capables de jouer un rôle important dans la mobilisation communautaire et l'instauration d'un dialogue social inclusif, dans la vulgarisation de l'information pertinente auprès de leurs pairs dans le domaine de la SR-PF.

La conceptualisation de la théorie du changement dans le but de réaliser le rêve du Programme est basée sur « l'amélioration de façon significative de la santé reproductive des adolescents et des jeunes pour accélérer la capture du dividende démographique en réduisant la mortalité maternelle, néonatale et infantile ».

Ces TDR sont élaborés pour la constitution et l'animation des réunions avec le personnel impliqué directement dans la mise en œuvre du Programme (CAEB, Cordaid et ONG impliquées dans la mise en œuvre) afin d'approfondir les échanges dans le cadre de l'évaluation de sa phase pilote.

2. Méthodologie

Les réunions sont constituées de 5 à 7 personnes impliquées directement dans la mise en œuvre opérationnelle du Programme. Elles auront lieu aussi bien à Bamako que dans les localités de mise en œuvre du Programme. Les sites sélectionnés tiennent compte des possibilités d'accès et ou de la situation sécuritaire.

Les échanges sont conduits et coordonnés par un (e) consultant (e) de l'équipe de consultants chargée de l'évaluation. Un rapport est élaboré par le (la) consultant (e) à la fin de chaque session dont la durée est d'environ 90 minutes.

3. Les informations à rechercher lors des discussions en focus groupes

3.1. Données sur les participants des réunions

Consultant (e) : _____

Village : _____

Commune : _____

Cercle : _____

Région : _____

Noms, prénoms, structures et contacts des participants : _____

Temps de l'entretien (minutes) : _____

3.2. Questions à discuter avec les participants lors des séances de travail

Les réponses aux questions suivantes sont appréciées et analysées :

I. Appréciations des résultats d'ensemble durant la phase pilote

1. En quoi le Programme permet aux jeunes d'avoir les informations utiles et adéquates en matière de SR/PF (droits sexuels, VIH/Sida, grossesses et mariages précoces, MGF, violence basée sur le genre) ? Quelles différences peut-on observer entre filles et garçons ?
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, quelles différences peut-on observer entre filles et garçons dans l'accès aux services conviviaux de SRAJ adaptés à leurs besoins ?
3. De quelles façons le Programme permet une plus grande autonomisation et capacitation des jeunes (filles et garçons) ?
4. De quelles façons le Programme contribue à l'émergence et la légitimation des jeunes leaders engagés dans les actions de mobilisation et de conscientisation d'autres jeunes sur leur santé reproductive et droits sexuels ?
5. Comment l'épargne est organisée et quel est le niveau de cette épargne dans les dits-groupes ?
6. Dans quelle mesure les groupes pourraient renforcer les capacités et les compétences de leurs membres pour en faire des entrepreneurs et ou des acteurs de développement local ?
7. En quoi l'approche groupe SR/EPC aurait contribué à renforcer et ou accroître le recours des jeunes aux services de DSSR dans les zones d'implantation et de mise en œuvre du projet ?
8. Les ressources (humaines, financières et matérielles) engagées dans la mise en œuvre du Programme ont-elles été suffisantes et adéquates pour atteindre les objectifs fixés ?
9. Les ONG recrutées l'ont-elles été sur la base d'une évaluation de leurs de capacités ? Ont-elles été évaluées durant le processus de mise en œuvre du projet, pour ce qui est de leurs engagements et de leurs performances ? Si ce processus était à refaire, qu'auriez-vous fait de différent ?

II. Appréciations de l'efficacité du système de collecte des données et du rapportage

1. Le projet dispose-t-il d'un cadre de mesure du rendement et de la performance ? Si oui, décrivez-le brièvement.
2. Les rapports dus sont-ils faits et partagés dans les délais requis ? Respectent-ils les formats et les contenus sont-ils adéquats et appréciés par le partenaire ?
3. Comment est organisé le système de collecte pour renseigner les indicateurs du Programme ? Le processus de collecte des données du programme est-il régulier ?
4. Appréciations des difficultés rencontrées et des aspects à prendre en compte pour les prochaines étapes
5. Aviez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de la phase pilote du Programme ? Si oui, que fait-il faire pour les endiguer pour les prochaines étapes du Programme ?
6. Auriez-vous quelques recommandations à formuler pour améliorer le processus de réalisation du Programme pour les étapes à venir ? Quels autres aspects peuvent être pris en compte par le Programme pour s'adapter à la situation sécuritaire actuelle ?
7. Quels autres aspects peuvent être pris en compte par le Programme pour son extension aux autres régions ?

Annexe 7 : Informations sur les focus groupes

Dans la région de Ségou

Nom du groupe	commune	cercle	Sexe	Type de bénéficiaires	Age moyen	Taille du groupe	Temps d'entretien
Kadal et kaoural	Ouro ardo	Ténenkou	Filles	Bénéficiaires	19 ans	16	41 mn
Kaoural Sow	Ouro ardo	Ténenkou	Garçon	Bénéficiaires	17 ans	13	37 mn
Diamadjigui	Diafarabé	Ténenkou	Filles	Bénéficiaires	18 ans	15	28 mn
Badegna Ton	Diafarabé	Ténenkou	Mixte	Bénéficiaires	20 ans	19	32 mn
Badegna	Socoura	Mopti	Filles	Bénéficiaires	17 ans	12	48 mn
Fokaben	Socoura	Mopti	Mixte	Bénéficiaires	17ans	14	49 mn
Miétooma	Kendié	Bandiagara	Filles	Bénéficiaires	15 ans	12	45 mn
Molibemo	Kendié	Bandiagara	Mixte	Bénéficiaires	17 ans	10	47 mn
Kaoural	Bandiagara	Bandiagara	Mixte	Bénéficiaires	20 ans	12	36 mn
La Paix	Bandiagara	Bandiagara	Filles	Bénéficiaires	16 ans	12	39 mn
Temoin	Bandiagara	Bandiagara	Mixte	Non bénéficiaires	18 ans	8	44 mn
Temoin	Koro	Koro	Mixte	Non bénéficiaires	20 ans	13	37 mn
Diekafo de JIGIYA	Koro	Koro	Mixte	Bénéficiaires	19 ans	11	35 mn
Amakéné	Koro	Koro	Filles	Bénéficiaires	16 ans	10	31 mn
Kotognontala	Ténenkou	Ténenkou	Filles	Bénéficiaires	17 ans	16	45 mn
Tabital	Ténenkou	Ténenkou	Mixte	Bénéficiaires	19 ans	19	41 mn
Temoin	Ténenkou	Ténenkou	Mixte	Non bénéficiaires	21 ans	15	48 mn
la paix	Sio	Mopti	Mixte	Bénéficiaires	18 ans	16	54mn
Benkady	Sio	Mopti	Fille	Bénéficiaires	16 ans	12	1h16mn
Temoin	Kanibonzon	Bankass	Mixte	Non bénéficiaires	15 ans	7	28mn
Kandjimi	Kanibonzon	Bankass	Mixte	Bénéficiaires	16 ans	21	50mn
Benkady 1	Kanibonzon	Bankass	Mixte	Bénéficiaires	16 ans	18	36mn

RAPPORT FINAL D'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME JL SRAJ

Merebara	Bankass	Bankass	Fille	Bénéficiaires	16 ans	19	23 mn
Amakènè	Bankass	Bankass	Mixte	Bénéficiaires	20 ans	22	20 mn
Amassagou	Dougoutè né 1	Koro	Mixte	Bénéficiaires	15 ans	15	21mn
Sendjèrè	Dougoutè né 1	Koro	Mixte	Bénéficiaires	18 ans	14	16mn
Bôgringrinya	Dougoutè né 2	Koro	Mixte	Bénéficiaires	17 ans	17	24mn
Yogo-Newe	Dougoutè nè 2	Koro	Mixte	Bénéficiaires	17 ans	19	25mn
Temoin	Mopti	Mopti	Garçon	Non bénéficiaires	15 ans	20	27mn
Benkady	Mopti	Mopti	Fille	Bénéficiaires	17 ans	15	15mn
Benkady	Mopti	Mopti	Mixte	Bénéficiaires	19 ans	9	22mn

Dans la région de Mopti

Nom du groupe	Commune	Cercle	Sexe	Type de bénéficiaires	Age moyen	Taille du groupe	Temps d'entretien
Kadal et kaoural	Ouro ardo	Téenkou	Filles	Bénéficiaires	19 ans	16	41 mn
Kaoural Sow++	Ouro ardo	Téenkou	Garçon	Bénéficiaires	17 ans	13	37 mn
Diamadjigui	Diafarabé	Téenkou	Filles	Bénéficiaires	18 ans	15	28 mn
Badegna Ton	Diafarabé	Téenkou	Mixte	Bénéficiaires	20 ans	19	32 mn
Badegna	Socoura	Mopti	Filles	Bénéficiaires	17 ans	12	48 mn
Fokaben	Socoura	Mopti	Mixte	Bénéficiaires	17ans	14	49 mn
Miétoma	Kendié	Bandiagara	Filles	Bénéficiaires	15 ans	12	45 mn
Molibemo	Kendié	Bandiagara	Mixte	Bénéficiaires	17 ans	10	47 mn
Kaoural	Bandiagara	Bandiagara	Mixte	Bénéficiaires	20 ans	12	36 mn
La Paix	Bandiagara	Bandiagara	Filles	Bénéficiaires	16 ans	12	39 mn
Temoin	Bandiagara	Bandiagara	Mixte	Non bénéficiaires	18 ans	8	44 mn
Temoin	koro	Koro	Mixte	Non bénéficiaires	20 ans	13	37 mn
Diekafo de JIGIYA	koro	Koro	Mixte	Bénéficiaires	19 ans	11	35 mn

RAPPORT FINAL D'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME JL SRAJ

Amakéné	koro	Koro	Fille s	Bénéficiaires	16 ans	10	31 mn
Kotognontala	Téenkou	Téenkou	Fille s	Bénéficiaires	17 ans	16	45 mn
Tabital	Téenkou	Téenkou	Mixt e	Bénéficiaires	19 ans	19	41 mn
Temoin	Téenkou	Téenkou	Mixt e	Non bénéficiaires	21 ans	15	48 mn
la paix	Sio	Mopti	Mixt e	Bénéficiaires	18 ans	16	54mn
Benkady	Sio	Mopti	Fille	Bénéficiaires	16 ans	12	1h16mn
Temoin	Kanibonzon	Bankass	Mixt e	Non bénéficiaires	15 ans	7	28mn
Kandjimi	Kanibonzon	Bankass	Mixt e	Bénéficiaires	16 ans	21	50mn
Benkady 1	Kanibonzon	Bankass	Mixt e	Bénéficiaires	16 ans	18	36mn
Merebara	Bankass	Bankass	Fille	Bénéficiaires	16 ans	19	23 mn
Amakènè	Bankass	Bankass	Mixt e	Bénéficiaires	20 ans	22	20 mn
Amassagou	Dougoutè né 1	Koro	Mixt e	Bénéficiaires	15 ans	15	21mn
Sendjèrè	Dougoutè né 1	Koro	Mixt e	Bénéficiaires	18 ans	14	16mn
Bôgringrinya	Dougoutè né 2	Koro	Mixt e	Bénéficiaires	17 ans	17	24mn
Yogo-Newe	Dougoutè nè 2	Koro	Mixt e	Bénéficiaires	17 ans	19	25mn
Temoin	Mopti	Mopti	Garç on	Non bénéficiaires	15 ans	20	27mn
Benkady	Mopti	Mopti	Fille	Bénéficiaires	17 ans	15	15mn
Benkady	Mopti	Mopti	Mixt e	Bénéficiaires	19 ans	9	22mn

Annexe 8 : Liste des personnes interrogées

Au niveau central (Bamako)

Prénom et Nom de l'enquêté(e)	Fonction	Contact
Awa Sidibé	Project leader Cordaid	70 38 19 39
Fatimata Kané	Directrice du Programme	66 78 07 41
Geertje Van Mensvoort	Expert SRHR Cordaid	gen@cordaid.org
Oumou Mamoutou TIMITE	Direction nationale de l'enfant et de la famille	+223.76047731
Mahamadoun Kelepily	ONG CAEB (Direction)	mahamadounkelepi@caebmali.org
Bacari Traoré	Chef de Division-Direction national de la Jeunesse S/C Ministère chargé de la jeunesse	bacaridjan.2017@gmail.com Tel : +22365952943
Mme Coulibaly Kadiatou Dicko	Direction générale de la santé et de l'hygiène publique	Non disponible (Voire Mme Kane)

Dans la Région de Ségou

Prénom et Nom de l'enquêté(e)	Commune	Fonction	Contact
Brehima DIARRA	Ségou	Agent de terrain ONG WALE	66 90 31 25
Daouda DIAO	Ségou	Coordinateur REGIONAL CAEB	76 46 32 92
Ali Mohamed	Ségou	Coordinateur ONG AMSS	90 61 30 92
Oumar KONATE	Ségou	CAEB-JIGIYA	72 13 2312
Aly SOUMOUNTERA	Ségou	Coordinateur ONG WALE	77 27 34 39
Aboubacar Diarra	Ségou	Agent de terrain ONG AMSS	75590477
Ousmane Oulale	Ségou	Agent de terrain ONG AMSS	75289698
Hamman A Traore	Ségou	Agent de terrain ONG AMSS	78822419
Marietou Yernangore	Ségou	Agent de terrain ONG AMSS	76308878
Aichata Coulibaly	Ségou	Agent de terrain ONG AMSS	72699896
Ali Mohamed	Ségou	Agent de terrain ONG AMSS	90613055
Kadiatou COULIBALY	San	Agent de terrain Caeb	76 14 24 90
Amadou DIALLO	San	Coordinateur PMO Walé/JIGIYA	75 40 07 86
Sanogo Yacouba	Ségou	Vaccinateur au CSCOM	63 35 36 20
Moustapha MAIGA	Ségou	SEGAL de la Mairie	65 48 40 39

RAPPORT FINAL D'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME JL SRAJ

Mme DIABALE Maimouna BAMB	Ségou	Maire	66 72 44 65
SANGARE Tiefing	Ségou	Représentant de la Jeunesse	76 17 22 44
Moussa AMAKE	Ségou	Major du CSCOM	75 43 19 66
Mariame Camara	Ségou	Assistante Médical & Soins infirmiers du CSCOM Dar Es Salam	79 35 19 60
Tidiane CISSE	Ségou	SEGAL GENERAL A LA MAIRIE CENTRALE	66 72 44 65
Mlle Aminata KONATE	Ségou	DTC	76 93 09 03
SIBY Adama	Ségou	Maire	74 70 69 23
Yaya BAMB	Ségou	Conseil Régional	66 72 60 24
Sababou CISSE	Ségou	Conseil Régional	76 12 01 26
Abdoul Karim KEITA	Ségou	M DRJS chef de division jeunesse	76 12 01 26
Mme Baya Fatoumata Sogodogo	Ségou	Point focale du projet JIGIYA, PF et SRAJ à la DRS	66 94 75 65
Mohamed Seba MAIGA	Ségou	Chargé planification et S&E à la Direction Nationale de la Promotion de la Femme	66 14 31 15
Adama A Touré	Ségou	SER/HCNLC	76 16 70 22
Korotimi DRAME	Ségou	CSE/ASDAP MALI	73 32 39 05
Harouna Diallo	Ségou	Chef de village	70 64 72 10
Mahamadou Coulibaly	Ségou	Représentant de la jeunesse	65 19 10 28
Adama DIARRA	Ségou	Chef de village	Pas de téléphone
Issouf BAH	Ségou	Représentant de la jeunesse	75 31 75 03
Madou COULIBALY	Ségou	Chef de village	82 97 16 21
Mahamane MARIKO	Ségou	Chef de village	65 80 71 72
Issa SAMAKE	Ségou	Chef de village	75 26 37 32
Housseny Traoré	San	1er adjoint Maire	71334449
Yacouba Traoré	San	Chef de village	98921342
Amadou Traoré	San	ADC	79085954
Sinaly dit Moriké Diarra	San	PJS	79223141
Yacouba TRAORE	San	Chef de village	98921346
Ibrahim TOUMAGNON	San	Leaders religieux-IMAM	79085220
Djeneba DEMBELE	San	ADC	93350400
Moussa KEITA	San	Chef CCDSSES	76474472
Fousseyni DEMBELE	San	Pasteur	73234312
Yéli TOGOLA	San	DRPFEF- directeur	79374115
Issa SAMAKE	Ségou	Chef de village	75 26 37 32

Dans la Région de Mopti

Prénom et Nom de l'enquêté(e)	Commune	Fonction	Contact
Bara Cissé	Socoura	Chef de village	76 43 12 05
Oumar Tangara	Socoura	SEGAL Marie	66 22 63 67
Anne Kodio	Socoura	DTC	76 38 45 60
Youssoufi	Bandiagara	1er adjoint Mairie	66 85 44 05
Sekou Diarra	Bandiagara	Chef du 10ème quartier	79 17 97 26
Issaka Tapily	Bandiagara	Imam	76 24 31 30
Oumar Tapily	Kendié	Leader religieux	69 82 85 10
Dr Moussa Diarra	Kendié	DTC	76 35 35 83
Thiéмого Ouologuem	Kendié	Maire	60 81 28 70
Boureima Témé	Kendié	Chef de village	79 60 64 01
Seydou Dama	Koro	Leader religieux	65 88 82 29
Issa Depkilé	Koro	DTC	66 51 99 64
Sekou Djimdé	Koro	Chef de village	69 19 57 33
Souké Traoré	Koro	Développement social	76 35 05 60
Abdrahamane Sow	Ténenkou	1 ^{er} adjoint Mairie	76 13 94 63
Aminata Maiga	Ténenkou	Développement social	73 23 64 71
Dr Bouroulaye Diarra	Ténenkou	DTC	76 14 61 26
Ibrahim Sow	Ténenkou	Imam	75 06 65 60
Ibrahim Thiokari	Ténenkou	Chef de quartier	65 52 05 55
Moussa Bouaré	Sio	Chef de village	-
Issac Guindo	Sio	DTC	76831800
Nanta Kamian	Sio	Conseiller communal	74068907
Sékou Sala Togo	Kanibonzon	DTC	79352777
Aly Guindo	Kanibonzon	Chef de village	75128113
Adama Guindo	Kanibonzon	Adjoint au maire	77140037
Hama Sy	Bankass	Adjoint au maire	75163336
Alaye Guindo	Bankass	Chef de village	69771901
Ambatégué Noel Somboro	Bankass	DTC	68372026
Amadou Togo	Dougoutènè 1	Chef de village	75679389
Abdramane Poudiougou	Dougoutènè 1	Maire	75163455
Sadio Keita	Dougoutènè 1	DTC	78884900
Mamadou Togo	Dougoutènè 2	Imam	
Mahamoud Guindo	Dougoutènè 2	Maire	75272919
Abdoulaye Goro	Dougoutènè 2	DTC	75128252
Boubacar Baba Sabé	Mopti	Imam	79028486
Dr Issa Diarra	Mopti	Médecin chef	76390049
Gouro Sow	Ouro Ardo	Conseiller chef de village	91 25 01 91
Ousmane Diarra	Ouro Ardo	DTC	76 58 12 36

RAPPORT FINAL D'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME JL SRAJ

Moussa Doumbia	Mopti	Directeur DRPFEF	62650596
Bana Nimaga	Mopti	Directeur régional Direction régionale	79350852
Mariam Sidibe	Mopti	Conseillère au Conseil Régional	62621073
Bekary Bengaly	Mopti	Directeur régional DRDSES	66760351
Mama Sanganta	Mopti	Directeur régional de la santé	66085832
Kalba Guindo	Mopti	Chef division DRJS	790522425
Dr Ibrahim Gakou	Diafarabé	DTC	72 63 37 46
Mamoudou Yéro Diall	Diafarabé	1er adjoint Mairie	75 30 27 08